



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration – Soixante-neuvième session

Rome, 3-4 mai 2000

RAPPORT DE SITUATION SUR LE PORTEFEUILLE DE PROJETS

TABLE DES MATIÈRES

SIGLES ET ACRONYMES	iii
APERÇU	v
I. INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DU FIDA	1
II. TENDANCE GLOBALE DE LA PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE	2
III. AMÉLIORER LA SANTÉ DU PORTEFEUILLE	5
A. Santé générale du portefeuille	5
B. Mesures pour améliorer la performance	6
C. Problèmes génériques du portefeuille	9
IV. COFINANCEMENT ET PARTENARIATS	11
V. INSTITUTIONS COOPÉRANT À LA SUPERVISION DES PROJETS	14
VI. PROJETS DIRECTEMENT SUPERVISÉS PAR LE FIDA	15
VII. MÉCANISME FLEXIBLE DE FINANCEMENT (MFF)	18
VIII. DONS D'ASSISTANCE TECHNIQUE	19
IX. ÉVALUATION ET DÉMONSTRATION DES RÉSULTATS SUR LE TERRAIN	21
X. UNE OPTIQUE SOUCIEUSE D'ÉQUITÉ ENTRE LES SEXES – PRÉALABLE DU SUCCÈS	22
A. Importance d'une optique soucieuse d'équité entre les sexes	22
B. Problématique hommes-femmes: évolution de l'approche du FIDA	23
C. Traduire les principes directeurs en un cadre conceptuel	24
D. De la conception à l'exécution	25
E. Approches sectorielles – les enseignements tirés de l'expérience sur le terrain	25
F. Méthodes de ciblage des femmes	30
G. Mesures favorisant l'équité entre les sexes	30
H. Faire le point	33
I. Aller de l'avant	33
J. Gestion de l'environnement/des ressources naturelles: thème proposé pour le rapport de situation sur le portefeuille de projets de l'an 2000	35



ANNEXES

I.	INSTITUTIONS COOPÉRANTES DU FIDA	37
II.	PROJETS DIRECTEMENT SUPERVISÉS PAR LE FIDA	38
III.	RAPPORT D'ACHÈVEMENT DE PROJET	39
IV.	PROJETS CLOS EN 1999	45
V.	PORTEFEUILLE DE PROJETS À LA FIN DE 1999	48

SIGLES ET ACRONYMES

ALC	Amérique latine et Caraïbes
AMTA	Programme de formation à la gestion agricole pour l'Afrique
ASF	Association de services financiers
BasD	Banque asiatique de développement
BCIE	Banque centraméricaine d'intégration économique
BDC	Banque de développement des Caraïbes
BSP/ONU	Bureau des services d'appui aux projets de l'ONU
CAF	Société andine de développement
DAT	Don d'assistance technique
FADES	Fonds arabe pour le développement économique et social
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FCT	Fiche de conseils techniques
Fiches PSR	Fiche sur l'état d'avancement des projets
GCRAI	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
IC	Institution coopérante
ICARDA	Centre international de recherche agricole dans les zones arides
MFF	Mécanisme flexible de financement
MSI	Mécanisme spécial d'intervention
OE	Bureau de l'évaluation et des études
ONG	Organisation non gouvernementale
PAM	Programme alimentaire mondial
POAN	Proche-Orient et Afrique du Nord
PREVAL	Programme de renforcement des capacités régionales aux fins du suivi et de l'évaluation des projets de lutte contre la pauvreté rurale en Amérique latine et aux Caraïbes
PROSGIP	Programme de renforcement de l'équité entre les sexes dans les projets du FIDA
PTBA	Plan de travail et budget annuel
RAP	Rapport d'achèvement de projet
S&E	Suivi et évaluation
SGPP	Système de gestion du portefeuille de projets



APERÇU

1. À la fin de 1999, le portefeuille du FIDA se composait de 252 projets, dont 214 étaient en cours d'exécution, 20 n'étaient pas signés et 18 n'étaient pas encore entrés en vigueur, pour un montant total de 3 233,7 millions de USD. À partir de 1998, il y a eu une accélération des prêts destinés aux régions de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale (Afrique I), de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (Afrique II), qui ont reçu 35% de l'ensemble des prêts. Cette tendance a été maintenue en 1999 (atteignant 46%), pour compenser le déficit des prêts alloués à la région en 1997.
2. En 1999, les décaissements se sont montés à 207,8 millions de DTS au total, soit environ 94% du montant de 1998. Il s'agit là d'un résultat satisfaisant au regard des trois dernières années, à l'exception de 1998. La tendance à une amélioration de la performance des décaissements résulte d'un effort concerté du personnel du FIDA pour faciliter les mouvements de fonds et lever les obstacles rencontrés pendant l'exécution des projets. Les ateliers de démarrage font désormais partie intégrante des activités de lancement des projets. Ils offrent, entre autres, la possibilité aux principaux responsables de l'exécution de se familiariser avec les procédures du FIDA et de ses institutions coopérantes (IC), notamment avec les directives de passation des marchés. Les éclaircissements donnés aux personnels de projets au cours des ateliers de démarrage sont complétés par des manuels de mise en oeuvre, préparés en concertation avec les agents d'exécution des projets.
3. Conformément aux prescriptions des fiches de pilotage institutionnelles, l'instauration des partenariats stratégiques et le cofinancement ont pris une nouvelle tournure au FIDA. Le volume total du cofinancement a atteint 122 millions de USD en 1999, soit 93% de l'objectif de 131 millions de USD visé par les fiches de pilotage. Cet écart est dû au retrait de l'ordre du jour du Conseil d'administration de décembre 1999 d'un projet cofinancé prévu pour le Niger, en raison de problèmes d'arriérés non résolus. Les nouvelles difficultés auxquelles se trouve confronté le FIDA dans le domaine du cofinancement tiennent au recentrage en faveur du secteur non agricole opéré par plusieurs donateurs dans certaines régions et à la décentralisation de la prise de décisions de la part des donateurs bilatéraux, à l'échelon des pays, là où le FIDA ne peut jouer un rôle interactif soutenu faute d'homologues dans ces pays. Pour réduire dans une certaine mesure ce problème, on s'efforce d'organiser des réunions avec les représentants des donateurs pendant les visites dans les pays, ainsi que des rencontres réciproques avec les donateurs bilatéraux aux sièges des organisations. Le FIDA procède de même avec ses partenaires multilatéraux.
4. En 1999, chaque division régionale s'est attachée à dépêcher sur le terrain des membres de son équipe et/ou des consultants spécialisés pour examiner les difficultés d'exécution de presque tous les projets affichant des résultats insuffisants ou susceptibles de se heurter à des problèmes. Ces visites se sont déroulées dans le cadre de la supervision régulière de l'IC ou séparément, sous la forme de missions de suivi par le FIDA. Dans toutes les divisions régionales, les ateliers d'exécution et les ateliers thématiques (par exemple: intégration des questions d'équité entre les sexes, confrontation avec la réalité) ont revêtu la forme de sessions d'orientation et de mise à niveau. Dans certaines régions, les dons ont été largement utilisés pour appuyer le portefeuille régional en cours. Le Département gestion des programmes recourra plus systématiquement aux dons d'assistance technique pour appuyer son programme de prêts en veillant à une répartition plus rigoureuse entre toutes les divisions régionales.
5. L'appui à la mise en oeuvre et le soutien technique et gestionnaire pour des problèmes particuliers d'exécution ou des projets risquant d'en rencontrer ont permis d'inverser ou d'arrêter la dégradation des résultats de la mise en oeuvre. Ainsi, la proportion de projets sous-performants sur l'ensemble des projets notés a reculé, passant de 33% fin 1998 à 28% fin 1999. Comme l'indique le rapport de situation sur le portefeuille de projets de l'année dernière, ces chiffres sont encore provisoires. Il faudra procéder à plusieurs séries d'examens supplémentaires de la santé du portefeuille pour obtenir un chiffre de référence qui permettra de juger des tendances futures. Ceci tient en grande partie au manque d'uniformité dans la présentation des rapports établis par les IC qui rend la procédure de notation sujette à des écarts de jugement de la valeur relative.



6. S'agissant du portefeuille, les problèmes les plus courants, surtout pour les projets sous-performants, se rapportent au bilan de la gestion des opérations, aux retards ou autres carences dans l'acheminement des fonds, au financement de contrepartie, à la nécessité d'ajuster la conception, et, dans certains cas, à des facteurs indépendants de la volonté des responsables des projets (situation d'insécurité, arriérés, etc.). D'autres difficultés génériques tiennent aussi à la nécessité d'améliorer les approches participatives et de transformer les composantes crédit traditionnelles en systèmes de microfinancement rural plus durables.

7. Les projets en cours du portefeuille actuel manquent de mécanismes intégrés permettant de mesurer les résultats sur le terrain ainsi que l'impact espéré dans le domaine des politiques et du cadre institutionnel destinés à réduire la pauvreté. Cette carence est encore aggravée par l'indigence générale et parfois la mauvaise orientation des unités de suivi et d'évaluation (S&E) dans la structure opérationnelle des projets. On s'efforce de remédier à ces faiblesses en encourageant le recours à des instruments fondés sur le cadre logique et axés sur les résultats, tout au long du cycle des projets.

8. Une autre nouveauté a été la mise au point d'un mode de présentation commun pour l'établissement systématique des rapports d'achèvement des projets (RAP). L'ensemble de la procédure s'appuie sur les principes de la technique du cadre logique pour établir dans quelle mesure les objectifs de développement ont été réalisés. S'agissant des projets, cette mesure portera sur des objectifs à la fois quantitatifs (matériels et financiers) et non-quantitatifs, comme le renforcement des capacités, la promotion de structures participatives, la décentralisation, l'intégration des questions d'équité entre les sexes, etc. Une aide à la préparation des RAP conformément au mode de présentation du FIDA sera apportée pour environ 50% des 27 projets qui ont pris fin en 1999 et éventuellement pour quelques projets qui devraient s'achever au début de l'année 2000.

9. Le portefeuille en cours, de 214 projets, est administré par dix IC et par le FIDA. En qualité de partenaires globaux du FIDA, le Bureau des services d'appui aux projets de l'ONU (BSP/ONU) et la Banque mondiale sont chargés de superviser respectivement 53% et 14% des projets du portefeuille en cours. Le reste est réparti entre des institutions régionales et le FIDA. Des réunions annuelles et périodiques ont lieu avec toutes les IC, aux sièges et sur le terrain. La difficulté générale de cet aspect de la collaboration du FIDA tient à la diversité de la présentation des rapports et des modes de fonctionnement. De plus, en raison de la variété des stratégies d'intervention dans le cas des IC financières (qui sont le plus souvent aussi des cofinanceurs) et des restrictions budgétaires imposées par le BSP/ONU (qui est essentiellement un prestataire de services), il devient de plus en plus difficile pour les IC d'assurer le suivi d'aspects spécifiques du FIDA, pendant et entre les missions de supervision.

10. Des accords de prêt ont été signés pour 12 des 15 projets directement supervisés, et les prêts de sept de ces projets sont entrés en vigueur à la fin de l'année 1999. Les premières activités de mise en oeuvre de ces projets étaient axées sur la mise en place du cadre institutionnel nécessaire à la participation effective des bénéficiaires. Les études de référence des sept projets dont les prêts sont entrés en vigueur sont en cours ou terminées. Le bilan de l'exécution des cinq projets en cours d'exécution sous supervision directe est positif par rapport au groupe témoin.

11. La dernière section du présent rapport est consacrée au thème de l'examen du portefeuille de projets de 1999, à savoir l'équité entre les sexes, et présente un résumé succinct de l'expérience du FIDA ainsi qu'un aperçu de la façon dont le Fonds a abordé cette question dans son portefeuille de projets ainsi que les précieux enseignements qu'il en a tirés. La section décrit l'évolution de l'approche du FIDA en matière d'intégration des questions d'équité entre les sexes, les activités et les expériences spécifiques, les points d'entrée et les instruments utiles à cet effet. Il est fait état des réussites, mais aussi des points faibles qu'il faut améliorer. La conclusion présente les approches que le FIDA et les divisions régionales se proposent d'appliquer pour intégrer plus efficacement les questions d'équité entre les sexes dans leurs portefeuilles respectifs. Le thème proposé pour le rapport de l'année prochaine porte sur l'environnement et la gestion des ressources naturelles.

I. INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DU FIDA

12. En 1999, 30 projets ont été approuvés par le Conseil d'administration, ce qui portait le nombre total de projets à 550 et le montant total du financement par le FIDA à 6,5 milliards de USD¹ à la fin de 1999. Le tableau 1 indique le nombre de projets et de prêts approuvés au fil du temps.

Tableau 1: Répartition des projets par région

Région	1978-1999				1996-1998				1999			
	Nombre de projets	% du total	Montant des prêts du FIDA m USD	% du total	Nombre de projets	% du total	Montant des prêts du FIDA m USD	% du total	Montant des prêts du FIDA m USD	% du total	Montant des prêts du FIDA m USD	% du total
Afrique I	121	22,0	1 140,1	17,5	16	17,2	179,5	14,7	7	23,3	85,8	19,8
Afrique II	100	18,2	1 117,4	17,1	17	18,3	192,7	15,8	7	23,3	112,7	26,0
<i>Total partiel Afrique</i>	<i>221</i>	<i>40,2</i>	<i>2 257,5</i>	<i>34,6</i>	<i>33</i>	<i>35,5</i>	<i>372,2</i>	<i>30,4</i>	<i>14</i>	<i>46,7</i>	<i>198,6</i>	<i>45,8</i>
Asie	140	25,5	2 141,9	32,9	24	25,8	385,0	31,5	6	20,0	104,2	24,0
ALC	98	17,8	1 030,8	15,8	18	19,4	233,3	19,1	5	16,7	76,2	17,6
POAN	91	16,5	1 089,8	16,7	18	19,4	232,9	19,0	5	16,7	54,5	12,6
Total	550	100,0	6 520,0	100,0	93	100,0	1 223,5	100,0	30	100,0	433,5	100,0

M = millions

13. Les pays africains restent les principaux bénéficiaires de l'assistance du FIDA, tant du point de vue du nombre de projets (40%) que du montant des prêts (35%). Ils sont suivis de près par la région Asie et Pacifique, mais seulement en ce qui concerne les prêts puisqu'elle ne réunit que 26% du nombre total de projets. À partir de 1998, il y a eu une accélération des prêts destinés aux régions Afrique I et Afrique II, qui ont reçu 35% de l'ensemble des prêts. Cette tendance a été maintenue en 1999, où la proportion a atteint 46%, pour compenser le déficit des prêts alloués à la région Afrique en 1997.

14. Vingt-sept projets ont pris fin en 1999, ce qui portait à 252 le nombre de projets du portefeuille actuel, à la fin de 1999. La répartition régionale du portefeuille actuel (incluant les projets en cours d'exécution et les projets non signés ou non encore entrés en vigueur) est reproduite au tableau 2. Le portefeuille actuel comprend 214 projets en cours, 20 projets non signés et 18 projets non encore entrés en vigueur, pour une valeur totale de 3 233,7 millions de USD.

Tableau 2: Répartition actuelle du portefeuille par région

Région	Fin de l'exercice 1997				Fin de l'exercice 1998				Fin de l'exercice 1999			
	Nombre de projets	% du total	Montant total des prêts du FIDA m USD	% du total	Nombre de projets	% du total	Montant total des prêts du FIDA m USD	% du total	Nombre de projets	% du total	Montant total des prêts du FIDA m USD	% du total
Afrique I	50	20,6	500,4	17,0	53	21,3	531,7	17,2	50	19,8	537,9	16,6
Afrique II	44	18,1	459,4	15,6	45	18,1	498,3	16,1	51	20,2	600,2	18,6
Asie	58	23,9	878,0	29,8	59	23,7	886,2	28,6	56	22,2	880,5	27,2
ALC	46	18,9	525,2	17,8	46	18,5	560,1	18,1	50	19,8	620,4	19,2
POAN	45	18,5	586,3	19,9	46	18,5	620,5	20,0	45	17,9	594,7	18,4
Total	243	100,0	2 949,4	100,0	249	100,0	3 096,8	100,0	252	100,0	3 233,7	100,0

¹ Sauf indication contraire, tous les montants cités dans le présent document sont les montants approuvés initialement par le Conseil d'administration. Les montants concernant les projets sont donnés en dollars des États-Unis (USD), dons compris.

II. TENDANCE GLOBALE DE LA PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE

15. **Performance avant la phase d'exécution.** En 1999, on a relevé un allongement du délai entre l'approbation par le Conseil d'administration et l'entrée en vigueur du prêt, dont la moyenne globale est passée de 11,6 mois à 13,7 mois. Bien que la région Amérique latine et Caraïbes (ALC) soit toujours celle qui pâtit des délais les plus longs pour la période 1978-99, les dernières tendances montrent qu'ils ont nettement régressé, tout comme dans la région Afrique I (voir au tableau 3). Par ailleurs, on a noté une forte progression du délai écoulé entre l'approbation du prêt et son entrée en vigueur dans les régions Asie et Pacifique et Proche-Orient et Afrique du Nord (POAN).

Tableau 3: Délai moyen s'écoulant entre l'approbation du prêt et son entrée en vigueur, par région

Région	Nombre de projets entrés en vigueur			Délai entre l'approbation et l'entrée en vigueur (en mois)		
	1978-1999	1996-1998	1999	1978-1999	1996-1998	1999
Afrique I	113	15	9	13,3	15,9	11,7
Afrique II	92	16	5	11,3	14,9	12,9
Asie	135	25	8	8,1	6,5	12,6
ALC	89	21	4	15,8	21,6	16,4
POAN	83	16	4	10,7	9,1	18,8
Total/ moyenne	512	93	30	11,6	13,3	13,7

16. En 1999, les principaux projets qui ont contribué à l'allongement du délai écoulé entre l'approbation et l'entrée en vigueur ont été ceux de l'Égypte, de l'Éthiopie, du Guyana et de l'Inde, pour lesquels il a pris plus de deux ans. Dans le cas de l'Égypte (1014-EG)², c'est la ratification du prêt par le parlement qui a retardé le processus. Le programme de l'Éthiopie a été retardé par l'extension de la zone du programme à trois régions supplémentaires, laquelle a entravé la réalisation de certaines des conditions nécessaires à son entrée en vigueur. Au Guyana, les problèmes rencontrés lors du recrutement de personnel dans le cadre de l'"opération relais" entre le Projet de mise en valeur de la rive orientale de l'Essequibo (désormais terminé) (190-GY) et le projet 1009-GY, ont suspendu l'entrée en vigueur de ce dernier. De plus, les arrangements concernant la sous-traitance de l'assistance technique internationale ont pris du temps. S'agissant du projet de l'Inde (1012-N), une modification dans la procédure d'aval par le gouvernement et le changement de gouvernement qui a suivi ont considérablement retardé la mise en vigueur. En outre, le cofinanceur (Banque mondiale) a mis beaucoup de temps à pourvoir les postes associés au projet.

17. Si ces quatre projets n'étaient pas pris en compte dans les calculs pour l'année 1999, le délai moyen entre l'approbation et l'entrée en vigueur, pour les divisions régionales concernées serait réduit à 9,2 mois (Afrique II); 10,1 mois (Asie); 12,9 mois (ALC) et 16,5 mois (POAN). La moyenne globale passerait à 11,6 mois, reculant ainsi de 2,1 mois.

18. Les fonds du mécanisme spécial d'intervention (MSI) ont été utilisés par les projets bénéficiaires pour diverses activités, toutes destinées à accélérer l'entrée en vigueur des projets et à assurer leur démarrage dans les meilleurs délais. Les dons accordés au titre du MSI servent souvent à recruter des diligents de projet et des consultants en assistance technique, à des missions de brève durée. Les tâches menées grâce aux dons accordés au titre du MSI comprennent la préparation du premier plan de travail et budget annuel (PTBA) du projet, l'ouverture des comptes du projet,

² Numéro d'identification du projet et code du pays. Pour connaître l'appellation complète du projet, se reporter à l'annexe III qui présente une liste des projets en cours d'exécution et des projets non encore entrés en vigueur.

l'établissement d'un mode de présentation pour les comptes rendus de l'évolution des résultats physiques et financiers, la préparation des directives et des manuels requis (concernant, par exemple, le crédit, le suivi et l'évaluation), la réalisation d'études de référence, les visites d'étude des futurs directeurs de projets à leurs homologues dans les pays voisins, la formation de groupes d'agriculteurs, et l'organisation de formations spécifiques visant différents projets, exécutants et bénéficiaires. Le cas échéant, les ressources du MSI servent aussi à régler avec précision des aspects de la conception abordés au moment de la négociation du prêt ou des questions soulevées par des membres du Conseil d'administration pendant l'approbation du prêt.

19. En 1999, 21 dons ont été approuvés au titre du MSI³, pour une valeur totale de 1,63 million de USD, soit en moyenne quelque 78 000 USD par projet. La ventilation par région est la suivante: cinq dons pour la région Afrique I (375 000 USD); six pour la région Afrique II (460 000 USD); cinq pour la région Asie et Pacifique (330 000); deux pour la région Amérique latine et Caraïbes (275 000 USD) et trois pour la région Proche-Orient et Afrique du Nord (190 000 USD).

20. **Prorogation des projets.** Dix-huit des 27 projets ayant pris fin en 1999 ont été prorogés, en moyenne de 1,4 an par projet, contre une moyenne globale de 1,8 an pour la totalité des projets clos (voir au tableau 4); sur les 18 projets prorogés, 11 l'ont été d'au moins deux ans.

Tableau 4: Prorogation des projets

	Projets FIDA clos 1981-1999	Projets FIDA clos 1999
Nombre de projets	298	27
Durée prévue du projet (années)	5,5	6,4
Durée de la prorogation (années)	1,8	1,4
Durée réelle du projet (années)	7,3	7,8
Moyenne du dépassement de temps (%)	33	23
Projets prorogés		
Nombre	228	18
Pourcentage	77	67

21. Les motifs de l'approbation de la prorogation des dates de clôture varient d'un projet à l'autre et sont récapitulés ci-après: des retards dans le démarrage du projet en raison de problèmes liés à la passation des marchés; l'inaccessibilité de la zone du projet à cause de la situation d'insécurité qui règne dans le pays concerné; des problèmes associés au flux de ressources; d'importants retards dans l'entrée en vigueur dus à une restructuration ministérielle consécutive à un changement de gouvernement; des catastrophes naturelles (inondations, sécheresse); et un retard dans la mise en oeuvre entraîné par le renouvellement fréquent du personnel du projet. En outre, dans certains cas, une prorogation a été accordée pour permettre l'achèvement ou la consolidation de certaines activités faisant partie du projet, ou pour faciliter la transition vers la phase de suivi.

22. Comme le montre le tableau 5, la période de prorogation et en particulier le dépassement de temps, en pourcentage, pour les projets clos en 1999 ont régressé par rapport à ceux de ces dernières années. Quoique légèrement supérieur au chiffre de 1998, le dépassement de temps, qui s'établit en pourcentage à 23% pour les projets clos en 1999, est nettement inférieur à celui relevé pour les projets clos en 1996 et en 1997.

³ Outre ces dons, deux autres dons ont été approuvés en 1999, comme supplément à de précédents dons au titre du MSI et un don a été approuvé au titre du MSI pour le projet de développement de l'ONG Uganda Women's Effort to Save Orphans (UWESO).

Tableau 5: Dépassement de temps, en pourcentage, pour les projets clos

Année	Nombre de projets clos	Durée moyenne prévue (années)	Durée moyenne effective (années)	Dépassement de temps (%)
1994	15	5,4	7,7	41,6
1995	13	5,5	6,7	22,0
1996	22	5,6	7,5	33,1
1997	27	5,7	7,6	32,8
1998	24	6,6	7,9	20,2
1999	27	6,4	7,8	22,5

23. Le FIDA surveille rigoureusement la stabilité de la taille globale du portefeuille de projets, conformément à son objectif général, afin de maîtriser le budget alloué à la supervision et de pouvoir consacrer une partie des effectifs à d'autres tâches, telles que la gestion des savoirs et l'introduction de techniques participatives de suivi et d'évaluation fondées sur le cadre logique, et de les former à ces techniques (voir aussi au paragraphe 48). La méthode de base a consisté à contrôler les entrées et les sorties du portefeuille de projets actuel. Il convient toutefois de noter que la taille globale du portefeuille a été influencée par l'augmentation du nombre moyen de projets approuvés chaque année, laquelle marqué un tournant en 1993, puisque ce nombre est passé de 23 durant la période 1988-92 à 31 pour la période 1994-98. La directive politique concernant la redéfinition de la période de mise en oeuvre du projet, parue en janvier 1999⁴, aura également une incidence sur la taille du portefeuille, durant ces prochaines années.

24. **Décaissement des prêts.** En 1999, le total des décaissements s'est monté à 207,8 millions de DTS, soit environ 94% du total de 1998, ce qui porte les décaissements cumulatifs à 2 838,5 millions de DTS⁵. Pour comparaison, le tableau 6 regroupe les décaissements par région pour la période 1995-99. À l'exception de l'année 1998, la performance des décaissements en 1999 est supérieure à celle des années précédentes, notamment au regard de la performance annuelle durant les quelques années qui ont précédé 1996. Il ne fait pas de doute que le renforcement de l'appui à la mise en oeuvre prêté par les divisions régionales et les divisions de soutien du FIDA ont grandement contribué à l'accélération des décaissements depuis 1996.

Tableau 6: Décaissement par région
(en millions de DTS)

Région	1995		1996		1997		1998		1999	
	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%
Afrique I	30,6	24	33,9	19	36,3	19	35,6	16	27,5	13
Afrique II	22,3	17	27,0	15	23,4	12	31,9	14	26,2	13
Asie	41,4	32	61,0	34	69,2	37	70,7	32	63,1	30
ALC	19,5	15	24,6	14	33,1	18	37,2	17	38,9	19
POAN	14,0	11	33,9	19	26,5	14	45,1	20	52,1	25
Total	127,8	100	180,3	100	188,4	100	220,4	100	207,8	100

⁴ On se réfère ici au bulletin du Président sur "les procédures opérationnelles de clôture des prêts qui s'inspirent du cadre établi par le FIDA pour définir les périodes d'exécution des projets et la prorogation des dates de clôture des prêts" (document EB 97/61/R.10), présenté à la soixante et unième session du Conseil d'administration en septembre 1997. La redéfinition de la période d'exécution du projet permet de proroger le projet pour compenser les retards de l'entrée en vigueur du prêt.

⁵ Les dix premiers prêts approuvés par le Conseil d'administration en 1978 ont été approuvés et décaissés en USD. Ces prêts ont été exclus des calculs relatifs aux annulations et aux décaissements.



25. Le rôle du FIDA, en collaboration avec chaque IC, a consisté à fournir un appui à la résolution des questions liées à la mise en oeuvre du projet, ce qui a facilité le décaissement à partir du compte du prêt. Pour ce faire, le Fonds s'est employé à dispenser suffisamment d'informations aux intéressés sur la conception du projet, les flux de ressources et les procédures associées et les principales clauses de l'accord de prêt, au cours des missions de lancement du projet. Les instructions fournies au personnel du projet au cours des ateliers préparatoires sont complétées par des manuels de mise en oeuvre des projets, préparés en consultation avec les exécutants du projet. Dans la plupart des divisions régionales, les ateliers d'exécution et les ateliers thématiques ont revêtu la forme de cours d'orientation et de mise à niveau. La participation active de membres du personnel du FIDA aux bilans à mi-parcours (BMP) permet de faciliter le déroulement des activités lentes et de recentrer la mise en oeuvre du projet, afin qu'elle se poursuive sur la base d'une conception de projet mieux délimitée. Les directeurs de projet recourent de plus en plus au plan de travail et budget annuel du projet, pour orienter le futur déroulement du projet, en tirant les leçons des défaillances de la mise en oeuvre survenues au cours des années précédentes. Les résultats des évaluations intermédiaires ont été mis à profit pour améliorer l'élaboration de la deuxième phase des projets. La lenteur du décaissement dans certains projets où l'IC est aussi un cofinanceur résulte du fait que les fonds du cofinanceur sont décaissés avant les prêts du FIDA.

26. **Annulation de prêts.** Les 27 prêts clos en 1999 ont fait l'objet d'annulations se montant à 19% de l'engagement original, contre 17% pour les prêts clos en 1998 et une moyenne globale d'annulations s'établissant à 17%. Deux prêts en particulier ont contribué à ce taux d'annulation: seuls 8% du montant ont été décaissés pour le Deuxième projet national de vulgarisation agricole au Kenya (422-KE) et 5% pour le Projet d'appui aux petits exploitants au Surinam (333-SR), qui a pris fin plus tôt que prévu. Si ces deux prêts étaient exclus des calculs, l'annulation moyenne en 1999 reculerait de 15%. Sur les 25 prêts restants, 17 d'entre eux ont été décaissés à plus de 85% et les huit autres à un pourcentage compris entre 47% et 79%.

27. **Suspension de prêts.** Six prêts pour cinq projets étaient suspendus à la fin de 1999. Quatre de ces prêts concernaient la région Afrique I (un au Congo et trois au Niger) et deux d'entre eux la région Afrique II (tous deux aux Comores). La situation s'est redressée par rapport à celle de la fin de l'exercice 1998, où l'on dénombrait huit prêts suspendus pour sept projets. En 1999, le FIDA a continué à suivre de près les prêts suspendus pour cause d'arriérés. Par exemple, un plan de règlement des arriérés a été dressé aux Comores, à la suite de la visite d'une mission du FIDA en 1998. À la fin de 1999, le gouvernement s'était acquitté de presque tous les arriérés et le FIDA se prépare à pourvoir à nouveau le portefeuille des Comores. Au Gabon, le prêt N°246-GN a été suspendu du 1^{er} septembre 1998 au 9 août 1999 et un plan de rééchelonnement de la dette a été approuvé par le Conseil d'administration à sa session de septembre 1999. Au cours de cette même session, un plan de rééchelonnement de la dette a également été approuvé pour la Sierra Leone, ce qui a permis de lever la suspension des prêts N° 308-SL et SRS-033-SL (pour le projet 308-SL), laquelle a duré du 15 novembre 1997 au 9 septembre 1999.

III. AMÉLIORER LA SANTÉ DU PORTEFEUILLE

A. Santé générale du portefeuille

28. Le rapport de situation sur le portefeuille de projets pour l'année 1998 (EB 99/66/R.10) faisait état du virage amorcé par l'examen du portefeuille de projets du Fonds. Depuis lors, l'ensemble des divisions régionales se sert des fiches sur l'état d'avancement des projets (fiches PSR) comme de pièces maîtresses permettant de suivre les résultats de chaque projet. Les informations recensées dans les fiches PSR sur les activités dominantes du projet sont utilisées pour élaborer un indicateur composite qui établit la performance du projet selon les catégories suivantes: 1) sans problème; 2) problèmes mineurs; 3) de gros problèmes, mais en progrès; et 4) de gros problèmes et pas de progrès.



29. À la fin de l'exercice 1998, 33% des projets du portefeuille tombaient dans les catégories 3 et 4, et étaient par conséquent considérés comme obtenant des résultats insuffisants. À la fin de l'exercice 1999, le même paramètre se montait à 28%, avec 52 projets classés dans la catégorie 3 et neuf projets dans la catégorie 4, contre 55 et dix projets dans ces catégories respectives à la fin de l'exercice 1998. Depuis l'année dernière, les résultats de certains projets se sont améliorés, si bien qu'ils ont propulsé ces derniers dans une catégorie supérieure, tandis que la tendance inverse n'a été observée que sur un nombre de projets relativement petit. Dans la plupart des cas, il a été possible d'arrêter, voire d'inverser, la tendance à la baisse des résultats de la mise en oeuvre du projet. Quelquefois, des circonstances de force majeure ont occulté totalement ou en partie les réussites obtenues.

30. Comme 1999 marquait la deuxième année de l'application des fiches PSR, on a relevé plusieurs questions méritant un examen plus attentif. La première se rapportait à la nécessité d'adopter un mode de présentation commun pour les rapports soumis par les IC, afin d'harmoniser les évaluations de projets entre les différentes divisions régionales. En effet, la non-uniformité du mode de présentation des rapports autorise des variations dans le processus d'évaluation qui reflètent un jugement de valeurs relatives. Malgré ces failles, la santé générale du portefeuille s'améliore comparativement à la fin de l'exercice 1998. Comme l'indiquait le rapport de situation sur le portefeuille de projets de l'année dernière (paragraphe 20), plusieurs cycles successifs d'examen du portefeuille du FIDA sont nécessaires pour parvenir à dégager des critères de référence qui permettront de juger l'évolution future de la performance globale du portefeuille.

31. La présente section est consacrée à l'examen de certaines des principales questions traitées à l'échelle du portefeuille de projets du FIDA, lequel portera particulièrement sur les projets dont les résultats sont jugés insuffisants par les divisions régionales ou qui risquent de donner lieu à des problèmes majeurs.

B. Mesures pour améliorer la performance

32. En 1999, chaque division a fait en sorte que des membres du personnel du FIDA et/ou des consultants spécialisés se rendent sur les lieux d'exécution de presque tous les projets affichant des résultats insuffisants et de ceux soupçonnés d'avoir des problèmes. Ces visites se sont déroulées dans le cadre de la supervision régulière conduite par l'IC ou séparément, sous la forme de missions de suivi par le FIDA. Dans le cas des pays en situation d'insécurité, la rencontre avec les responsables du projet s'est déroulée dans un pays voisin. Il est également arrivé que les membres compétents du personnel du projet et des fonctionnaires de certains pays se rendent au FIDA, afin de se familiariser avec les règles et procédures du Fonds et de résoudre d'importantes questions en suspens. Les divisions régionales ont employé plusieurs autres mesures, telles que l'établissement ou la consolidation de groupes possédant une compétence particulière, composés de membres de la région et/ou du pays (par exemple des champions locaux au Viêt-nam) pour renforcer l'appui à la mise en oeuvre de leurs portefeuilles respectifs.

33. Dans certaines régions, les ressources des dons ont été largement affectées au soutien du portefeuille de projets en cours d'exécution. Cela concerne notamment l'Unité régionale d'assistance technique chargée d'appuyer la composante micro-entreprise et l'amélioration de la commercialisation en Amérique centrale; le Programme régional de formation au développement rural destiné à soutenir le suivi et l'évaluation; et la Fondation pour la formation et la recherche appliquée en matière de réforme agraire qui forme au développement rural. De plus, ces dons d'assistance technique ont facilité le lancement d'atelier régionaux sur les questions d'égalité entre les sexes. En juin 1999, la division Amérique latine et Caraïbes a mené le dernier cycle d'une série de quatre ateliers sur les questions d'égalité entre les sexes dans toutes ses sous-régions. Au cours de ces ateliers, des plans d'action thématique, à suivre par les missions de supervision, ont été préparés pour les projets. L'Association de crédit rural et agricole Asie-Pacifique (APRACA) a mené à bien plusieurs études, ateliers et programmes de formation à travers la région. La composante microcrédit



des projets conduits au Cambodge, au Laos et au Viet Nam ont tiré un grand profit de ces activités. Dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, des dons d'assistance technique générale ont été attribués au Centre arabe d'étude des terres arides et non irriguées, à l'Organisation arabe pour le développement agricole et au Centre international de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA), pour contribuer à la résolution de problèmes techniques rencontrés par des projets aidés par le FIDA dans la région. Le Département gestion des programmes affectera de manière plus systématique les dons d'assistance technique à son programme de prêts, dons qu'il répartira avec plus de rigueur entre toutes les divisions régionales.

34. Le désengagement des services publics et la poursuite d'une politique de décentralisation par de nombreux gouvernements ont incité le FIDA à aider les organisations non gouvernementales (ONG) et d'autres membres de la société civile à prendre une part plus active à la mise en oeuvre des projets. Les missions de suivi du FIDA ont joué un rôle déterminant dans la multiplication des canaux de communication entre les nouveaux organismes de mise en oeuvre, comme les ONG; avec les autres parties prenantes et entre tous les organismes de mise en oeuvre, d'une part, et leurs IC respectives, d'autre part. Cette fonction de catalyseur continue d'éliminer des obstacles au stade de la mise en oeuvre et de fluidifier l'écoulement des ressources, aussi bien du compte de prêt du projet vers le pays que du projet vers ses organismes de mise en oeuvre.

35. Les principales questions traitées à l'échelle des divisions régionales sont regroupées sous cinq thèmes. Elles seront illustrées par des exemples choisis au niveau d'un projet ou d'un pays et on mettra en évidence, le cas échéant, les mesures correctives adoptées pour les projets dont les résultats sont insuffisants.

36. **Performance de la gestion des projets.** Les carences dans la performance de certains des principaux responsables continue à soulever de lourdes difficultés pour certains des projets confrontés à des problèmes majeurs. Les divisions régionales s'attaquent à ces difficultés en adoptant diverses approches. À titre d'exemple, la gestion du Projet de développement de l'agriculture et de l'élevage à assise communautaire au Cap-Vert (456-CV) s'est nettement améliorée lorsque ses responsables ont sous-traité les activités de crédit à une institution locale spécialisée, ce qui a allégé et simplifié le mandat de l'unité de gestion du projet. La région Afrique I privilégie de plus en plus l'adoption de procédures de recrutement faisant appel à la concurrence. En Mauritanie, un atelier national d'administration des prêts a été organisé en collaboration avec le Bureau du contrôleur, en mars 1999, en vue d'améliorer les résultats de la gestion. Chaque fois que c'est possible, le Programme de formation à la gestion agricole pour l'Afrique (AMTA) est également inclus de façon systématique dans le calendrier de formation des nouveaux projets.

37. Au Rwanda, les aspects ayant trait à la passation des marchés de deux projets criblés d'irrégularités financières et relatives aux marchés ont fait l'objet d'un examen minutieux et très rigoureux, lequel a, bien entendu, ralenti la passation des marchés et les réalisations matérielles. La région Afrique II a obtenu gain de cause en demandant la destitution des directeurs de projet, a pris des dispositions pour assainir l'administration financière d'un projet, avec la participation d'un cabinet comptable local, et s'est entendue avec le gouvernement pour adopter des mesures correctives rigoureuses, y compris la poursuite en justice d'entrepreneurs défaillants pour l'autre projet.

38. Au Sri Lanka, cependant, un projet (473-LK) continue de pâtir d'une pénurie de personnel et d'une capacité de mise en oeuvre insuffisante. Au Pakistan, le projet 353-PK manque notamment de personnel à la hauteur et son déroulement est perturbé par le renouvellement fréquent du personnel (cinq directeurs de projet depuis que le projet est entré en vigueur en 1995). Dans un autre projet conduit au Pakistan (524-PK), la mise en oeuvre s'est heurtée dès le départ à toute une série d'obstacles, résultant principalement de la difficulté de recruter et de conserver du personnel sur le projet.



39. Dans le cas du Kenya, deux projets (458-KE et 467-KE) ont été affectés par quatre types de problèmes corrélés qui ont nui à leur mise en oeuvre, ceux-ci concernaient: la gestion financière et l'établissement de comptes rendus; l'écoulement des ressources vers les districts et les unités de mise en oeuvre; l'affectation du personnel; et la mise au point d'une procédure de consultation appropriée avec les bénéficiaires. L'établissement de comptes rendus financiers (notamment le fait de ne pas soumettre à temps les rapports de vérification des comptes) a donné lieu à une suspension dans le passé, et s'améliore progressivement (bien que les retards demeurent). Le gouvernement a accepté de renforcer la décentralisation de la vérification des comptes et de la fonction d'établissement des comptes rendus, la situation devrait se redresser en 2000. Le gouvernement a aussi fait en sorte de faciliter l'écoulement des ressources du projet vers des unités de mise en oeuvre et des districts décentralisés ainsi que l'affectation de personnes qualifiées à la gestion locale; là encore, on escompte une amélioration en 2000.

40. Les échanges réciproques de compétences et d'expériences en matière de gestion ont nettement progressé dans diverses régions géographiques. Pour opérer un partage de savoirs, par exemple, on a fait appel au directeur d'un projet qui a obtenu de bons résultats en Arménie dans le domaine du développement d'associations d'irrigants pour qu'il conseille des chargés de portefeuille du FIDA dans d'autres pays. De même, des visites d'échange ont été organisées entre des projets conduits au Pakistan et en Tunisie, pour permettre aux intéressés de partager leur expérience en matière d'agriculture dans les zones arides et de conservation des sols, par le biais d'ICARDA. Dans la région Amérique latine et Caraïbes, on a fait un usage intensif du réseau offert par le Système d'échanges d'informations pour les projets du FIDA en Amérique latine (FIDAMERICA) pour diffuser les expériences positives concernant la privatisation de services fournis au portefeuille de projets aidé par le FIDA et la formation des prestataires de service.

41. **Financement de contrepartie.** Cet aspect continue de poser un problème dans les différentes régions géographiques et ses causes varient d'un pays à l'autre. Il est extrêmement difficile à résoudre puisque le financement de contrepartie est lié au cycle annuel récurrent d'opérations budgétaires effectuées par les pays emprunteurs. Sa résolution en un an grâce à un suivi intensif ne garantit pas nécessairement le versement régulier des fonds de contrepartie les années suivantes. Dans certains pays, le déficit de fonds de contrepartie va souvent de pair avec problème des arriérés et de la suspension. Cela s'est produit au Gabon, au Niger et en Sierra Leone. Cependant, dans d'autres pays de la région Afrique I, par exemple dans la République Centrafricaine, en Guinée équatoriale et au Ghana, cette carence n'est pas associée à des arriérés et subsiste à cause de la dotation budgétaire. Le problème du financement de contrepartie incombant au gouvernement prend de grandes proportions au Burundi, au Kenya, au Malawi, dans la République-Unie de Tanzanie et en Zambie, où il traduit, dans la plupart des cas, une crise générale des finances publiques.

42. Dans la région Amérique latine et Caraïbes, huit projets (en Équateur, au Guatemala, au Paraguay et au Venezuela) pâtiraient de l'insuffisance et/ou de la lenteur du versement des fonds de contrepartie, par suite de restrictions budgétaires nationales, de rigidités budgétaires ou d'événements politiques ou institutionnels. En Turquie, la persistance de problèmes associés aux fonds de contrepartie a été telle que le FIDA a rejeté la demande du gouvernement de prolonger l'un des projets proche de son terme, malgré la disponibilité du montant du prêt.

43. D'une manière générale, le Département gestion des programmes s'est attaqué à la question en tâchant d'obtenir davantage d'engagements (assurances) au cours des négociations de prêt; en modifiant les accords de prêt en augmentant la participation du FIDA au financement, en particulier lorsque la parité du taux de change entre les droits de tirage spéciaux et le dollar des États-Unis se solde par un supplément de dollars dans le compte de prêt; et en consolidant la part du gouvernement en la transférant dans une catégorie de prêt inférieure, au stade de la conception, afin de limiter les répercussions négatives du retard de versement des fonds de contrepartie sur la performance globale du projet. Parmi les autres mesures prises, citons la fixation de la contribution du gouvernement aux coûts supplémentaires à des niveaux modestes et le report des contributions à la deuxième moitié de la période de mise en oeuvre du projet.



44. **Amélioration de la conception des projets.** Le bilan à mi-parcours (BMP) et l'évaluation à mi-parcours (EMP) ont prouvé leur efficacité pour rectifier des problèmes résultant de la conception originale et/ou modifier la conception des projets, suivant l'évolution des circonstances. Le projet 229-BI du Burundi a souffert des troubles civils, mais sa mise en oeuvre s'est poursuivie bien qu'elle se heurte à des problèmes majeurs. En 1999, après s'être penchés sur des aspects structurels de base, les auteurs d'un BMP directement supervisé par le FIDA ont déclaré le projet en parfait état de santé. À la suite du BMP effectué sur le projet 353-PK du Pakistan, plusieurs actions correctrices destinées à orienter la mise en oeuvre dans la bonne direction ont été examinées et adoptées avec le gouvernement et la Banque asiatique de développement (BASD), en qualité d'IC. On a préparé un plan d'action assorti d'échéances, étant entendu que le non-respect de ses dispositions entraînerait l'annulation du prêt. Des BMP portant sur deux projets en Mauritanie (318-MR et 471-MR) ont débouché sur d'importants remaniements et recentrages de ces deux projets. S'agissant du projet 318-MR, le BMP a facilité l'élaboration d'un plan d'action prioritaire destiné à assurer la réalisation effective des objectifs de développement du projet. S'agissant du projet 471-MR, le BMP s'est concentré sur la gestion du projet, notamment la gestion financière, ainsi que sur la performance des décaissements du prêt.

45. **Conséquences néfastes de la suspension du prêt sur les résultats du projet.** Ce point s'applique particulièrement aux pays situés dans la région Afrique I. Au Congo, en Guinée équatoriale, au Gabon, au Niger et en Sierra Leone, la performance du portefeuille de projets en 1999 a été affectée par la suspension de prêts pour cause d'arriérés. De même, si de nouvelles activités n'ont pas été entreprises en République démocratique du Congo, en Guinée Bissau et au Libéria, c'est essentiellement à cause d'arriérés non réglés. Globalement, huit pays sont touchés d'une manière ou d'une autre par le problème des arriérés, soit le tiers des pays couverts par la division Afrique I.

46. **Projets gravement affectés par des causes de force majeure.** Dans la région Afrique II, des circonstances incontrôlables perturbent considérablement le déroulement de deux projets. Ces derniers se situent en Angola (la guerre civile empiète sur la majeure partie de la zone du projet) et aux Comores (instabilité politique et suspension de prêts pour cause d'arriérés). Le projet mené en Angola, en dépit des conditions très précaires qui y règnent, a été supervisé avec le soutien et la participation du chargé de portefeuille de pays. Certains résultats ont été obtenus dans les zones accessibles, en ce qui concerne la formation du personnel, la mobilisation d'une assistance technique de base et la multiplication du manioc à partir de matériel végétal certifié sain. L'accomplissement de progrès supplémentaires dépend entièrement d'une amélioration de la situation d'insécurité, qui est extrêmement grave au centre du projet, à Malange. Aux Comores, le portefeuille est suspendu depuis mai 1998. Le gouvernement s'étant acquitté dernièrement de presque tous ses arriérés, la levée de la suspension semble beaucoup plus probable.

C. Problèmes génériques du portefeuille

47. **Suivi et évaluation (S&E).** Les problèmes de S&E mentionnés dans de précédents examens du portefeuille subsistent. Il se peut qu'au stade de l'élaboration, on n'ait pas accordé suffisamment d'attention au flux d'information et aux exigences en matière d'établissement de rapports. Le manque de compétence et des carences institutionnelles constituent les principaux obstacles qui, à l'échelon du projet, ont retardé la mise sur pied d'une unité S&E opérationnelle. Une fois établies, les unités S&E ne sont généralement pas suffisamment appuyées par les responsables du projet, en ce qui concerne l'accès aux moyens de transport et à l'équipement. Même quand elles fonctionnent bien, les unités S&E fournissent des informations centrées sur les résultats financiers et matériels, et ne s'attardent guère à mesurer la réalisation des objectifs de développement. Le soutien à la mise en oeuvre par le FIDA et l'IC est généralement faible pour le suivi et l'évaluation.



48. Le FIDA se sert du cadre logique depuis un certain temps. Toutefois, dans le passé, l'application de ce dernier a manqué de cohérence. Le FIDA continue d'utiliser un cadre logique sur lequel se fondent les résultats et qui oriente les instruments, tout au long du cycle du projet et il encouragera aussi son application pour traiter la question du suivi et de l'évaluation dans le contexte plus général de la mesure de la réalisation des objectifs liés au développement. Il est intéressant de noter que la formation du personnel au cadre logique a été étendue à d'autres départements, par exemple le Département gestion et service du personnel. Au sein du Département gestion des programmes, qui a déjà ajouté de nouveaux cours dans toutes les divisions, la division Amérique latine et Caraïbes a organisé un cours d'espagnol axé sur l'application du cadre logique. Dans plusieurs projets se déroulant en Asie, la technique du cadre logique a surtout été utilisée au stade de la conception du projet, en conjonction avec la méthode accélérée de recherche participative. L'adoption de cette technique exigera un suivi intensif jusqu'à sa complète internalisation par le personnel du Département gestion des programmes. En outre, le FIDA est très conscient que l'application du cadre logique au stade de la conception, et seulement par le personnel du FIDA, ne garantit pas obligatoirement le bon fonctionnement de l'unité S&E. C'est pourquoi le Fonds projette d'étendre la formation au cadre logique au personnel du projet, et d'instrumentaliser la préparation et la mise à jour du cadre logique du projet pour stimuler la participation des parties prenantes.

49. **Participation.** Dans certains projets, même lorsque le personnel est favorable à une approche participative de la mise en oeuvre du projet, il est rarement motivé pour consacrer le temps et les ressources nécessaires à l'application de cette approche, telle qu'elle est envisagée dans la conception du projet. Les directeurs de projet sont généralement évalués par leur superviseur gouvernemental, d'après des résultats physiques plutôt que d'après le taux de participation ou d'autonomisation des bénéficiaires. Le personnel du projet, à son tour, tend à être plus sensible aux besoins et aux attentes du directeur de projet, leur superviseur, qu'à ceux des bénéficiaires. De sorte que l'application des "approches participatives" prévues dans la conception du projet s'opère lentement, et souvent sans qu'on y consacre le temps et les ressources nécessaires.

50. Reprenant la position arrêtée dans fiches de pilotage du FIDA, les responsables du Département gestion des programmes sont d'avis que la participation mérite une attention encore plus soutenue au stade de la mise en oeuvre du projet qu'au stade de la conception (voir aussi au paragraphe 34). La promotion d'un S&E participatif devrait faire partie intégrante de la mise en oeuvre du projet. C'est avec un succès croissant qu'on délègue la responsabilité institutionnelle d'activités comme la formation de groupes aux ONG qui, de par leur orientation ou leur structure, sont plus sensibles aux besoins et aux intérêts des personnes. On s'efforce également de tirer les enseignements d'exemples probants en un lieu donné, afin de les transposer dans d'autres conditions socio-économiques, en ayant pris toutefois la précaution préalable d'évaluer attentivement le nouvel environnement. Comme nous l'avons précisé dans la section consacrée au S&E (paragraphe 47), l'amélioration de l'application de la technique du cadre logique à la conception et à la mise en oeuvre devrait aussi faciliter la communication entre les parties prenantes et, partant, accroître leur participation.

51. **Mise en oeuvre de la composante crédit.** Un grand nombre de projets du portefeuille actuel intègrent une composante crédit. Ces composantes ne donnent pas toutes des résultats satisfaisants. Les problèmes que l'on rencontre fréquemment sont le manque de contact avec les institutions de crédit formelles, les moyens inadaptés des organismes de mise en oeuvre, le coût des services de crédit et le faible recouvrement des prêts. Quelquefois, les problèmes sont aggravés par la discordance des politiques suivies par les autres donateurs, notamment lorsqu'ils préconisent la bonification du service des intérêts, ce qui débouche sur la coexistence de deux approches différentes sur les lieux ou dans les pays où se déroulent des projets du FIDA. Les expériences positives qui se dégagent du portefeuille de projets du FIDA se rapportent à une série d'initiatives qui marquent une évolution vers la fourniture de services financiers ruraux globaux. Ces initiatives mettent fortement l'accent sur la mobilisation de l'épargne rurale et reposent sur l'autonomisation des populations locales à qui il incombera de fournir les services financiers ruraux. Se fondant sur sa propre expérience et sur celle



des autres donateurs, le FIDA est en train de revoir le concours qu'il apporte à la finance rurale et d'étudier comment il pourrait contribuer plus efficacement au développement rural, à la réduction de la pauvreté et à l'autonomisation des pauvres. Toutes ces considérations seront formulées dans un document d'orientation destiné à être soumis à la session de mai 2000 du Conseil d'administration.

52. **Rapports de vérification des comptes.** Les emprunteurs qui ne vérifient pas les comptes en temps voulu et négligent de soumettre les rapports créent des problèmes pour le portefeuille de projets, en particulier s'il s'agit de projets dont les résultats sont insuffisants. La qualité médiocre des rapports sur la vérification des comptes est un autre point à examiner plus avant. Dans le cadre de la supervision globale qu'elle exerce, l'IC est responsable de l'administration du prêt et chargée de vérifier la conformité des opérations comptables annuelles qui reviennent à l'emprunteur. Pour remédier aux principales défaillances, on s'emploie à préparer des dispositions opérationnelles et des directives sur la vérification des comptes du projet, qui serviront à ébaucher des documents de vérification des comptes (par exemple une liste de points à vérifier pour l'examen des rapports sur la vérification des comptes, des modèles de rapports sur la vérification des comptes, le plan de la lettre de gestion, etc.) répondant aux attentes du Fonds, en ce qui concerne le mécanisme de vérification des comptes des projets et tenant compte des difficultés pratiques rencontrées par les emprunteurs et les IC. En outre les observations sur la qualité des rapports sont consignées sur les fiches PSR, lesquelles recensent également les rapports reçus à temps. La question de la ponctualité de la remise des rapports de vérification des comptes et de leur qualité est régulièrement abordée au cours des réunions annuelles et périodiques avec les IC.

IV. COFINANCEMENT ET PARTENARIATS

53. Le montant total du cofinancement mobilisé en 1999 a atteint 122 millions de USD⁶, soit 93% de l'objectif fixé à 131 millions de USD par les fiches de pilotage. Cet écart par rapport à l'objectif est dû au retrait, décidé par le Conseil d'administration, d'un projet pour le Niger dont le cofinancement avait été prévu, en raison d'arriérés non réglés.

54. Sur la période examinée, le nombre de projets lancés à l'initiative du FIDA et cofinancés par d'autres donateurs s'est monté à 15, ce qui correspond à la moitié des projets approuvés. Sur le montant total de cofinancement de ces projets, la contribution des IC respectives se chiffrait à 9,1 millions de USD (10%), celle des autres donateurs multilatéraux à 48,5 millions de USD (54%), celle des institutions bilatérales à 25,5 millions de USD (28%) et celle des ONG à 2,5 millions de USD (3%). Le solde, soit 4,2 millions de USD (5%), représentant la part des cofinanceurs qui n'ont pas encore été sélectionnés.

55. Conformément aux prescriptions des fiches de pilotage du Fonds, l'instauration des partenariats stratégiques et le cofinancement ont amorcé un virage au FIDA. Dans le mode de fonctionnement du Fonds, la formation de partenariats va bien au-delà de la simple mobilisation de ressources financières. Elle fait intervenir d'autres ressources, tout aussi importantes, comme l'information, les connaissances, le savoir-faire et les compétences techniques, la capacité institutionnelle, la bonne volonté, etc. Les modalités qui régissent l'établissement des partenariats sont diverses et vont des arrangements officiels institutionnalisés aux alliances informelles et quelquefois pilotes ou temporaires.

56. Les partenaires du FIDA sont d'envergure mondiale, régionale ou locale. Les institutions Bretton Woods, le BSP/ONU et les institutions des Nations Unies sont ses plus grands partenaires mondiaux. Les institutions financières régionales multilatérales constituent les principaux partenaires du FIDA dans toutes les régions géographiques. À côté des gouvernements des pays emprunteurs, les ONG locales et internationales (qui opèrent au niveau local) et des membres de la société civile

⁶ Ce chiffre inclut le cofinancement du projet 1092-JO conduit en Jordanie, qui a été approuvé après que le projet ait été présenté au Conseil d'administration.



représentent ses partenaires les plus importants à l'échelon local. Les donateurs bilatéraux forment une catégorie spéciale de partenaires du FIDA et, du point de vue géographique, peuvent être considérés à juste titre comme des partenaires mondiaux. En mettant à profit la diversité des moyens, le FIDA s'efforce de construire des partenariats fondés sur des buts généraux communs et des objectifs complémentaires. Cela suppose que les thèmes qui intéressent le FIDA rejoignent ceux de ses partenaires, s'agissant des aspects politiques, techniques, institutionnels, économiques et financiers des opérations conjointes et parallèles sur le terrain.

57. Des réunions de haut niveau se poursuivent régulièrement entre le FIDA et ses principaux partenaires et cofinanceurs. Ces réunions sont suivies par des cadres et les chargés de portefeuille de pays, tant aux sièges que sur le terrain. Avec son premier cofinanceur, la Banque mondiale, le FIDA a œuvré à l'élaboration d'une stratégie commune et au développement de programmes. Des plans de cofinancement à court et moyen termes portant sur le développement de systèmes financiers ruraux, la technologie rurale et la décentralisation ont fait l'objet d'un accord de principe. Dans les deux régions africaines, plusieurs pays ont été sélectionnés en tant que cofinanceurs. Le FIDA collabore étroitement avec le Fonds de l'OPEP à la mise au point d'une stratégie de cofinancement et à un plan pour le Burundi et le Rwanda. Dans la région asiatique, des initiatives fructueuses du FIDA menées au niveau de la population locale ont déjà été reproduites à plus grande échelle par la Banque mondiale et la BAsD. En revanche, au Cambodge, c'est le FIDA qui a entrepris d'appliquer à plus grande échelle les réalisations d'autres institutions des Nations Unies. Dans la région Amérique latine et Caraïbes, le FIDA a collaboré et formé des partenariats sous-régionaux avec la Société andine de développement (CAF) dans la région andine, avec la Banque de développement des Caraïbes (BDC) dans les Caraïbes, et avec la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE) en Amérique centrale, en vue de mettre en place des capacités nationales et régionales dans les domaines de la politique agricole et de l'élaboration et l'exécution de projets. Au niveau de la division Proche-Orient et Afrique du Nord, outre sa collaboration avec la Banque mondiale, le FIDA a conclu un partenariat solide et des accords de cofinancement avec le Fonds arabe pour le développement économique et social (FADES) et la Banque islamique de développement (BIsD).

58. Le FIDA a noué des partenariats étroits avec les deux autres institutions des Nations Unies basées à Rome. Des réunions tripartites se tiennent régulièrement au niveau des directeurs entre le Fonds, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM). D'étroits contacts entretenus aux sièges des organisations à divers niveaux et lorsque les missions du FIDA se rendent dans les pays bénéficiaires viennent prolonger ces réunions. Le Fonds a conclu un accord de collaboration avec le PAM dans les domaines suivants: le secours pour le redressement après les crises, la programmation conjointe de projets de développement et l'intensification du partage d'informations. Ces domaines d'intervention stratégiques se concrétisent par l'attribution d'une aide alimentaire aux projets. Dans le cas de la Chine, par exemple, la collaboration étroite avec le PAM repose sur l'utilisation du système d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité, mis au point par le PAM, pour identifier des zones de projet, concevoir les projets et organiser le cofinancement. La collaboration avec la FAO englobe aussi la participation à l'élaboration des projets, le cofinancement et la gestion de projets du FIDA concernant la recherche technique et le redressement après les crises

59. La collaboration et le cofinancement avec les agences bilatérales s'étendent à toutes les régions géographiques. Au 31 décembre 1999, les donateurs bilatéraux avaient participé à hauteur de 17% au montant total du cofinancement des projets aidés par le FIDA (quelque 1001,7 millions de USD); en 1999, cette part a progressé de 18%. D'un point de vue cumulatif, les trois principaux cofinanceurs sont les gouvernements français, allemand et néerlandais. Toutefois, ces dernières années, on a noté une nette progression des accords de cofinancement avec les gouvernements belge, danois, japonais, suédois, suisse et britannique ainsi qu'avec le gouvernement des États-Unis. Comme par le passé, les divisions régionales s'emploient continuellement à intensifier les contacts avec les donateurs bilatéraux, tant sur le terrain qu'aux sièges. Les partenariats avec les donateurs bilatéraux s'étendent

bien au-delà du cofinancement et incluent la fourniture de fonds fiduciaires par certains donateurs pour parrainer des études et des revues de sujets d'actualité et d'autres questions touchant au développement.

60. Globalement, les efforts de cofinancement du FIDA sont récapitulés dans le tableau suivant, par division régionale (tableau 7).

Tableau 7: Répartition du financement par région 1978-1999

Région	Montant financé par le FIDA (millions de USD)	% du coût des projets	Montant du cofinancement (millions de USD)	% du coût des projets	Contribution nationale (millions de USD)	% du coût des projets	Coût des projets (millions de USD)
Afrique I	1 140,1	39,2	1 139,0	39,2	626,6	21,6	2 905,8
Afrique II	1 117,4	46,4	777,5	32,3	515,0	21,4	2 409,9
Asie	2 141,9	31,3	1 764,5	25,8	2 945,5	43,0	6 851,9
ALC	1 030,8	41,0	743,1	29,6	738,4	29,4	2 512,3
POAN	1 089,8	23,6	1 404,4	30,4	2 126,3	46,0	4 620,5
Total	6 520,0	33,8	5 828,4	30,2	6 951,9	36,0	19 300,3

61. Les difficultés liées à la mobilisation du cofinancement ont été alourdies ces dernières années par la réorientation vers le secteur non agricole et les réorganisations, opérées par les donateurs bilatéraux. La plupart des donateurs bilatéraux ont décentralisé la prise de décisions à l'échelon des pays, où le FIDA, qui ne dispose pas de représentant à cet échelon, n'est plus en mesure d'intervenir régulièrement, ni d'entretenir un dialogue soutenu.

62. Diverses mesures ont été appliquées pour surmonter ce problème. Par exemple, à l'occasion des visites qu'ils effectuent dans les pays, les membres du personnel du Département gestion des programmes s'arrangent habituellement pour rencontrer des représentants des donateurs; cette pratique a récemment pris une importance supplémentaire du fait de la politique de décentralisation suivie par les donateurs bilatéraux. Les visites dans les pays sont souvent complétées les visites que se rendent mutuellement le FIDA et les donateurs bilatéraux en leurs sièges. Le Fonds rencontre les principaux donateurs bilatéraux dans le cadre de réunions annuelles régulières, durant lesquelles ils examinent le programme général annuel des opérations, et ensuite au cours de réunions ad hoc menées au cas par cas.

63. Le FIDA organise systématiquement des réunions de synthèse afin de délimiter les grands domaines de collaboration avec tous ses partenaires mondiaux et régionaux, réunions qui sont souvent suivies par des contacts dans le pays, à divers stades du cycle du projet. Des résultats tangibles sont déjà en vue. Par exemple au Ghana, le FIDA, qui collabore et cofinance un projet (1002-GH) avec la Banque mondiale, est en train, avec cette dernière, de décentraliser la mise en oeuvre du projet, du niveau du district vers le niveau du village, pour ce qui est des activités communautaires. De même, et toujours au Ghana, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) et le FIDA rassemblent leurs efforts sur un projet de services financiers ruraux qui jette le pont qui manquait entre les secteurs financiers formel et informel. En Éthiopie, la collaboration avec le gouvernement et la Banque mondiale s'est avérée très efficace pour intégrer la production et la multiplication de semences par les petits exploitants dans le système national de production de semences. Le projet reconnaît également aux petits exploitants le statut de producteurs privés de semences.

64. Des membres du personnel du FIDA participent, dans la mesure du possible, aux réunions du groupe consultatif de la Banque mondiale ou à des réunions analogues parrainées par des banques régionales et des donateurs bilatéraux, pour défendre l'approche du FIDA en matière de lutte contre la pauvreté. Récemment, une nouveauté intéressante au niveau des pays a été le lancement d'ateliers de conception par confrontation avec la réalité, avec la participation des représentants locaux des principaux donateurs, et le lancement d'ateliers de mise en oeuvre des projets avec la collaboration de l'IC.

65. Dans l'ensemble, les divisions régionales consacrent un temps et des efforts considérables à l'établissement de partenariats et à la mobilisation du cofinancement. Le temps réservé à cette activité est estimé à 10-15%, toutes divisions régionales confondues. Toutefois, l'estimation du temps dépensé par les divisions régionales ne tient pas compte du temps pris par des hauts responsables du FIDA, qui est tout aussi important puisque la plupart de leurs voyages et, dans une certaine mesure, leurs réunions avec des entités extérieures sont consacrés à cet objectif. Lorsque des cofinanceurs potentiels se retirent d'un accord de cofinancement, pour diverses raisons, il faut mobiliser des effectifs supplémentaires pour trouver de nouveaux cofinanceurs ou modifier la conception du projet en vue d'atténuer l'impact négatif de l'abandon de certaines activités qui devaient être cofinancées.

V. INSTITUTIONS COOPÉRANT À LA SUPERVISION DES PROJETS

66. Le portefeuille actuel de 214 projets est administré par dix IC et par le FIDA. Le tableau 8 ci-dessous montre que, le BSP/ONU supervise quelque 53% du portefeuille de projets en cours, la Banque mondiale 14% et la CAF 8%. En tant que partenaires mondiaux du FIDA, le BSP/ONU et la Banque mondiale fournissent des services de supervision couvrant 67% du portefeuille de projets actuel, le solde étant à la charge d'institutions régionales réparties à travers le monde.

67. Le transfert d'un nombre élevé de projets lancés à l'initiative du FIDA de la Banque mondiale vers le BSP/ONU a aussi augmenté la part relative du portefeuille du FIDA confiée au BSP/ONU, diminuant d'autant la part de la Banque mondiale, depuis le début de l'année 1999.

Tableau 8: Répartition du portefeuille par institution coopérante à la fin de 1999

Institution coopérante*	Nombre de projets	% du total	Volume total des prêts du FIDA (millions de USD)	% du total
BAfD	6	2,8	54,7	2,0
FADES	14	6,5	189,0	7,0
BAsD	7	3,3	108,4	4,0
BCIE	5	2,3	45,4	1,7
BOAD	10	4,7	117,5	4,4
CAF	16	7,5	183,1	6,8
BDC	5	2,3	19,8	0,7
BID	1	0,5	6,0	0,2
FIDA	7	3,3	99,1	3,7
BSP/ONU	113	52,8	1 541,4	57,3
Banque mondiale	30	14,0	327,9	12,2
Total	214	100,0	2 692,4	100,0

* Les noms des institutions coopérantes figurent intégralement à l'annexe III.

68. Des réunions annuelles et périodiques se déroulent avec toutes les IC, aux sièges et sur le terrain. Les participants à ces réunions abordent plusieurs questions opérationnelles et dressent un programme de travail pour les missions de supervision. Pour des raisons d'efficacité et de proximité, le BSP/ONU a accepté, à la demande du FIDA, d'ouvrir une antenne à Rome en avril 1999. Cette antenne qui est déjà entrée en activité accèdera au statut de bureau en 2000, lorsqu'elle sera gérée de façon autonome.

69. L'obstacle général auquel se trouve confronté le FIDA lorsqu'il a à traiter avec les IC résulte de leur diversité, qu'il s'agisse de la culture d'entreprise, des stratégies d'intervention, du mode de fonctionnement, du mode de présentation des rapports sur la performance des projets et de la fourniture d'un soutien, notamment en ce qui concerne les thèmes privilégiés de l'action du FIDA,

comme la pauvreté rurale, la participation des bénéficiaires, le ciblage, l'intégration du souci d'équité entre les sexes au cœur des activités, etc. Le FIDA se heurte d'autant plus à ces obstacles que l'IC est une institution financière de plein exercice et cofinance également des projets aidés par le FIDA, ce qui est le cas de la plupart d'entre elles.

70. La situation du FIDA par rapport au BSP/ONU se pose en d'autres termes, ce dernier étant prestataire de services. Le montant actuel du coût de la supervision convenu avec le BSP/ONU ne couvre, par an, qu'une seule supervision complète et une mission de suivi très superficielle, alors que certains des projets qui rencontrent des problèmes et les projets récemment lancés exigent une supervision et un suivi plus intensifs. De plus, le suivi des thèmes privilégiés du FIDA cités ci-dessus implique un contact direct avec les bénéficiaires et la collecte d'informations de première main auprès de ces derniers. Ce qui passe par des visites aux points stratégiques de la zone du projet, là où se déroulent des activités faisant appel à la population locale, lesquelles auront des retombées directes sur la durée et la composition des missions de supervision et sur les coûts qui s'ensuivent. Par suite de restrictions budgétaires, il devient de plus en plus difficile au BSP/ONU de satisfaire à ces attentes, malgré que de hauts responsables soient affectés à la gestion du mandat confié par le FIDA et que des membres du personnel aient été désignés pour superviser le portefeuille du Fonds.

VI. PROJETS DIRECTEMENT SUPERVISÉS PAR LE FIDA

71. En décembre 1999, le Conseil d'administration a approuvé la version finale du projet de la Zambie, qui sera placé sous la supervision directe du FIDA, ce qui porte à 15 le nombre de projets entrant dans cette catégorie. Outre qu'ils respectent le partage régional requis par le Conseil d'administration au moment où il approuvait la supervision directe par le FIDA, la majorité (12) des prêts ont été consentis à des conditions particulièrement favorables. Un prêt a été approuvé au titre du mécanisme flexible de financement (MFF). Neuf projets ont trait au développement rural ou agricole, tandis que trois se rapportent au crédit et à des services financiers ruraux.

72. Des dons au titre du MSI ont été attribués à 12 des pays emprunteurs pour faciliter des activités de démarrage. Les engagements et les décaissements relatifs aux 10 dons au titre du MSI entrés en vigueur se montent environ à 80%. Les dons au titre du MSI servent à financer des études de référence, l'assistance à la passation des marchés et l'élaboration de systèmes de S&E. Les études de référence joueront un rôle important en démontrant l'efficacité de la supervision directe. De plus, afin d'évaluer plus avant le travail de supervision du FIDA, on comparera des projets directement supervisés à ceux de deux groupes témoins distincts. Le premier groupe témoin se compose de projets lancés à l'initiative du FIDA, approuvés depuis avril 1997 (date à laquelle a été approuvé le premier projet directement supervisé par le Fonds). Ce groupe, formé de 44 projets signés supervisés par une IC classique a été subdivisé par régions. Le deuxième groupe témoin comprend des projets du FIDA déjà approuvés, conduits dans un pays donné. Tout au long de cet exercice pilote, les résultats des projets directement supervisés seront comparés à ceux des projets des groupes témoins.

73. Comme la plupart des projets directement supervisés par le FIDA n'ont été approuvés que récemment, on s'efforce de faire en sorte que les accords de prêt soient signés en temps voulu et que les prêts remplissent les conditions requises pour leur entrée en vigueur. Le tableau 9 ci-dessous compare les projets directement supervisés avec les projets du groupe témoin, du point de vue la durée moyenne requise pour atteindre les étapes essentielles de la phase qui précède l'exécution.⁷

⁷ Les définitions et les indicateurs figurent dans le document EB 98/66/R.10, page 17.

Tableau 9: Temps écoulé entre l’approbation et l’entrée en vigueur pour les projets directement supervisés

État du prêt	Projets directement supervisés (mois)			Projets lancés à l’initiative du FIDA depuis avril 1997 (mois)		
	De l’approbation à la signature/ 31/12/99	De la signature à l’entrée en vigueur/ 31/12/99	De l’approbation à l’entrée en vigueur/ 31/12/99	De l’approbation à la signature	De la signature à l’entrée en vigueur	De l’approbation à l’entrée en vigueur
en vigueur	2,0	7,1	9,1	3,0	6,1	9,4
non encore en vigueur	6,1	8,8				
non encore signé	9,8					

74. **Prêts non encore signés.** Un des trois prêts approuvés et non encore signés se rapporte au projet de la Zambie, qui a été approuvé en décembre 1999. Les autres prêts non signés (Brésil et Ouganda) attendent l’aval du parlement. Les travaux préparatoires relatifs à ces deux prêts ont sensiblement progressé, au point d’inclure, pour l’un d’entre eux, l’achèvement de l’enquête de référence et la préparation d’un manuel de mise en oeuvre. La plupart des conditions nécessaires à l’entrée en vigueur de ces deux prêts seront remplies à la signature des prêts.

75. **Prêts non encore en vigueur.** Des prêts ont été signés pour cinq projets, sans être déjà entrés en vigueur. La période moyenne qui s’est écoulée entre la signature et l’entrée en vigueur est légèrement plus longue pour ces projets (8,8 mois) que pour ceux du groupe témoin I (6,1 mois). La supervision directe a permis au FIDA de conduire des activités durant la période précédant l’entrée en vigueur, destinées à accélérer celle-ci, mais surtout d’affecter des ressources au cours de cette période à des mesures qui amélioreront la mise en oeuvre.

76. **Prêts en vigueur.** Sept projets directement supervisés sont déjà entrés en vigueur, cinq depuis 1999. Ces projets se caractérisent par la participation des bénéficiaires à la prise de décisions et à la mise en oeuvre des activités du projet. Les premières activités de mise en oeuvre de ces projets ont été axées sur l’établissement du cadre institutionnel nécessaire à la participation effective des bénéficiaires. Les ateliers préparatoires de tous ces projets ont eu lieu et les études de référence sont terminées ou en cours.

77. Les activités conduites durant les trois premières années du programme au Mali, financées au titre du mécanisme flexible de financement (MFF), avaient pour but essentiel de mettre en place des institutions, des mécanismes et des procédures propres à autonomiser les bénéficiaires. Des progrès sensibles ont déjà été réalisés dans la création et l’immatriculation officielle (en tant qu’organismes privés) d’associations nationales et régionales au sein desquelles les bénéficiaires ont la possibilité de débattre, afin de cerner leurs priorités et de participer à la prise de décisions concernant le programme. Le FIDA a prêté un concours majeur à l’établissement de ces associations et d’autres institutions intervenant dans la mise en oeuvre. Au Bénin, les premières activités de mise en oeuvre ont servi à instaurer une relation étroite entre le projet directement supervisé et le projet 488-BJ du FIDA en cours d’exécution; les deux projets devraient tirer un profit appréciable de partages d’expérience formels et informels. À ce jour, on dénombre sept associations de services financiers (ASF) formées dans le cadre du projet directement supervisé et des recherches participatives accélérées ont été menées dans tous les villages couverts par le projet. Les premières activités de mise en oeuvre entreprises en Gambie ont aussi mis à profit les résultats obtenus par d’autres projets du FIDA. En l’occurrence, certains des acquis (notamment la construction d’un bureau central) d’un projet clos financé par le FIDA ont été mis à la disposition du projet directement supervisé. Le personnel de l’unité d’appui au projet est au complet et deux antennes ont été installées sur le terrain. Une étude de référence exhaustive a déjà été réalisée. On a commencé à ébaucher le plan de travail et budget annuel du projet sur le terrain, avec la participation des bénéficiaires. L’élaboration du cadre institutionnel qui englobera les groupes communautaires locaux (kafos), les ONG locales et des institutions financières non bancaires est presque achevée.



78. Les projets du Zimbabwe et du Sri Lanka sont entrés en vigueur à la fin de 1999. L'approche programmatique est un aspect important de la conception de ces deux projets. S'agissant du Sri Lanka, l'établissement du lien essentiel entre les petits agriculteurs et le secteur privé devrait élever le revenu de ceux-ci et assurer la viabilité des acquis du projet. On a nommé le directeur et les responsables du projet et l'appel à manifestation d'intérêt pour l'attribution des premiers contrats de prestataires de services devrait être lancé début 2000. Au Zimbabwe, les bénéficiaires participeront pleinement à la remise en état du périmètre irrigué, qui leur sera finalement transféré, pour qu'ils en assurent la gestion. L'entrée en vigueur de ce programme a été nettement plus rapide que celle des projets approuvés récemment pour le Zimbabwe. Le facilitateur de programme et d'autres responsables sont à leur poste et un plan de travail et budget annuel provisoire a été dressé pour la première année. Les critères de sélection des districts et des périmètres sont au point.

79. La mise en oeuvre des projets directement supervisés par le FIDA en Arménie et au Bangladesh a été la plus longue. Il est encore trop tôt pour évaluer l'effet de la supervision directe par le FIDA, sous l'angle de l'obtention de meilleurs résultats sur le terrain et d'un impact à plus long terme. Néanmoins, les premières indications concernant ces projets permettent d'augurer favorablement de certains résultats.

80. Le projet de l'Arménie vise à améliorer les conditions de vie de la population cible, en termes d'augmentation de la production agricole, des revenus et de la sécurité alimentaire. Il a déjà produit des résultats impressionnants sur le terrain. Les retombées positives des deux principales activités du projet, l'irrigation et le crédit, sont perceptibles dans la zone du projet. Une deuxième étude a été effectuée à la fin de 1999 et ses résultats ont été comparés à ceux de l'étude de référence menée en 1998. L'étude a révélé que pour les bénéficiaires qui ont emprunté dans le cadre du projet du FIDA (plus de 3 500 prêts ont été prorogés), la fréquence de la pauvreté a reculé en passant de 72% à 45%. On estime que les revenus des emprunteurs se sont accrus de quelque 55%. Il est apparu que les bénéficiaires du projet dépendaient beaucoup moins de la vente de leurs biens pour survivre que les habitants du même village qui n'avaient pas reçu de crédit. L'étude a aussi établi un lien très net entre l'élévation des rendements agricoles et les interventions du projet.

81. Le projet du Bangladesh était destiné à accroître les revenus et à améliorer la nutrition de familles sans terres et marginales, ainsi qu'à aider les petits exploitants à augmenter leur productivité et à diversifier leur production en cultures à plus haute valeur. Plus de 7 000 démonstrations de cultures de fruits et légumes ont été conduites en 1999, nombre d'entre elles dans les exploitations d'agriculteurs marginaux et dans celles dirigées par des femmes. Le projet a aussi enregistré des progrès notables dans le domaine de la formation des bénéficiaires, ce qui représente une condition préalable à la participation effective de ces derniers. Des observations ponctuelles indiquent que les paquets technologiques étendus ont induit une hausse des revenus, et un certain degré de diversification est déjà visible, en particulier parmi les petits agriculteurs qui ont accès à des ressources supplémentaires. La signature d'accords complémentaires entre le gouvernement et des intermédiaires financiers devrait intervenir au début de 2000, offrant ainsi aux bénéficiaires une source fiable de crédit.

82. Les décaissements relatifs aux projets directement supervisés accusent généralement une tendance plus favorable que celle des groupes témoins et témoignent de l'effet positif de la supervision et du suivi rigoureux du FIDA. Le taux de décaissement plus faible que prévu pour le Bénin résulte de la capacité du FIDA à tirer avantage des résultats de ses propres projets au Bénin. Les derniers projets entrés en vigueur sont un peu à la traîne des groupes témoins; cependant, le caractère hautement participatif de ces interventions se traduit par un ralentissement du rythme des décaissements au début du projet. Le taux de décaissement pour le projet de l'Arménie est sensiblement supérieur à la moyenne des autres projets du FIDA à ce stade de mise en oeuvre.

Tableau 10: Comparaison des taux de décaissement entre les projets directement supervisés par le FIDA et ceux des groupes témoins

Pays	Pourcentage de décaissement	Groupe témoin de projets lancés à l'initiative du FIDA	Groupe témoin dans un pays donné
Arménie	78,9	36,2	18,2
Bangladesh	27,3	56,8	21,4
Bénin	4,1	10,8	7,8
Gambie	5,5	3,8	8,1
Zimbabwe	2,5	3,8	1,4

Note: La comparaison des décaissements est fondée sur le nombre de trimestres depuis la date d'entrée en vigueur.

83. Les premiers enseignements tirés de l'expérience du FIDA sont repris ci-dessous:

- La supervision directe permet au FIDA de gérer de manière plus rentable son portefeuille de projets de pays. Au Bénin et en Gambie, par exemple, des membres du personnel de projets clos ou sur le point de l'être ont exercé la fonction de diligents auprès d'autres projets pour faciliter leurs activités de démarrage.
- En Arménie, on a remarqué que la supervision directe accélérât le décaissement, améliorerait le fonctionnement du système de S&E, livrait une connaissance plus approfondie du pays et un retour d'information plus complet pour améliorer l'élaboration de projets futurs.
- La supervision directe offre un moyen d'en apprendre davantage sur le contexte national, notamment sur les structures institutionnelles. Elle permet également aux chargés de portefeuille de pays de tisser un réseau entre les projets du FIDA et facilite la coordination de l'ensemble du portefeuille de projets.

84. La supervision directe a renforcé la communication et le dialogue avec les acteurs du projet, éléments qui conditionnent le suivi rapide des recommandations émises par les missions de supervision. Sous la supervision directe, les rapports de supervision et les lettres accompagnatrices sont préparés et envoyés dans de meilleurs délais, généralement dans le mois qui suit la visite de la mission.

VII. MÉCANISME FLEXIBLE DE FINANCEMENT (MFF)

85. En septembre 1998, le Conseil d'administration a approuvé le MFF en tant que nouvel instrument de financement des projets de développement. Le MFF a été créé pour ménager plus de souplesse durant la conception des projets mais surtout en cours d'exécution. En décembre 1998, le FIDA a approuvé son premier prêt au titre de ce mécanisme de financement – le projet 1089-ML, au Mali. Depuis lors, cinq autres prêts ont été approuvés au titre du MFF (Bhoutan, Cap-Vert, Guatemala, Guinée et Nicaragua). Le MFF est un mécanisme de financement particulièrement intéressant pour les petits pays car le coût de la conception d'un projet est toujours à peu près le même, quel que soit le montant du prêt. Les prêts accordés au titre de ces six projets représentent un montant total d'environ 84,0 millions de USD.

86. Les projets financés au titre du MFF ont pour caractéristique commune de suivre une démarche fortement participative et novatrice en ce qui concerne l'exécution et d'être appuyés par le développement institutionnel sur le long terme. Le FIDA reconnaît qu'une période d'exécution plus longue (plus de cinq à six ans) est généralement nécessaire pour garantir la pérennité des activités des projets fortement participatifs et pour mettre en place le cadre institutionnel d'appui. La souplesse de la budgétisation et de l'exécution sont également des caractéristiques inhérentes au MFF.

87. Jusqu'à présent, un seul des projets approuvés au titre du MFF est entré en vigueur, à savoir le programme du fonds de développement en zone sahélienne, au Mali. Deux accords de prêt ont déjà été signés. Les trois autres projets ont été approuvés à la session de 1999 du Conseil d'administration, et la signature des prêts devrait avoir lieu au début de 2000.

88. En raison de la nature innovante de ces projets, particulièrement en ce qui concerne leur encadrement, les activités de préexécution et de début d'exécution visent essentiellement à définir les attributions institutionnelles et à résoudre les difficultés s'y rapportant. Par exemple, le programme mis en oeuvre au Mali envisage de créer de nouvelles organisations du secteur privé pour exécuter une opération financée par des fonds publics. Pour la première fois au Mali, les responsables du projet et ses cellules de coordination, ainsi que le recrutement du personnel clé ne relèveront pas directement des autorités maliennes. Le FIDA a collaboré avec succès avec les institutions maliennes officielles pour en transférer les attributions au secteur privé, les pouvoirs publics ayant désormais un rôle de supervision et non plus d'exécution. Comme prévu au titre du MFF, les chargés de portefeuille de pays ont pu tirer parti de diverses compétences disponibles au FIDA pour résoudre les problèmes d'exécution, et ont notamment reçu un appui des responsables de l'évaluation, des préposés aux prêts et des conseillers juridiques.

VIII. DONS D'ASSISTANCE TECHNIQUE

89. En 1999, 124 dons d'assistance technique (DAT), d'un montant total de 29,6 millions de USD, ont été approuvés pour des opérations bénéficiant de ce type de financement. Au cours de la période 1987-1999, un montant total de 324,9 millions de USD a été approuvé pour des DAT accordés au titre du programme ordinaire, et un montant de 24,1 millions de USD pour les DAT accordés au titre du programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification (tableau 11).

Tableau 10: Résumé des dons d'assistance technique

	1978-1999				1999			
	Nombre de dons	% du total	Montant des dons (m USD)	% du total	Nombre de dons	% du total	Montant des dons (m USD)	% du total
Préparation des projets	188	14,1	34,1	9,8	0	0,0	0,0	0,0
Composantes des projets	37	2,8	25,1	7,2	2	1,6	0,6	2,2
Fonds d'élaboration des projets	391	29,2	38,5	11,0	21	16,9	8,2	0,0
Recherche agricole	177	13,2	138,6	39,7	7	5,6	7,0	23,7
Recherche GCRAI	123	9,2	93,7	26,8	4	3,2	4,6	15,6
Recherche autre que GCRAI	54	4,0	44,9	12,9	3	2,4	2,4	8,1
Autres activités de recherche, de formation et autres	181	13,5	83,1	23,8	36	29,0	9,7	32,9
Mécanisme spécial d'intervention	145	10,8	15,3	4,4	24	19,4	1,8	5,9
Phase préliminaire de développement et d'essai	47	3,5	3,8	1,1	2	1,6	0,1	0,4
PCE FIDA/ONG	171	12,8	10,5	3,0	32	25,8	2,2	7,3
Total	1 337	100,0	349,0	100,0	124	100,0	29,6	100,0

90. **DAT à des centres bénéficiant ou non du soutien du GCRAI.** Les liens entre les programmes de recherche financés par le FIDA et ses projets d'investissement en cours ou futurs ne cessent d'être renforcés de manière à augmenter la probabilité d'adoption par les groupes cibles du Fonds des techniques ainsi développées. En 1999, le FIDA est resté la seule institution financière multilatérale qui finance la recherche axée sur les systèmes cultureux des ruraux pauvres dans les pays en développement. Il a par ailleurs renforcé encore le rôle important qu'il joue au sein de la communauté internationale en matière d'appui au développement des techniques destinées aux pauvres, puisqu'il a assumé la présidence du groupe d'appui des donateurs du Forum mondial pour la recherche agricole. Il a favorisé et mobilisé l'appui international pour les partenariats stratégiques qui peuvent contribuer à tirer parti des résultats de la recherche scientifique de pointe pour résoudre les difficultés auxquelles se heurtent les communautés agricoles dont les ressources sont limitées.



91. En 1999, quatre DAT représentant au total un montant de 4,63 millions de USD ont été approuvés pour financer des projets de recherche agricole menés par des centres bénéficiant du soutien du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI). Il s'agit des dons suivants: a) diversification des systèmes de culture paysanne en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale par l'arboriculture d'essences indigènes; b) expérimentation en collaboration avec les agriculteurs de technologies susceptibles d'augmenter la production de sorgho et de mil dans le Sahel; c) développement et expérimentation d'une approche intégrée de lutte contre les parasites gastro-intestinaux des petits ruminants en Asie du Sud et du Sud-Est; d) recherche adaptative sur les techniques de production et de conservation de l'igname en Afrique de l'Ouest.

92. Trois DAT représentant au total un montant de 2,40 millions de USD ont été approuvés pour financer la recherche entreprise par des centres ne bénéficiant pas de l'appui du GCRAI. Il s'agit des dons suivants: a) évaluation participative, adaptation et adoption de techniques de gestion des éléments nutritifs respectueuses de l'environnement pour les paysans pauvres en ressources; b) programme régional pour la mise au point et la diffusion de techniques améliorées d'apiculture en Afrique du Nord; c) projet sous-régional d'intégration de l'aquaculture dans les systèmes d'agriculture paysanne irriguée en Afrique australe.

93. L'examen des DAT destinés à la recherche agricole, réalisé en 1999, a révélé que ces dons rencontrent souvent les mêmes problèmes généraux d'exécution que les opérations de prêt du Fonds. Les mesures plus particulièrement prises au cours de l'année pour résoudre ce type de problème ont visé à: a) s'assurer que la conception des DAT coïncide de manière plus précise aux critères généraux du FIDA applicables aux dons, en mettant l'accent sur la participation des agriculteurs et sur le renforcement des capacités; b) renforcer les liens entre les DAT et les opérations de prêt par un travail d'équipe entre techniciens et responsables des programmes au stade de la conception; c) assurer l'interaction accrue des divers acteurs participant à l'exécution des DAT en organisant des ateliers participatifs de conception et d'exécution; et d) recourir à la méthode du cadre logique pour tous les nouveaux DAT en vue de rendre le suivi plus efficace et d'incorporer des indicateurs de suivi et d'évaluation plus performants au stade de la conception. Ces aspects de l'exécution ont également été suivis de près au cours de la supervision des DAT ainsi qu'en d'autres occasions. La plus haute importance a notamment été accordée à la question de savoir comment renforcer les liens entre prêts et dons et la pertinence des DAT pour les opérations de prêt et les bénéficiaires du FIDA: à cette fin, des discussions sont en cours avec les bénéficiaires de dons en vue du lancement d'un système de fiches de conseils techniques (FCT). Les FCT auront pour objet d'informer les projets sur les nouvelles techniques issues de la recherche financée par le FIDA, et sur les catégories de ruraux pauvres et d'environnement agro-écologique pour lesquels elles ont une pertinence.

94. **Dons d'assistance technique régionaux.** Les DAT régionaux ont essentiellement pour objet d'appuyer diverses activités de renforcement des capacités et de formation, y compris l'organisation d'ateliers et la réalisation d'études spéciales, en réponse à des préoccupations régionales particulières. En 1999, des DAT d'un montant total d'environ 4,92 millions de USD ont été approuvés pour appuyer des activités régionales qui contribueront à la réalisation des objectifs du programme régional de prêt. Les principaux DAT régionaux approuvés au cours de l'année sont les suivants: a) le programme régional de formation au développement rural (Argentine, Bolivie, Chili, Paraguay, Pérou et Uruguay); b) le programme d'appui aux institutions et aux actions gouvernementales visant à réduire la pauvreté dans la zone du Marché commun du Cône Sud; c) le programme de renforcement des capacités régionales aux fins du suivi et de l'évaluation des projets de lutte contre la pauvreté rurale en Amérique latine et aux Caraïbes (PREVAL) – Phase II; d) le programme régional à l'appui du développement des camélidés sud-américains (Argentine, Bolivie, Chili et Pérou) – Phase III; et e) la centrale multidonateurs pour la sécurité alimentaire et le développement rural en Afrique australe. Les DAT régionaux sont de plus en plus orientés sur le renforcement des moyens nationaux, sous-régionaux et régionaux en vue d'améliorer la qualité d'exécution des portefeuilles de projets (voir également paragraphe 33).

IX. ÉVALUATION ET DÉMONSTRATION DES RÉSULTATS SUR LE TERRAIN

95. Pour assurer un suivi méthodique de la qualité d'exécution des projets du portefeuille, l'étape suivante, en toute logique, est de mettre en place un système bien structuré de relevés et de rapports concernant l'impact sur le développement. Outre qu'elles fournissent un appui en matière d'exécution, les missions de supervision sont chargées de l'évaluation et des rapports concernant les progrès accomplis sur le plan financier et matériel; par contre, un RAP doit brosser un tableau global de la manière dont les activités de projet ont abouti à des résultats concrets sur le terrain.

96. Malheureusement, par le passé, la préparation des RAP a été le maillon le plus faible de la chaîne qu'est le cycle des projets au FIDA. Pour remédier à ce problème, le FIDA a élaboré un cadre conceptuel assorti d'un schéma annoté (voir l'annexe III) afin de préparer les RAP répondant aux objectifs ci-après:

- a) encourager l'auto-évaluation par le FIDA et l'emprunteur de la qualité de conception et d'exécution du projet au regard des objectifs de développement;
- b) permettre un retour d'information de la part de ceux qui se chargent de l'exécution afin d'améliorer les stratégies de prêt par pays et la conception des opérations futures;
- c) à partir de l'information reçue dans le cadre des activités a) et b) ci-dessus, accroître l'impact sur le développement et la pérennité de l'action après que l'assistance du FIDA ait pris fin.

97. L'ensemble du processus doit reposer sur l'interface avec la méthode du cadre logique. L'adoption d'une gestion des projets fondée sur les résultats et sur le cadre logique est de plus en plus fréquente pour les nouveaux projets du FIDA, grâce aux stages de formation intensive organisés par le Département gestion des programmes (PD). Pour les projets en cours du portefeuille pour lesquels aucun cadre logique n'a été préparé au stade de la conception, un cadre logique sera introduit "a posteriori" pour permettre la préparation des RAP suivant un mode de présentation normalisé.

98. En essence, pour préparer les RAP à l'avenir, on entend mesurer l'évolution (quantitative et qualitative) des comportements de la clientèle du projet, qui se concrétise progressivement durant l'exécution du projet et qui doit se poursuivre une fois le projet achevé. Reposant sur ces prémisses, le RAP entend mesurer bien plus que la prestation de services par un projet (résultats financiers et matériels), ce qui figure en général dans les rapports de supervision des projets. Par contre, l'objet du RAP est d'évaluer si les services du projet ont été utilisés par les clients, et de quelle manière.

99. L'évaluation des résultats du projet au regard des objectifs de développement portera également sur des aspects non quantitatifs, par exemple le renforcement des capacités, le développement d'une structure participative, la décentralisation, l'équité entre les sexes, la participation de la société civile aux activités du projet, la reproduction et la reproductibilité de certaines activités du projet, ou de l'ensemble d'entre elles, la création de partenariats stratégiques durant l'exécution, les aspects environnementaux et l'impact sur les politiques et procédures sectorielles et sous-sectorielles. Chaque projet ne peut porter que sur certains des indicateurs mentionnés dans cette liste.

100. Bien que la préparation des RAP soit du ressort de l'emprunteur, il est certainement nécessaire qu'elle se fasse en plus étroite collaboration avec le FIDA et ses institutions coopérantes, tout au moins pendant plusieurs années, jusqu'à ce que cette pratique soit pleinement comprise et devenue routinière dans les pays bénéficiaires. Des instructions seront données aux membres des missions de supervision et de suivi pour qu'ils puissent guider et former le personnel des projets en ce qui concerne la collecte de renseignements pertinents et la préparation des RAP. Cette importante activité doit commencer de manière méthodique en 2000, au départ pour un nombre sélectionné de projets ayant pris fin en 1999.

101. La préparation des RAP recevant un appui devrait se faire conformément au calendrier ci-après:

An 2000	50% des projets ayant pris fin en 1999
An 2001	75% des projets ayant pris fin en 2000
An 2002 et ultérieurement	100% des projets ayant pris fin l'année précédente

102. Le mode de présentation des RAP (voir annexe III) sera modifié/amélioré pour tenir compte des enseignements tirés de l'expérience. Du fait de l'adoption de cette nouvelle approche, le présent rapport ne contient pas sa traditionnelle annexe I qui portait sur l'examen des projets clos au cours de l'année à l'examen; ce dernier figurera dans le rapport de situation sur le portefeuille de projets de 2000, compte tenu des résultats des RAP (pour ce qui est de la liste des projets clos en 1999, voir l'annexe IV).

X. UNE OPTIQUE SOUCIEUSE D'ÉQUITÉ ENTRE LES SEXES – PRÉALABLE DU SUCCÈS⁸

A. Importance d'une optique soucieuse d'équité entre les sexes

103. Les préoccupations des femmes sont devenues un élément central de la stratégie et des priorités de lutte contre la pauvreté du FIDA, pour diverses raisons, à savoir:

- Dans tous les projets bénéficiant de l'appui du FIDA, les femmes se sont avérées être un moteur de l'efficacité des projets et de l'impact sur la pauvreté.
- Les femmes jouent un rôle central en ce qui concerne la réalisation des objectifs de sécurité alimentaire familiale et de nutrition qui sont essentiels dans le mandat du FIDA.
- Les femmes jouent un rôle important dans le développement de l'agriculture et de l'élevage, qui sont les axes principaux des interventions du FIDA. Pour donner des résultats satisfaisants, les projets visant à accroître la productivité agricole doivent veiller à ce que les besoins des femmes, leurs difficultés d'emploi, leurs connaissances et leur rôle en matière de prise des décisions soient étudiés et spécifiquement pris en compte.
- L'amélioration de la situation socio-économique, de la santé et de l'instruction des femmes a des répercussions immédiates et durables sur le bien-être de toute la famille.
- Les activités de développement peuvent avoir des répercussions préjudiciables pour les femmes si la spécificité de la condition féminine n'est pas prise en compte.
- Le FIDA s'est engagé à jouer un rôle de catalyseur du changement en favorisant l'égalité des chances entre hommes et femmes.

104. Dans toutes les régions du monde, les femmes jouent un rôle central (mais qui n'est souvent pas reconnu) dans les stratégies de survie et dans l'économie des ménages ruraux pauvres. Il ne sera pas possible de parvenir à un impact durable sur la pauvreté et l'insécurité alimentaire si les femmes ne peuvent pleinement développer leur potentiel. Pour ce faire, elles doivent avoir accès aux biens, aux services, au savoir, aux technologies et à la prise de décisions. Par plus d'équité entre les sexes, on entend que les femmes doivent pouvoir s'exprimer et développer leur potentiel, au profit de toute leur

⁸ Sources: cinq rapports régionaux sur la prise en compte de la problématique hommes-femmes à partir d'un schéma commun; étude d'un échantillon de documents de projets récents pour en analyser la sensibilité aux préoccupations des femmes; données sur la composition par sexe des missions de conception; EKSYST; analyse d'un échantillon régional représentatif de dix rapports d'évaluation et de quatre évaluations de portefeuilles de pays effectuées entre 1996 et 1999 (soit environ la moitié des activités d'évaluation de cette période); documents d'examen technique; système de gestion du portefeuille de projets (SGPP); et documents de travail du personnel de la Division consultative technique.

famille et de leur communauté. Accroître la capacité économique de subsistance des pauvres équivaut dans une large mesure à donner aux femmes les moyens de développer plus pleinement leur potentiel socio-économique et d'améliorer la qualité de leur vie.

105. Les Principes et critères du FIDA en matière de prêt (paragraphe 4 de l'annexe) précisent que: "Dans la focalisation de sa politique et de ses programmes sur la pauvreté, le FIDA se doit d'accorder une attention particulière aux femmes rurales pauvres qui sont les principales pourvoyeuses de force de travail familiale et sont des gestionnaires avisées de la sécurité alimentaire du foyer. ..." les liens existant entre équité entre les sexes et sécurité alimentaire des ménages ont été expressément pris en compte dans la politique générale du FIDA grâce à l'adoption (Bulletin du Président 99/06) de l'Aide-mémoire pour la conception des programmes et des projets: Sécurité alimentaire des ménages et rôle des hommes et des femmes.⁹

106. Les évaluations ont montré que la participation aux activités des projets peut alourdir la charge de travail des femmes, et que leur état de santé et la manière dont elles s'acquittent de leurs responsabilités familiales s'en ressentent. Les projets peuvent également avoir des effets négatifs sur la maîtrise par les femmes des ressources et des techniques. Ainsi, une analyse différenciée par sexe au stade de la conception et un dispositif de suivi et d'évaluation axé sur l'équité entre les sexes sont nécessaires en vue de repérer les risques et de recommander des mesures préventives.

107. Dans une région donnée, et parfois même dans un même pays, il peut y avoir d'importantes différences en ce qui concerne le rôle de la femme, les relations entre les sexes et la maîtrise des ressources par l'un et l'autre. Les approches qui ont donné des résultats satisfaisants dans un certain endroit ne sont pas forcément applicables ailleurs. Des stratégies d'intégration systématique des femmes doivent être élaborées en fonction du contexte spécifique du projet et ne peuvent être généralisées à toute une région qu'avec prudence.

B. Problématique hommes-femmes: évolution de l'approche du FIDA

108. La politique générale du FIDA a évolué, passant de l'approche visant à intégrer les femmes dans le développement à l'approche actuelle du développement axée sur les hommes et les femmes, officiellement adoptée par le FIDA dans son document sur ces stratégies pour la promotion économique des femmes rurales (document GC 15/L.5). Les projets formulés dans les années 70 et au début des années 80 avaient tendance à ne pas faire cas de la différence entre les sexes. À l'heure actuelle, la capacité d'un projet du FIDA à atteindre les pauvres – et les femmes – est l'un des indicateurs principaux permettant d'évaluer si les objectifs de développement ont été réalisés.

109. L'approche de l'intégration des femmes au développement avait été élaborée au départ pour répondre aux besoins des groupes marginaux. Certains projets s'adressaient spécifiquement aux femmes, ou comportaient des volets particuliers à leur intention. Généralement, mais pas toujours, cette approche entraînait l'élaboration de programmes spéciaux en faveur des femmes qui étaient annexés aux projets, la tendance étant de mettre l'accent sur le rôle de la femme au sein de la famille et sur certaines activités stéréotypées d'une importance économique assez marginale.

⁹ L'Aide-mémoire, disponible en anglais, français et espagnol, contient une liste de 14 éléments clés concernant la femme et la sécurité alimentaire des ménages, lesquelles doivent être prises en compte au cours de la conception, de l'examen et de l'évaluation des projets; divers outils d'appui, par exemple des fiches de contrôle permettant la collecte des données sur le terrain, ainsi que divers rappels thématiques par secteur. Les Procédures d'utilisation de l'Aide-mémoire (Bulletin du Président 99/06) précisent que les éléments clés doivent être pris en compte tout au long du document du projet et que l'obligation de recourir à l'Aide-mémoire doit figurer dans le mandat des membres des équipes chargées de la conception.



110. L'approche du développement intégrant hommes et femmes met plutôt l'accent sur le rôle de chaque sexe et sur les relations entre les sexes et ne s'adresse pas uniquement aux femmes. Pour le FIDA, la prise en compte de la problématique hommes-femmes à l'échelle des projets signifie veiller à ce que les besoins, difficultés et rôles spécifiques des hommes et des femmes soient pris en compte à tous les stades de la conception et de l'exécution. Au lieu de concevoir des activités distinctes pour les femmes, il s'agit d'adapter chaque activité des projets pour qu'elle tienne compte de la spécificité des besoins et préoccupations des hommes et des femmes.

111. Les femmes sont souvent défavorisées du point de vue de l'accès aux biens, aux services, à l'information et à la prise de décisions. Compte tenu de ce décalage, il est habituellement nécessaire de prévoir des activités particulières et différenciées pour s'assurer que tous les membres de la communauté (par exemple les femmes et les personnes très démunies) ont la possibilité de participer sur un pied d'égalité. L'approche reposant sur la participation des femmes au développement et celle qui repose sur l'intégration de la problématique hommes-femmes se recourent dans une certaine mesure. Dans certains cas, concevoir des composantes distinctes à l'intention des femmes peut être le moyen le plus efficace d'assurer leur participation, voire le seul moyen viable à court terme. Dans certaines circonstances, des activités spécifiques destinées aux femmes, par exemple des cours d'alphabétisation en vue de la mise en place de programmes de formation à des activités rémunératrices telles que la transformation de produits alimentaires, peuvent contribuer de manière non négligeable à améliorer la condition socio-économique de la femme dans des communautés pauvres. Seize des 17 projets en cours ayant prévu des composantes distinctes exclusivement destinées aux femmes sont mis en oeuvre dans des pays où l'environnement socioculturel limite l'interaction entre hommes et femmes. Toutefois, il est reconnu que le fait de concevoir des activités et composantes distinctes peut entraîner le risque de renforcer la marginalisation des femmes.

C. Traduire les principes directeurs en un cadre conceptuel

112. Environ 88% des projets en cours n'ont pas de composantes distinctes destinées aux femmes. Cela peut signifier que la problématique hommes-femmes est déjà prise en compte, c'est-à-dire que la spécificité de la situation de chaque sexe est déjà prise en compte dans les diverses composantes et activités. De 80 à 90% des projets en cours font référence aux femmes dans l'énoncé de leurs objectifs et les considèrent comme un groupe cible distinct. Toutefois, la spécificité de la situation de chaque sexe est prise en compte à des degrés divers au stade de la conception de toutes les activités et composantes des projets, selon leur nature. Les composantes portant sur le financement en milieu rural sont celles qui comportent le plus souvent des mesures spécifiques relatives à l'accès des femmes aux services financiers. Au total, 7,5% des projets en cours ont des composantes distinctes concernant la participation des femmes au développement et 4,2% d'entre eux comportent des activités de développement communautaire à l'intention des femmes. Dans le portefeuille de projets en cours, seul le projet 1012-IN (Inde) est un projet exclusivement destiné aux femmes.

113. Au FIDA, la prise de conscience de l'importance que revêt la prise en compte des préoccupations des hommes et des femmes a notablement progressé. Pour le FIDA aujourd'hui, pour la problématique hommes-femmes au stade de la conception des projets, il s'agit plutôt de comprendre comment y parvenir pour divers types d'activités que de prendre conscience de la nécessité de le faire. Les projets fortement axés sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle accordent généralement un caractère plus prioritaire à la participation des femmes (par exemple Chine 1048-CN, Côte d'Ivoire 1081-CI et Inde 349-IN). Globalement, les projets récents reconnaissent le rôle central des femmes dans la production et tendent davantage à développer les moyens socio-économiques d'action des femmes qu'à simplement satisfaire leurs besoins sociaux. Les bilans et les évaluations à mi-parcours se penchent de plus en plus fréquemment sur les questions touchant à la problématique hommes-femmes et tirent à ce propos de précieux enseignements. Les projets qui en sont à leur deuxième phase et ceux qui peuvent bénéficier des évaluations de projets similaires dans le même pays, parviennent nettement mieux à prendre en compte les préoccupations des femmes (par exemple, Ghana 1124 GH, Indonésie 1024-ID, Syrie 311-SY et Zambie 368-ZM).



D. De la conception à l'exécution

114. Les objectifs et cibles d'équité hommes-femmes peuvent être abandonnés en cours d'exécution faute d'un appui spécifique (par exemple, Maroc 260-MA, Soudan 268-SD et Zambie 293-ZM). Bien que le climat politique et culturel soit dans l'ensemble plus favorable, les divers aspects de la problématique hommes-femmes sont des sujets sensibles d'un point de vue culturel et souvent mal compris. Ces difficultés peuvent encore être aggravées par les carences de l'encadrement des projets et par les pressions que représente la nécessité d'atteindre des objectifs matériels et financiers. Pour favoriser la continuité entre conception et exécution, des principes et objectifs différenciés par sexe sont de plus en plus fréquemment inclus dans les accords de prêt (par exemple Burkina Faso 1103-BF, Burundi 1105-BI, El Salvador 1115-SV, Guinée 1135-GN, Honduras 1128-HN et Tanzanie 1086-TZ). Il est également important de préciser clairement les dispositifs et objectifs différenciés par sexe dans le manuel relatif à l'exécution du projet.

E. Approches sectorielles – les enseignements tirés de l'expérience sur le terrain

115. **Intensification de la production agricole.** Dans bien des pays, les cultures dont s'occupent les femmes ont tendance à être négligées à la fois du point de vue du développement de la technologie et par les services nationaux de vulgarisation. Certains projets ont tenté, sans pour autant y parvenir dans tous les cas, à orienter les services de vulgarisation sur les cultures présentant un intérêt particulier pour les femmes (Inde 349-IN, Indonésie 350-ID et Laos 1099-LA).

116. Dans presque toutes les régions, les femmes ont une responsabilité importante (et des connaissances) dans le domaine des soins aux animaux et de la gestion du cheptel ainsi que de la transformation des produits de l'élevage, même dans les sociétés où les femmes sont plus isolées et où leur mobilité est limitée. Elles préfèrent souvent utiliser les prêts qui leur sont accordés pour acquérir des animaux, à la fois pour en tirer un revenu et à des fins de sécurité. Le modèle d'élevage communautaire de volaille expérimenté avec succès par les femmes du Bangladesh est actuellement reproduit dans d'autres projets du FIDA et par d'autres donateurs.

117. La rareté des femmes parmi le personnel en première ligne reste un grand obstacle à l'intégration des femmes dans le développement agricole. Les projets ont tenté de résoudre ce problème de diverses manières: en recrutant des vulgarisatrices (par exemple, Soudan 268-SD), ou en donnant à des responsables/animatrices de groupements féminins, généralement recrutées par l'intermédiaire d'ONG, certaines responsabilités en matière de vulgarisation. Au Ghana, les vulgarisatrices volontaires choisies par les communautés se sont avérées efficaces pour servir d'interface entre les groupements de femmes et les services de vulgarisation de l'État. Dans d'autres pays, par exemple au Cambodge et en Indonésie, des femmes volontaires ont été formées comme auxiliaires pour vacciner les animaux. S'assurer que les services de vulgarisation de l'État reconnaissent officiellement les groupements féminins comme groupes de contact est un autre moyen d'élargir la vulgarisation aux femmes (Kenya 467-KE). En matière de vulgarisation, le ciblage des associations villageoises s'est avéré moins efficace car les femmes n'y sont guère représentées (par exemple au Mali et au Niger).

118. Les projets ayant des composantes relatives à la petite irrigation considèrent généralement les femmes comme un groupe cible particulier et prennent pour principe que les femmes doivent être représentées au sein des associations d'irrigants. Correctement mise en oeuvre, l'introduction de l'irrigation peut entraîner un accroissement sensible des revenus. De ce fait, des pressions importantes peuvent être exercées par les élites locales, au sein desquelles les hommes sont prédominants, pour avoir la maîtrise du système d'irrigation.

119. Certains projets ont en partie réussi à donner aux femmes plus de possibilités d'accès aux terres irriguées (par exemple, Arménie 433-AM et Ghana 457-GH), mais renforcer la participation des femmes aux réseaux d'irrigation reste un impératif pour les projets futurs. Des mesures devraient



également être prises pour pallier les risques ci-après: alourdissement de la charge de travail des femmes sans avantage financier en contrepartie; réduction de la production de cultures vivrières au profit de cultures de rapport; et déplacement des femmes des parcelles dont elles ont la responsabilité.

120. Les évaluations ont montré que la participation des femmes aux associations d'irrigants est en général limitée par des critères d'adhésion liés à la propriété foncière et par le fait qu'une seule personne par famille a le droit de s'y inscrire. Dans certains projets, les femmes ont participé à la construction des ouvrages mais ont été marginalisées dès que ces derniers sont entrés en service (par exemple Ghana 1124-GH et Sri Lanka 473-LK). Autant de difficultés qui montrent combien il est important d'élaborer dès le stade de la conception des mesures d'appui et un dispositif institutionnel ayant pour objet de faciliter l'accès des femmes aux parcelles irriguées.

121. **Entreprise rurale et création d'emplois.** La promotion de la petite entreprise et de la micro-entreprise figure en bonne place dans les projets en cours. Conscients du rôle essentiel que jouent les femmes dans le secteur informel, plusieurs de ces projets sont expressément axés sur les femmes, certains fixant des objectifs sous forme de pourcentage en ce qui concerne le nombre de femmes chefs d'entreprise devant bénéficier d'un appui (Colombie 520-CO, El Salvador 1069-SV et Sri Lanka 1113-LK). L'appui aux entreprises rurales est conçu comme un ensemble de mesures intégrées associant services financiers et autres prestations, acquisition de compétences en gestion et en commercialisation, crédit et appui sur le plan de l'organisation. L'approche intégrée a été l'un des facteurs du succès des centres de services aux entreprises féminines à Gaza et en Cisjordanie, mais l'importance cruciale de la recherche de débouchés commerciaux pour les activités des femmes est souvent évoquée par les missions de suivi et d'évaluation.

122. Promouvoir les micro-entreprises féminines à domicile a été un premier pas important. Bien qu'elles ne soient généralement pas assez rentables pour avoir un impact significatif sur la pauvreté, elles sont importantes pour diversifier les sources de revenus et réduire la vulnérabilité. Elles donnent également aux femmes plus d'assurance, en les familiarisant avec le fonctionnement des marchés, le remboursement du crédit et les rentrées d'argent. Aider les micro-entreprises féminines à devenir de petites entreprises rentables est une tâche difficile, puisque leur fonctionnement nécessite un niveau supérieur d'instruction, des compétences plus approfondies en gestion, un degré d'organisation collective plus important, plus de temps et plus de mobilité. Une telle transition n'est pas réalisable par toutes les femmes. Certains projets en sont conscients et planifient pour les besoins de diverses catégories de femmes chefs d'entreprise (Burkina Faso 1103-BF et Sri Lanka 1113-LK). Pour les femmes les plus pauvres (sans terre) qui n'ont guère d'autres moyens de se procurer un revenu, le travail contractuel dans la construction d'ouvrages d'infrastructure peut offrir d'importantes possibilités de gains (par exemple, Bangladesh 1062-BD).

123. **Appui à la commercialisation.** Le rôle que jouent les femmes dans la commercialisation est largement reconnu et appuyé par les projets. Les femmes jouent un rôle important dans les systèmes traditionnels d'échanges commerciaux, mais leur rôle a tendance à diminuer au fur et à mesure que s'installe l'économie de marché moderne (un risque souligné par l'évaluation socio-économique du projet Viet Nam 1025-VN). Permettre aux femmes rurales pauvres dont les ressources sont limitées de commercialiser leurs produits d'une manière plus avantageuse reste un impératif. Pour que les femmes soient plus à même de tirer parti des possibilités commerciales, une formation et une assistance en matière de commercialisation leur sont fournies afin de développer les liens entre fournisseurs et acheteurs (par exemple Côte d'Ivoire 513-CI, Guinée équatoriale 358-GQ, centres de services aux entreprises à Gaza et en Cisjordanie, Jordanie 329-JO, Liban 305-LB et Zambie 430-ZM). Dans un quart des projets en cours dans la région Afrique I, un appui est fourni aux femmes en matière de commercialisation.



124. **Financement rural.** Au FIDA, de plus en plus fréquemment, les activités de microfinancement s'adressent aux femmes. De nombreux projets ayant une composante services financiers ont donné la priorité aux femmes car elles sont de bonnes épargnantes, des investisseurs prudents et des emprunteurs consciencieux (par exemple, Nigéria 307-NG, Ouganda 1060-UG, Sierra Leone 308-SL et quasiment la moitié de la totalité des projets en cours dans les régions Afrique II et Asie). La prise en compte de la problématique hommes-femmes est plus systématique dans les composantes financement rural que dans les autres. Les activités de crédit ont servi de point de départ à l'organisation des femmes en vue de lancer des activités de plus grande envergure. L'expérience acquise dans le cadre des projets montre que le renforcement des institutions financières informelles préexistantes (par exemple, les *tontines* en Guinée et les *adashi* au Nigéria) est plus efficace que la création de nouvelles organisations. Des signes encourageants donnent à penser que les institutions financières locales dont les femmes sont copropriétaires ont la possibilité d'être durables (par exemple les ASF au Bénin).

125. Les prêts collectifs ont permis à certaines femmes de surmonter le problème que représente pour elles la nécessité de fournir une garantie, mais, dans bien des cas, les institutions financières classiques exigent encore un titre de propriété officiel à titre de cautionnement. Globalement, les femmes ont montré qu'elles étaient à même d'épargner et d'accumuler des fonds collectivement. La création de groupes d'auto-assistance (ou le renforcement des groupes existants) a permis aux groupements féminins d'ouvrir des comptes d'épargne dans des banques locales. Des cours d'alphabétisation leur sont parfois donnés pour leur permettre de préparer leurs dossiers à l'intention des banques (par exemple, Burkina Faso 1103-BF, Gambie 312-GM et Guinée 1135-GN).

126. Les projets tirent de plus en plus parti des enseignements tirés de projets antérieurs en ce qui concerne la conception des services financiers ruraux (par exemple, Gambie 1100-GM et Mali 497-ML). L'expérience a montré qu'il faut faire preuve de plus de flexibilité pour satisfaire la demande diversifiée des femmes en matière de services financiers. Souvent, la création d'un dispositif d'épargne et de dépôt est prioritaire. S'agissant du crédit, les femmes ont tendance à préférer des prêts de faibles montants sur de courtes périodes ou des investissements à faible risque et rentables à brève échéance (évaluation du portefeuille de projets du Bangladesh et Indonésie 1024-ID). Toutes régions confondues, les investissements ont lieu de préférence dans l'élevage et le petit commerce.

127. Dans le domaine du financement rural, les difficultés que rencontrent les projets bénéficiant de l'appui du FIDA sont notamment les suivantes:

- les institutions financières bancaires et un grand nombre d'institutions financières quasi bancaires ne s'adressent pas aux femmes rurales pauvres;
- dans certaines régions, notamment dans la région Afrique du Nord et Proche-Orient, l'accès aux services financiers reste particulièrement difficile malgré l'égalité juridique;
- dans certains cas, le détournement par les hommes des prêts obtenus par les femmes a une incidence négative sur les activités rémunératrices des femmes et peut entraîner la violence au sein de la famille. C'est un aspect difficile à maîtriser, qui reste problématique pour tous les projets. Dans certains cas, octroyer des prêts exclusivement aux femmes a causé le ressentiment de la part des hommes. Dans de tels cas, les projets ont recherché des moyens de faire participer les hommes (Ouganda 1060-UG);
- le montant des prêts obtenus par les femmes a tendance à être plus faible que celui des prêts accordés aux hommes; les activités dans lesquelles elles investissent sont donc également de moindre envergure;
- les femmes les plus démunies n'ont souvent pas de possibilités d'investir les fonds du prêt obtenu (par exemple Inde 325-IN). Nombre de femmes préfèrent l'accumulation d'un capital par le biais de l'épargne au crédit, qu'elles jugent risqué. D'autres moyens doivent être trouvés pour accroître leurs revenus.



128. **Formation et alphabétisation.** Dans le cadre des projets appuyés par le FIDA, les femmes profitent volontiers des possibilités de formation offertes, les objectifs de formation visés par les projets étant ainsi souvent dépassés (par exemple Fonds de survie belge (FSB), Ghana 457-GH, Syrie 311-SY et Ouganda 1060-UG). La formation portant sur les activités rémunératrices s'est avérée être la plus efficace, les femmes y participant en plus grand nombre et d'une manière plus soutenue lorsqu'elles sont orientées sur les activités choisies par les femmes et qu'elles débouchent sur des possibilités adéquates de commercialisation (par exemple, Syrie 482-SY). Les femmes sont moins intéressées par une formation exclusivement axée sur leur rôle de dispensatrices de soins ou sur des activités qu'elles estiment marginales, par exemple le tricot, la couture, la fabrication de tapis et l'artisanat (par exemple Inde 349-IN, Maroc 260-MA et Syrie 363-SY).

129. Le taux d'analphabétisme est élevé chez les femmes dans la plupart des zones d'intervention du FIDA. C'est là un problème qui est reconnu comme étant l'un des principaux obstacles au développement, puisqu'il a des répercussions sur toute la famille (voir les nombreuses preuves empiriques de la forte corrélation existant entre alphabétisation des femmes et amélioration de la nutrition de l'enfant, confirmées par l'évaluation du portefeuille de projets du Népal). Il se répercute également sur l'aptitude des femmes à tirer parti des projets. Une forte proportion des projets du FIDA, toutes régions confondues, comportent un volet alphabétisation des adultes (alphabétisation dite fonctionnelle en général) principalement, voire exclusivement, destiné aux femmes. Par exemple, la moitié des projets du programme conjoint FIDA/FSB et 20% des projets des régions Afrique I et Afrique II ont des composantes alphabétisation. En Syrie, les quatre projets en cours ont une composante alphabétisation destinée aux femmes.

130. **Eau, santé et nutrition.** Les femmes sont une cible primordiale des interventions du FIDA dans les domaines de la santé, de la nutrition et de l'approvisionnement en eau salubre. Lorsque l'évaluation des besoins est réalisée auprès des femmes, on note généralement que les préoccupations concernant l'eau et la santé sont très prioritaires (par exemple, Côte d'Ivoire 1081-CI, Guatemala 1085-GT et Ouganda 1060-UG). Il existe des composantes ou sous-composantes concernant la santé, l'assainissement et la nutrition dans 20% des projets en cours (dans la moitié de ces cas, la composante est financée par le FSB). Les évaluations des projets du programme conjoint FIDA/FSB montrent que les activités se rapportant à la santé sont un point d'entrée important pour atteindre les femmes car elles permettent de constituer des groupements d'intérêt informels qui deviennent ultérieurement des groupes multifonctionnels s'occupant également d'activités économiques (par exemple, Tchad 469-TD et Ouganda 1060-UG).

131. L'approvisionnement en eau salubre est fréquemment prévu dans les composantes infrastructure ou fonds de développement communautaire. C'est en effet là le principal moyen non seulement d'améliorer l'état sanitaire mais également d'alléger le fardeau quotidien que représente la collecte de l'eau pour les femmes (et les enfants). L'investissement dans l'approvisionnement en eau s'est avéré être l'un des moyens les plus efficaces pour faire participer les femmes (particulièrement en Afrique subsaharienne, en Afrique du Nord et au Proche-Orient).

132. **Promouvoir la participation des femmes et renforcer leurs organisations.** Dans les projets bénéficiant de l'aide du FIDA, renforcer les moyens dont disposent les femmes pour s'organiser en vue de mener les activités qui présentent pour elles un intérêt est le principal instrument de démarginalisation sociale. Les femmes font état d'une amélioration de leur condition, d'un respect accru à leur égard et d'une meilleure participation à la prise des décisions résultant de leur adhésion à des groupes (évaluation du portefeuille de projets du Népal) ou à des coopératives (Maroc 356-MA). Les groupements féminins sont souvent les organisations communautaires les plus soudées et les plus performantes. En étant membres de tels groupes, les femmes peuvent davantage participer à l'ensemble des activités de développement communautaire.



133. Les groupements sont le point d'entrée de la quasi-totalité des interventions du FIDA qui s'adressent aux femmes. Les groupements féminins appuyés par des projets sont en général des groupes informels ayant des intérêts en commun, souvent des groupes d'épargne et de crédit mais également des coopératives (par exemple, Maroc 260-MA, 356-MA, 1010-MA). Dans certains cas, des groupes peuvent être spécifiquement créés pour relayer les avantages des projets, en particulier pour le crédit. Toutefois, la pérennité de ce type de groupes a été mise en doute dans les rapports d'évaluation (Tchad 460-TD, Soudan 268-SD et évaluation du portefeuille de projets du Honduras).

134. De plus en plus de projets envisagent la promotion des groupements féminins dans une optique plus large du développement communautaire. Le but n'est pas simplement de mettre en place une interaction avec les groupes pour relayer les ressources du projet mais d'aider ces derniers à devenir des organisations communautaires autonomes et viables (par exemple, Bénin 1028-BJ, Tchad 460-TD et 469-TD, Côte d'Ivoire 513-CI, Guinée 1135-GN et Nigéria 307-NG). L'appui qui leur est fourni peut également viser – par le biais de l'alphabétisation et d'une formation en gestion – à leur permettre d'être reconnus en tant qu'organisations de producteurs.

135. Dans certains pays (par exemple au Kenya et en Ouganda), on a relevé que les groupements étaient mixtes (hommes et femmes). Toutefois, dans la plupart des cas, les groupements exclusivement féminins sont la meilleure solution. Ils permettent aux femmes, tout au moins au départ, d'acquérir plus d'assurance et d'autonomie. Dans les groupes mixtes, les femmes ont tendance à avoir moins d'influence que les hommes (par exemple Tchad 460-TD). Toutefois, le fait de cantonner les femmes dans des groupements exclusivement féminins peut perpétuer leur marginalisation (par exemple, évaluation du portefeuille de projets du Honduras). Les groupes informels de petite taille homogènes du point de vue de leur composition sociale ont été le moyen le plus efficace pour faire participer les femmes. Par contre, tenter d'atteindre les femmes par le biais des structures villageoises d'encadrement ou des organisations communautaires existantes s'est avéré moins efficace en raison de l'influence inégale des hommes et des femmes au sein de ces organisations.

136. Il est également impératif de permettre aux organisations féminines d'étendre leur influence au-delà de leur communauté, par exemple par l'intermédiaire d'associations et d'unions entre groupes (un objectif déclaré du projet 1117-GN récemment approuvé en Guinée). C'est là un objectif relativement plus facile à atteindre dans les pays où existent déjà des réseaux bien développés d'associations et de groupements féminins (par exemple au Rwanda et en Ouganda).

137. Une autre gageure consiste à s'assurer que les groupements féminins comprennent bien les femmes les plus démunies, qui ont moins de temps et hésitent souvent à adhérer à des groupes composés de femmes plus aisées (Inde 325-IN et Soudan 268-SD). Les jeunes femmes peuvent également être mal représentées dans les groupements composés essentiellement de femmes plus âgées (par exemple Tchad 460-TD).

138. Il est de plus en plus fréquent de définir dans les documents de projet des procédures visant à inclure des femmes dans les organes directeurs des projets (par exemple les comités villageois chargés de planifier et d'exécuter les travaux d'infrastructure rurale, Albanie 347-AL). Malgré les bonnes intentions, la participation effective des femmes au sein de ces instances reste un problème (par exemple, Bhoutan 1094-BT, Gabon 501-GA et associations d'irrigants dans la quasi-totalité des projets ayant une composante irrigation).

139. Les projets financés au titre du MFF en particulier, mais également un nombre croissant d'autres projets (17% du portefeuille de projets en cours), envisagent la création de fonds de développement communautaire pour financer (ou cofinancer) des investissements et activités qui répondent à une demande des communautés, conformément à un processus de planification arrêté et à une série de critères d'admissibilité. Les projets peuvent préciser les méthodes à appliquer pour

assurer la participation des femmes à la planification et établir pour principe qu'un pourcentage minimal de microprojets devra être lancé à l'initiative de femmes (par exemple la deuxième phase, déjà planifiée, du projet Tchad 460-TD et Guinée 1135-GN).

F. Méthodes de ciblage des femmes

140. Il a généralement été constaté que les méthodes reposant sur l'autosélection ont été plus efficaces et plus aisément applicables que celles qui procèdent par exclusion. Elles supposent une sélection préalable, effectuée par voie de consultations au cours de la conception, des types d'activités susceptibles de présenter un intérêt particulier (par exemple Côte d'Ivoire 1081-CI). Les projets fixent parfois des critères d'exclusion en matière de crédit, au profit des femmes (par exemple Ouganda 1060-UG).

141. Un projet répond plus ou moins efficacement aux besoins des femmes selon la sensibilité et l'expérience des organismes d'exécution, des services de l'État ou – de plus en plus fréquemment – des ONG. Tout dépend également des mesures d'incitation offertes pour travailler avec les femmes, en particulier les plus démunies (par exemple Tchad 460-TD et Inde 325-IN). Le nombre d'ONG associées à l'exécution de projets bénéficiant de l'appui du FIDA est passé de 173 en 1994 à 486 à la fin de 1999 (voir paragraphe 34). Les critères de sélection des ONG, la formation et le suivi de la qualité d'exécution sont des questions dont l'importance ne cesse de croître.

142. Les ménages dirigés par une femme sont un sous-groupe important dans bien des régions marginales se caractérisant par une forte émigration masculine. Les projets précisent souvent que les ménages dirigés par une femme sont un de leurs groupes cibles particuliers, mais savoir si les femmes chefs de famille ont ou n'ont pas bénéficié effectivement des activités reste problématique pour les systèmes de suivi et d'évaluation. Il est intéressant de noter que le récent rapport sur la pauvreté dans la région Afrique I laisse à penser que les ménages dirigés par une femme ne sont pas nécessairement les plus pauvres car ces femmes ont plus d'autonomie en ce qui concerne la maîtrise du revenu. Il en découle que la situation de cette catégorie de bénéficiaires doit être évaluée au stade de la conception.

143. Dans certains cas, malgré les efforts déployés pour faire participer les femmes les plus pauvres, l'évaluation montre que ce sont les femmes relativement les plus aisées, liées aux élites locales, qui reprennent à leur compte les avantages du projet. Le manque d'information sur les projets a été mentionné au nombre des raisons qui empêchent les femmes les plus pauvres d'en bénéficier. Certaines catégories d'entre elles, par exemple les femmes nomades, peuvent être particulièrement difficiles à atteindre.

144. S'agissant des femmes, des objectifs quantitatifs sont le plus souvent fixés pour les activités de crédit (par exemple Égypte 355-EG; voir aussi le paragraphe 124) et parfois pour la proportion de groupements féminins devant bénéficier d'une assistance (Tchad 460-TD; voir aussi les facteurs qui déclenchent le passage à une autre phase dans les projets financés au titre du MFF, par exemple Guatemala 1085-GT et Guinée 1135-GM). L'expérience donne à penser qu'il est important pour les projets de fixer des objectifs quantitatifs réalisables en ce qui concerne le nombre de femmes bénéficiaires (par exemple Tchad 460-TD et Soudan 268-SD). Réserver une part des fonds du projet à l'intention des femmes s'est également avéré utile, bien que cela ne soit fait que rarement. De tels objectifs servent de consignes aux responsables du projet et de références aux missions de supervision et d'évaluation pour mesurer la qualité de l'exécution et relever les difficultés (par exemple un quota a été fixé pour les groupements féminins dans le projet Tchad 460-TD).

G. Mesures favorisant l'équité entre les sexes

145. **Personnel féminin sur le terrain.** Il est largement prouvé que disposer de personnel féminin sur le terrain est certainement le facteur le plus important pour qu'un projet puisse atteindre les femmes (par exemple, Bénin 488-BJ, Tchad 460-TD, Ghana 1124-GH, Laos 1099-LA, évaluation du portefeuille de projets de la Mauritanie, Maroc 1010-MA, Rwanda 314-RW, 500-RW et



Soudan 268-SD). Dans certains cas, des dispositions relatives au recrutement de personnel féminin peuvent être prises au stade de la conception, mais se limiter aux composantes des projets s'adressant aux femmes (par exemple, République centrafricaine 290-CF, Égypte 355-EG, Syrie 311-SY, 363-SY, 482-SY, Yémen 330-YE et plusieurs projets en Asie). Les pays où le personnel féminin est le plus nécessaire, parce que les normes socioculturelles limitent les contacts entre hommes et femmes hors du cercle familial, sont également ceux où il est le plus difficile de recruter des femmes, à quelque niveau que ce soit (par exemple, Maroc 260-MA et 101-MA). Les objectifs quantitatifs des projets relatifs à la présence de femmes dans le personnel ne sont souvent pas atteints (par exemple Guinée 313-GN, Pakistan 1042-PK et Rwanda). Les problèmes tiennent aux restrictions imposées à leur travail de nuit et aux difficultés de communication avec leurs collègues masculins.

146. Les projets ont parfois surmonté cette difficulté en recrutant directement des femmes sur le terrain, comme vulgarisatrices (voir paragraphe 117), conseillères (Gabon 501-GA), animatrices de groupe (Nigéria 307-NG) ou responsables des prêts (par exemple Macédoine 522-MK). Si une telle solution répond à un besoin immédiat, elle n'en pose pas moins des problèmes en ce qui concerne la pérennité des activités après l'achèvement des projets. Il semble plus facile d'améliorer la parité hommes-femmes pour le personnel de terrain lorsqu'on travaille avec des ONG (par exemple programme conjoint FIDA/FSB, dont l'exécution sera assurée par des ONG en utilisant des équipes composées d'un homme et d'une femme ou binômes, comme animateurs, pour organiser les groupements. Mais il faut rappeler que la présence de personnel féminin sur le terrain est un préalable nécessaire mais pas toujours suffisant. Des actions de formation et de sensibilisation pourront être requises pour faire évoluer les comportements internalisés relatifs aux stéréotypes hommes-femmes (par exemple Syrie 311-SY, 363-SY, 482-SY).

147. **Personnel féminin au niveau de l'encadrement des projets.** Sur 214 projets en cours, 17 (soit 8%) sont dirigés par une femme, dont huit dans la région Amérique latine et Caraïbes. Il n'existe pas de données ventilées par sexe pour les autres catégories de responsables des projets. L'expérience a montré que la présence d'un spécialiste en sciences sociales compétent et versé dans les questions d'équité entre les sexes (ou un conseiller en la matière) au sein de l'équipe d'encadrement du projet peut revêtir une importance cruciale pour que le projet soit sensibilisé au traitement différent réservé aux hommes et aux femmes en cours d'exécution (par exemple Ghana 247-GH et Uruguay 332-UY, dans le cadre desquels les femmes spécialistes en sciences sociales recrutées par le projet ont permis de prendre davantage en compte la problématique hommes-femmes). Au total, 25% des projets approuvés en 1998 ont pris des dispositions pour inclure des femmes dans le personnel d'encadrement des projets, généralement une conseillère chargée d'aider l'équipe d'encadrement à prendre en compte les divers aspects de la problématique hommes-femmes. Compte tenu de l'importance accordée au recrutement des femmes au niveau de l'encadrement des projets, c'est là une prescription qui figure parfois dans l'accord de prêt (par exemple Burkina Faso 1103-BF, El Salvador 1115-SV, Guinée 1135-GN et Tanzanie 1086-TZ).

148. **Composition et mandat des équipes chargées de la conception des projets.** Pour rendre plus systématique la prise en compte de la problématique hommes-femmes au stade de la conception, un spécialiste de la question (ou un spécialiste des sciences sociales spécifiquement chargé des préoccupations des femmes) peut ne pas suffire. Le chef d'équipe et tous les membres de celle-ci doivent avoir pour mission – clairement précisée dans leur mandat – de prendre systématiquement en compte les préoccupations des femmes dans leurs secteurs d'activités respectifs ainsi que dans la conception globale du projet. Il semblerait également que le fait d'inclure des femmes consultants dans l'équipe augmente la probabilité que les femmes rurales soient consultées et que leurs priorités et leurs difficultés soient prises en compte lors de la conception. C'est là un aspect qui peut être particulièrement important dans les secteurs de production où les femmes jouent un rôle essentiel (par exemple l'agriculture et l'élevage). À l'heure actuelle, 18% des consultants membres des missions de conception du FIDA sont des femmes; il s'agit en général de spécialistes des sciences sociales ou de la problématique hommes-femmes, plus rarement de spécialistes dans d'autres domaines.



149. **Suivi et évaluation à l'échelle des projets.** Compte tenu de l'absence générale de données et d'information sur l'impact et les processus sociaux dans le suivi et l'évaluation des projets, la rareté des statistiques différenciées par sexe est un autre point faible fréquemment relevé dans les évaluations (par exemple Soudan 268-SD et Syrie 311-SY). Les systèmes de suivi et d'évaluation des projets ne permettent généralement pas de répertorier les répercussions éventuellement négatives sur les femmes (par exemple, perte de la maîtrise des avoirs, alourdissement de la charge de travail, etc.). Dans certains cas, les rapports des projets donnent certains renseignements différenciés par sexe, mais leurs répercussions sur l'exécution des projets sont rarement analysées et prises en compte dans la planification ultérieure. Il est également difficile, à partir des données actuellement recueillies par les systèmes de suivi et d'évaluation, de repérer quelle influence a (ou n'a pas) la prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes sur l'impact global des projets.

150. Malgré cette carence générale, on note des signes d'amélioration aux stades tant de la conception que de l'exécution. Au total, 60% des projets approuvés en 1998 comportaient dans leur cadre logique au moins quelques indicateurs ventilés par sexe, le plus souvent pour les activités de financement rural. Sur la base d'une activité pilote (Venezuela 279-VE), un document a été préparé, en collaboration avec le Bureau de l'évaluation et des études (OE), sur le suivi et l'évaluation soucieux d'équité entre les sexes, dans le contexte du PREVAL - le DAT sur le suivi et l'évaluation. Ce document portant sur les dispositifs de suivi et d'évaluation soucieux d'équité entre les sexes servira à former le personnel chargé du suivi et de l'évaluation dans la région Amérique latine et Caraïbes. De plus en plus de projets recueillent des données ventilées par sexe dans leurs enquêtes de référence (par exemple Zimbabwe 435-ZW). OE fait actuellement un tour d'horizon des divers types de systèmes de suivi et d'évaluation utilisés dans les projets du FIDA afin de repérer les secteurs dans lesquels il est nécessaire d'améliorer les choses.

151. **Évaluation par le FIDA.** Les évaluations faites par le FIDA jouent souvent un rôle important en fournissant une information qui permet de réorienter les projets en cours (ou leur deuxième phase) de manière à mieux prendre en compte les préoccupations des femmes. Toutefois, la qualité et la quantité des données ventilées par sexe figurant dans les rapports d'évaluation varient d'un projet à l'autre et d'une équipe à l'autre. En outre, le mode de présentation de l'information concernant les différences entre les sexes dans les rapports d'évaluation n'est pas uniforme, ce qui rend difficile la comparaison entre projets. Les efforts actuellement déployés par OE pour harmoniser les méthodologies d'évaluation et les sujets traités permettent de comparer plus aisément les conclusions se rapportant à la problématique hommes-femmes. La division effectue également deux études sur les méthodes d'évaluation – dont l'une sur l'utilisation des méthodes participatives dans l'évaluation des projets et l'autre sur l'évaluation de la qualité d'exécution des projets. L'une et l'autre aborderont la question de l'information se rapportant à la problématique hommes-femmes ainsi que de l'impact des projets sur les femmes.

152. **Supervision.** Le manque d'intérêt porté aux divers aspects de la problématique hommes-femmes et de leur suivi a souvent été soulevé dans les examens des portefeuilles de projets du FIDA. Les missions de supervision ont davantage tendance à faire état des progrès matériels et financiers que de l'impact et des processus sociaux (on note cependant des différences à cet égard d'une IC à l'autre). La rareté des données de suivi et d'évaluation à l'échelle des projets est l'un des facteurs qui expliquent cette situation. Par ailleurs, la supervision peut jouer un rôle important pour mettre le projet sur la bonne voie en ce qui concerne l'équité entre les sexes (par exemple Namibie 362-NA et Uruguay 332-UY). En novembre 1999, des représentants de la Division Asie et Pacifique ont examiné diverses questions se rapportant à la prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes avec le bureau du BSP/ONU pour l'Asie, à Kuala Lumpur. Un autre atelier est prévu en 2000. La participation de l'IC (ainsi que des organismes de contrepartie) au programme de renforcement de l'équité entre les sexes dans les projets du FIDA (PROSGIP) dans la région Amérique latine et Caraïbes (paragraphe 153) a contribué à améliorer le suivi des



préoccupations liées à la problématique hommes-femmes. Les premiers enseignements tirés du projet, qui est directement supervisé par le FIDA, indiquent que la sensibilité aux aspects sociaux et à l'équité entre les sexes a tendance à progresser.

153. Sensibilisation à la problématique hommes-femmes et formation. Pour prendre plus systématiquement en compte la problématique hommes-femmes à l'échelle des projets, il est reconnu qu'il faut davantage sensibiliser les membres des organismes de contrepartie des gouvernements, les personnels d'encadrement des projets et les bénéficiaires. La Division Amérique latine et Caraïbes a souligné l'importance de cette sensibilisation et de la formation à la planification des projets qui se soucie d'équité entre les sexes. Grâce à un financement du Gouvernement japonais et à une contribution des Pays-Bas, quatre ateliers régionaux ont été réalisés dans le cadre du programme PROSGIP. Les campagnes de formation et de sensibilisation figurent également en bonne place dans d'autres programmes régionaux déjà planifiés (paragraphe 159 à 163) ayant pour objet d'améliorer l'équité entre les sexes. Un nombre encore limité mais néanmoins en progression de projets en cours dispensent, sous une forme ou sous une autre, une formation concernant la problématique hommes-femmes au personnel de projet, aux partenaires d'exécution et aux communautés (par exemple Argentine 1098-AR, Tchad 469-TD, El Salvador 267-SV, Ghana 477-GH, Honduras 336-HN, Jordanie 329-JO, Zambie 368-ZM ainsi que 15 à 20% des portefeuilles de projets des régions Afrique I et Afrique II). À la suite du programme PROSGIP mis en oeuvre par la Division Amérique latine et Caraïbes, lequel a pris fin en juin 1999, tous les projets de la région devraient comporter une formation concernant la problématique hommes-femmes à l'intention du personnel et des fournisseurs de services techniques, conformément aux plans d'action convenus lors des ateliers.

H. Faire le point

154. Tout en soulignant les succès remportés, cet examen a également tenté d'inventorier les points faibles qui doivent être éliminés et les lacunes qui doivent être comblées. C'est dans le secteur du microfinancement (mais pas nécessairement au profit des plus pauvres) qu'il a notamment été fait état de succès. Des résultats positifs ont également été obtenus en matière de démarginalisation sociale des femmes par le biais de l'éducation, de la formation et du renforcement des groupements féminins pour qu'ils puissent se transformer en organisations communautaires fiables. L'examen a aussi souligné les avantages des actions de démarginalisation économique et sociale complétées par des investissements dans l'approvisionnement en eau, la santé et l'alphabétisation. Des difficultés ont été relevées dans le secteur du développement et du transfert de technologies en faveur des femmes, ainsi que dans celui de l'accès durable des femmes à la terre, en particulier aux parcelles irriguées et aux ressources communales.

155. À l'échelle des projets, les résultats ont été plus probants lorsque les femmes ont pu bénéficier d'un ensemble de mesures d'appui intégrées, portant à la fois sur la formation, le crédit, l'aide en matière d'organisation et les prestations sociales. Malgré de bons résultats, il est reconnu qu'on aurait pu faire bien mieux si la conception avait été plus adaptée, l'appui à l'exécution plus circonscrit et la gestion des savoirs plus efficace et régulière. Les financements supplémentaires ont été et resteront un moyen d'améliorer la prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes dans les projets bénéficiant de l'aide du FIDA. Nombre des activités décrites ci-après bénéficieront de l'appui des donateurs du Fonds, qui est essentiel.

I. Aller de l'avant

156. **Initiatives prises à l'échelle de l'ensemble du FIDA.** Depuis qu'il a été approuvé, en mars 1999, l'Aide-mémoire pour la conception des programmes et des projets: Sécurité alimentaire des ménages et rôle des hommes et des femmes, élaboré au départ grâce à une contribution du Gouvernement italien, est de plus en plus utilisé par les missions chargées de la conception. L'Aide-mémoire a pour objet de s'assurer que la conception des diverses composantes et activités



satisfait à certains critères minimaux. Il est prévu à l'avenir: de mettre en place un système de suivi de l'utilisation de l'Aide-mémoire; de fournir un appui aux chargés de portefeuille de pays et à leurs équipes en ce qui concerne son utilisation; et de publier des directives et notes d'information supplémentaires, s'il y a lieu, en vue d'une utilisation plus judicieuse et adaptée aux besoins d'une région ou d'un secteur particulier, compte tenu des enseignements tirés de son utilisation sur le terrain.

157. À partir des points forts, des lacunes et des difficultés non résolues inventoriés au cours de cet examen, le FIDA envisage de renforcer le développement, la gestion et la mise en commun des connaissances sur la problématique hommes-femmes. Grâce à un financement du Gouvernement japonais, une base de données informatisée sur les femmes et la sécurité alimentaire des ménages est en cours d'élaboration pour rendre à la fois plus méthodique et plus accessible l'information tirée par le FIDA de son expérience de l'exécution des projets, de ses documents de politique générale et des études effectuées à l'initiative de celui-ci, ainsi que des outils opérationnels servant à prendre en compte la problématique hommes-femmes dans les divers secteurs d'intervention du FIDA. Un réseau de savoirs est également créé pour permettre aux diverses divisions d'échanger leurs connaissances et de s'enrichir mutuellement, ainsi que de disposer d'un forum de discussion. Ce réseau devrait permettre au FIDA d'améliorer sa capacité de documentation et d'analyse de son expérience sur le terrain ainsi que d'utiliser plus rapidement les enseignements qu'il en tire pour concevoir et exécuter de nouveaux projets. La mise à jour régulière d'informations sur les activités en cours permettra un suivi des progrès réalisés en matière d'équité entre les sexes. Un cadre logique définissant une stratégie sur l'équité entre les sexes à l'échelle de tout le FIDA sera mis en réseau; il s'agit d'un document qui sera régulièrement mis à jour en fonction de l'expérience acquise sur le terrain.

158. **Initiatives régionales.** Étant donné que certains critères communs devraient s'appliquer à tous les projets en matière d'équité entre les sexes, il semble nécessaire d'élaborer de stratégies particulières pour chaque région, sous-région et même pays. Les divisions régionales en sont à des stades divers de la mise en oeuvre de programmes de grande envergure visant à améliorer l'équité entre les sexes dans les projets et programmes, compte tenu des enseignements tirés de leurs activités antérieures.

159. La Division Afrique I élabore actuellement un programme concernant l'équité entre les sexes, lequel doit être présenté au Gouvernement norvégien pour financement. Au nombre des activités prévues, elle envisage de mettre en oeuvre des activités participatives de planification et d'évaluation soucieuses d'équité entre les sexes à l'échelle des villages, lesquelles s'inscriront dans le cadre de la planification du projet.

160. La Division Afrique II a déjà reçu du Gouvernement norvégien des fonds pour financer un programme de deux ans qui se déroulera en trois étapes. La première phase portera sur la recherche sur le terrain dans des pays et projets sélectionnés; au cours de la seconde, une série d'ateliers seront organisés à l'intention du personnel d'encadrement des projets, l'objectif étant de formuler des plans soucieux d'équité entre les sexes; et la troisième phase concernera diverses activités de suivi en fonction des besoins recensés au cours des phases antérieures, l'objectif étant de fournir un appui spécifique aux projets pour améliorer la prise en compte de la problématique hommes-femmes et mettre en oeuvre des activités pilotes. Le Gouvernement norvégien a déjà financé le recrutement d'un administrateur associé, qui joue le rôle de point de contact pour le programme.

161. La Division Asie et Pacifique a élaboré sa propre stratégie sur l'équité entre les sexes, laquelle tient compte de la nécessité d'adopter des méthodes différentes d'une sous-région à l'autre étant donné que les rôles des hommes et des femmes et les relations entre les sexes ne sont pas les mêmes entre elles. La division a défini une série d'objectifs opérationnels se rapportant à l'équité entre les sexes qui sont résumés dans un cadre logique et repris dans la fiche de pilotage de la division. Ces objectifs sont notamment les suivants: augmentation de 10% du nombre de femmes consultants;

organisation d'un atelier avec les IC en vue de leur communiquer des directives; et prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes dans une proportion importante des projets approuvés en cours d'année.

162. Dans le cadre du programme PROSGIP, lancé par la Division Amérique latine et Caraïbes (paragraphe 153), quatre ateliers ont été organisés, dont le dernier en juin 1999, des enquêtes ont été menées sur le terrain pour préparer des études de cas et un grand nombre d'outils et de manuels sur l'équité entre les sexes ont été préparés. Pour donner suite au programme PROSGIP, une proposition d'assistance technique a été élaborée pour fournir un appui axé sur ces questions à l'échelle des projets en vue d'aider le personnel de projet, les IC et les consultants à utiliser les outils et directives préparés dans le cadre du programme. Des directives détaillées sur la problématique hommes-femmes (*Pautas y lineamentos para incorporar el enfoque de género*) sont régulièrement distribuées aux équipes chargées de diriger les nouveaux projets.

163. Grâce à un financement du Gouvernement néerlandais, la Division Proche-Orient et Afrique du Nord a élaboré une proposition de dons en vue de financer un programme d'assistance technique d'une durée de trois ans portant sur des activités diverses mises en oeuvre à des niveaux différents - FIDA, gouvernements emprunteurs et projets. Ce programme portera sur la recherche, la formation, la préparation des directives et une assistance technique aux projets dans des domaines particuliers jugés importants pour parvenir à améliorer la prise en compte de la problématique hommes-femmes.

J. Gestion de l'environnement/des ressources naturelles: thème proposé pour le rapport de situation sur le portefeuille de projets de l'an 2000

164. La dégradation des ressources de l'environnement (sols, eau, couvert végétal, etc.) est considérée comme étant l'un des principaux facteurs qui limitent le développement de systèmes durables de production pour les pauvres. Environ 70% des projets du FIDA sont localisés dans des écosystèmes fragiles et marginaux. Nombre de projets bénéficiant d'une assistance du FIDA comportent notamment des activités se rapportant à la terre, qui concernent généralement la gestion participative des ressources communales, l'organisation de l'aménagement des terres, la lutte contre l'érosion et la maîtrise des eaux. Le portefeuille de projets du FIDA a par ailleurs mis fréquemment l'accent sur la diversification des activités économiques en milieu rural, par exemple le développement des activités extra-agricoles et de la petite entreprise en vue de réduire la ponction des ressources naturelles. Compte tenu de son expérience et de sa contribution potentielle à la mise en oeuvre de la Convention sur la lutte contre la désertification, le FIDA a été choisi pour accueillir le Mécanisme mondial de la Convention. C'est dans ce contexte que le thème du rapport de l'année prochaine sera la gestion de l'environnement/des ressources naturelles. Il est prévu de mettre en lumière les processus actuellement mis en oeuvre par les diverses divisions régionales pour orienter davantage leurs projets et programmes respectifs sur la gestion de l'environnement et des ressources naturelles. Il s'agira à la fois de souligner les succès et de recenser les domaines dans lesquels une action plus soutenue est nécessaire, en soulignant les mesures prises pour surmonter les problèmes.

INSTITUTIONS COOPÉRANTES DU FIDA

BAfD	Banque africaine de développement
BA sD	Banque asiatique de développement
FADES	Fonds arabe pour le développement économique et social
BCIE	Banque centraméricaine d'intégration économique
BOAD	Banque ouest-africaine de développement
CAF	Société andine de développement
BDC	Banque de développement des Caraïbes
BIRD*	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
IDA*	Association internationale de développement
BID	Banque interaméricaine de développement
BSP/ONU	Bureau des services d'appui aux projets de l'ONU

* La BIRD et l'IDA font partie du groupe de la Banque mondiale.

PROJETS DIRECTEMENT SUPERVISÉS PAR LE FIDA

Région	Pays	Cote du projet	Titre du projet	Conditions de prêt	Type de projet	Approbation du Conseil d'administration	Signature du prêt	Entrée en vigueur du prêt
PA	Bénin	1028	Projet de microfinancement et de commercialisation	PF	Crédit et services financiers	22/04/1998	03/07/1998	04/05/1999
PA	Gambie	1100	Projet de financement rural et d'initiatives communautaires	PF	Crédit et services financiers	02/12/1998	18/02/1999	14/07/1999
PA	Mali	1089	Programme de fonds de développement en zone sahélienne	PF	Mécanisme flexible de financement	02/12/1998	19/02/1999	14/10/1999
PF	Ouganda	1060	Programme d'appui à l'aménagement des districts	PF	Développement rural	10/09/1998		
PF	Zambie	1108	Programme de promotion des entreprises paysannes et de commercialisation	PF	Développement rural	09/12/1999		
PF	Zimbabwe	1051	Programme d'appui à l'irrigation paysanne	PF	Irrigation	02/12/1998	17/02/1999	14/09/1999
PI	Bangladesh	1029	Projet de diversification et d'intensification de l'agriculture	PF	Développement agricole	29/04/1997	29/05/1997	04/12/1997
PI	Inde	1063	Programme de développement des terres tribales du Bihar et du Madhya Pradesh	PF	Développement rural	29/04/1999	25/06/1999	
PI	Sri Lanka	1113	Projet régional de promotion économique de Matale	PF	Développement agricole	03/12/1998	02/03/1999	15/12/1999
PL	Brésil	1101	Projet de développement durable à l'intention des colonies issues de la réforme agraire dans la zone semi-aride de la région du Nord-Est	O	Crédit et services financiers	03/12/1998		
PL	République dominicaine	1068	Projet en faveur des petits paysans de la région du Sud-Ouest - Phase II	I	Développement rural	03/12/1998	19/01/1999	
PL	Pérou	1044	Projet de développement du couloir Puno-Cuzco	O	Recherche/Vulgarisation/Formation	04/12/1997	07/12/1999	
PN	Arménie	1038	Projet de services agricoles dans le nord-ouest	PF	Développement agricole	04/12/1997	05/12/1997	14/04/1998
PN	Gaza et Cisjordanie	1079	Programme de gestion participative des ressources naturelles	PF	Développement rural	23/04/1998	07/05/1998	
PN	Soudan	1045	Programme de développement rural dans le Kordofan-sud	PF	Développement rural	28/04/1999	14/07/1999	

PA - Division Afrique I

PF - Division Afrique II

PI - Division Asie

PL - Division Amérique latine et Caraïbes

PN - Division Proche-Orient et Afrique du Nord



RAPPORT D'ACHÈVEMENT DE PROJET

CADRE CONCEPTUEL ET PLAN ANNOTÉ¹

I. Cadre conceptuel

Objectifs

1. a) Encourager l'auto-évaluation, par le FIDA et l'emprunteur, de la qualité de la conception et de l'exécution du projet au regard des objectifs de développement.
- b) Permettre un retour d'information de la part de ceux qui se chargent de l'exécution afin d'améliorer les stratégies de prêt par pays et la conception des opérations futures.
- c) Accroître l'impact sur le développement et la pérennité de l'action après que l'assistance du FIDA ait pris fin, en se fondant sur l'information reçue dans le cadre des activités (i) et (ii) ci-dessus.

Le processus

2. La préparation des RAP est du ressort de l'emprunteur². Il est toutefois nécessaire que le FIDA, appuyé par ses institutions coopérantes (IC), fournisse un appui initial durant plusieurs années pour bien enclencher le processus dans les États membres emprunteurs. Le FIDA peut également ainsi acquérir une expérience concrète de l'élaboration des RAP. Le RAP ne doit pas être considéré comme le chapitre final de l'histoire d'un projet. Par contre, pour assurer la pérennité de toutes les activités du projet, ou de certaines d'entre elles, il doit servir à l'emprunteur de guide après la phase de financement des activités par le FIDA. Dans une telle optique, le RAP est comparable à un "guide pour l'entretien des activités du projet" fourni à titre de service après-vente et préparé en collaboration. Il convient donc de veiller à ce que tous les intervenants, en particulier les bénéficiaires du projet, participent activement à l'examen des résultats de la phase d'exécution du projet. À cette fin, un **atelier d'évaluation participative du projet** sera organisé pour examiner les résultats au regard des objectifs de développement et prévoir les activités futures.

¹ Pour préparer le présent cadre, les documents publiés sur le sujet par des donateurs multilatéraux et bilatéraux ont été consultés et divers aspects en ont été adaptés compte tenu de l'orientation du FIDA.

² La section 8.04 des Conditions générales applicables au financement du développement agricole stipule que: "Aussitôt que possible après la date d'achèvement du projet, mais en aucun cas plus tard que la date précisée fournissent au Fonds et à l'institution coopérante des rapports sur l'exécution complète du projet, dans la forme et le fond dans les documents relatifs au prêt, les parties au projet ainsi désignées dans les mêmes documents tels que précisés dans l'accord de prêt, ou tels que l'institution coopérante et le Fonds le demandent. Les rapports devront au minimum aborder i) les coûts et bénéfices du projet, ii) la réalisation de ses objectifs, iii) l'exécution par les parties au projet et au prêt, le Fonds et l'institution coopérante de leurs obligations respectives aux termes de l'accord de prêt, et iv) les leçons tirées de ce qui précède."

La section 4.04 du Modèle d'accord de prêt: "*Rapport d'achèvement*. _____ soumet au Fonds (et à l'institution coopérante), dans un délai raisonnable et au plus tard dans les six (6) mois suivant la date d'achèvement, le rapport d'achèvement du projet prévu à la section 8.04 (Rapport d'achèvement) des Conditions générales. (Outre les éléments spécifiés à la section 8.04, chaque rapport d'achèvement doit préciser _____)."

ANNEXE III

Interface avec le cadre logique

3. Le tableau ci-après récapitule les principaux éléments du cadre logique, en expliquant chacun d'entre eux compte tenu de leur hiérarchie, afin de clarifier les corrélations avec l'évaluation des résultats du projet au regard des objectifs de développement

Hiérarchie des projets	Définition/explication
But global	<p>But du programme national ou sectoriel dans le cadre duquel le projet examiné s'inscrit.</p> <p>Ce but ne peut être atteint par un seul projet; plusieurs autres projets doivent être mis en oeuvre dans le même secteur pour pouvoir l'atteindre.</p>
Objet du projet	<p>Dans l'idéal, un projet n'a qu'un seul objet. Il s'agit de l'objectif central du projet. C'est ce qui justifie la mise en oeuvre du projet.</p> <p>Il s'agit de l'évolution précise et quantifiable des comportements des clients qui se concrétise progressivement durant l'exécution du projet et se poursuit une fois que le projet a pris fin. Il ne s'agit pas d'évaluer les services fournis par le projet (ce sont là les résultats), mais l'utilisation de ces services par les clients du projet. Pour établir une distinction entre cette série d'indicateurs et celle qui concerne les résultats (voir ci-après), on pourrait dire qu'il s'agit d'évaluer le bilan général du projet.</p>
Résultats	<p>En anglais, les termes "outputs" et "results" sont souvent interchangeable et, dans bien des cas, correspondent aux composantes du projet. Les résultats sont le produit d'une série d'activités. Il s'agit de ce que le projet aura accompli à la date où il prend fin.</p>
Activités	<p>Les activités sont les tâches et actions entreprises pour mettre en oeuvre le projet et pour parvenir à des résultats particuliers.</p>
Apports	<p>Les apports sont les moyens et les ressources (matérielles, financières ainsi qu'en personnel) nécessaires pour exécuter le projet.</p>

4. En général, les missions de supervision des projets axent leurs enquêtes, études et rapports sur les correspondances existant entre les apports et les résultats, et évaluent les progrès accomplis (ou l'absence de progrès) à ces deux niveaux. Il est peu probable que l'information concernant ce qui a été accompli au regard des objectifs de développement (à savoir ce qui est habituellement défini comme l'objet dans la hiérarchie des éléments du cadre logique) soit disponible avant la dernière phase d'exécution du projet et, dans certains cas, ne pourra être obtenue qu'après l'achèvement du projet.

5. Dans la hiérarchie des éléments composant le cadre logique, les résultats se rapportent aux services fournis par le projet. Toutefois, on ne peut supposer d'emblée que ces services ont bien été utilisés par les clients du projet, ni encore moins qu'ils ont entraîné une évolution positive. En mesurant les réalisations au regard des objectifs de développement, c'est-à-dire "le bilan général du

ANNEXE III

projet", on devrait pouvoir montrer si les clients du projet ont effectivement utilisé ces services, de quelle manière, et dans quelle mesure ces services ont fait évoluer les comportements. La concrétisation des résultats du projet est progressive; elle commence en cours d'exécution et se poursuit bien après l'achèvement du projet.

6. Bien que les résultats du projet soient mesurés au moment où le projet est achevé, les missions de supervision doivent s'acquitter de leur tâche en gardant à l'esprit que les "résultats" du projet sont une condition nécessaire mais non suffisante de la réalisation des objectifs de développement. Dans le cas de projets dont la supervision n'est pas directement assurée par le FIDA, les IC doivent jouer un rôle dynamique dans la préparation des RAP. Les missions de supervision doivent donc axer leur travail sur la réalisation des objectifs de développement du projet. *La préparation d'un cadre logique dynamique pour la conception et l'exécution du projet devrait faciliter ce processus, tout en tenant compte de la nécessité de modifier le cadre logique en cours d'exécution.* Pour les projets en cours du portefeuille, pour lesquels aucun cadre logique n'a été préparé au stade de la conception, un cadre logique sera introduit à posteriori pour suivre une démarche commune pour la préparation des RAP.

7. Pour qu'un RAP soit axé sur les résultats, lorsqu'un projet est presque terminé, les missions de supervision devraient en faciliter la préparation en recommandant que les équipes du projet soient mobilisées et qu'un appui soit fourni pour recruter des spécialistes et effectuer les enquêtes et les études thématiques.

8. Le RAP évalue avant tout: la concrétisation des résultats du projet; le bilan général; les perspectives et les risques du point de vue de la durabilité; et la qualité de l'exécution du projet par le FIDA, l'IC et l'emprunteur.

9. Comme on l'a indiqué ci-dessus, les indicateurs définis pour mesurer les résultats et le bilan général du projet proviennent du cadre logique, mais les facteurs qui doivent être pris en compte pour évaluer la durabilité des actions des projets terminés sont notamment les suivants: capacité institutionnelle et gestionnaire, progrès réalisés dans la mise en place de structures participatives; environnement politique et mesures de soutien; viabilité économique et financière; et considérations d'ordre environnemental.

10. L'évaluation de la performance du FIDA, de l'IC et de l'emprunteur commence par l'examen de la conception du projet et de sa pertinence au regard des objectifs déclarés. Il faudrait ensuite procéder à un examen des rapports de la mission de supervision et des autres rapports concernant le projet, par exemple ceux du bilan à mi-parcours et de l'évaluation à mi-parcours. Les questions qui doivent être examinées sont notamment les suivantes: pertinence des divers aspects de l'exécution analysés par les missions de supervision; fréquence et composition de ces dernières; mesures prises pour corriger les imperfections du cadre conceptuel initial; mesures prises pour adapter la conception à l'évolution de l'environnement (politique, institutionnel, catastrophes d'origine naturelle ou humaine) dans lequel a lieu l'exécution; pertinence des recommandations au regard des problèmes rencontrés en cours d'exécution du projet; respect par l'emprunteur des clauses de l'accord de prêt et des recommandations des missions de supervision et des autres missions d'appui à l'exécution; et participation du FIDA aux missions de supervision et de suivi.

11. À partir des conclusions générales de ce travail, des enseignements devraient être tirés de ce retour d'information en vue d'améliorer les stratégies de prêt par pays et de concevoir les projets futurs. L'analyse générale présentée dans le document et les enseignements tirés serviront de repères pour déterminer si toutes les activités du projet, ou certaines d'entre elles, se poursuivent lorsque l'aide financière du FIDA prend fin.

ANNEXE III

12. De nombreux projets approuvés récemment ont prévu la préparation des RAP dans leurs estimations des coûts du projet. Ceux qui ne l'ont pas fait devraient toutefois s'assurer, lors des missions de bilan à mi-parcours et de supervision, que les ressources nécessaires à cette fin sont disponibles. Dans tous les nouveaux projets, il convient de s'efforcer d'affecter des ressources suffisantes à la préparation des RAP.

13. On trouvera à la section II de la présente annexe le schéma annoté du RAP.

II. Plan annoté

Contenu

Généralités

Pays, projet, cartes, monnaie, équivalences, etc.

Bilan succinct du projet

Cette simple page récapitule les caractéristiques du projet au plan quantitatif et les indicateurs de performance; elle donne un aperçu des résultats du projet par rapport à ses objectifs.

Résumé

Introduction

Cette section décrit l'historique du projet et comment il a été décidé de le mettre en œuvre; elle donne des renseignements essentiels sur le projet, y compris son coût total, la part de ce dernier financée par le FIDA et celle qui est financée par d'autres cofinanceurs.

Bref descriptif du projet

Ce descriptif doit mentionner le but général du projet, son objet et les résultats prévus/composantes tels que présentés dans le cadre conceptuel initial (rapport d'évaluation prospective et rapport du Président) et présenter les modifications apportées en cours d'exécution du projet à la suite des évaluations et bilans à mi-parcours, des examens de portefeuille de pays, des missions de supervision, etc.

Évaluation de l'exécution du projet

Généralités

Cette section essentielle du RAP donnera une vue d'ensemble de la performance du projet, y compris focalisation sur le ou les groupes cibles, méthodes de ciblage et orientations générales du pays en ce qui concerne le développement agricole et la lutte contre la pauvreté rurale. Elle doit être issue des enseignements tirés de l'exécution du projet et ne pas être une simple répétition du contenu de rapports antérieurs.

ANNEXE III

Composantes du projet/résultats

L'évaluation de la performance des composantes du projet (pour chaque composante) doit être de nature analytique et non pas descriptive. Les raisons expliquant les bons ou les mauvais résultats doivent être analysées et tout jugement émis devra être justifié. Une analyse de l'hypothèse figurant dans le cadre logique pour chaque composante/résultat devra être présentée. L'évolution de l'environnement politique et institutionnel du projet en cours d'exécution devra être analysée et son impact sur la performance de la composante évalué (y compris les facteurs sur lesquels l'unité de gestion du projet et les autres acteurs de l'exécution ne peuvent influencer, par exemple catastrophes naturelles, troubles civils, conflits armés, mesures prises indépendamment par les cofinanceurs, etc.). Cette section doit être étayée par des indicateurs quantitatifs et qualitatifs. Les indicateurs quantitatifs permettent de donner un aperçu des progrès réalisés sur le plan matériel. Les indicateurs quantitatifs détaillés et d'autres indicateurs seront présentés dans les annexes au rapport.

Organisation et gestion

La performance des organismes d'exécution doit être évaluée, y compris celle du service chargé du suivi et de l'évaluation du projet. Il faudra évaluer si le personnel du projet recruté a les compétences nécessaires, si l'on a évité dans la mesure du possible toute augmentation des coûts ou réalisé des économies. La gestion financière, y compris l'acheminement des fonds, la comptabilité financière, la présentation dans les délais requis et la qualité des rapports de vérification comptable devront également être abordées dans cette section.

La performance de chaque composante, y compris celle du personnel de gestion des projets, devra être notée en utilisant le barème suivant:

- Très satisfaisante
- Satisfaisante
- Non satisfaisante
- Très insatisfaisante

À partir des notes des diverses composantes, une notation globale de la qualité d'exécution de l'ensemble du projet sera effectuée en utilisant les définitions ci-dessus.

Coût et financement du projet

Seront examinés: la pertinence des projections financières établies au départ et des réaffectations ultérieures de fonds d'une catégorie d'activité du prêt à l'autre; la performance des cofinanceurs, y compris des cofinanceurs extérieurs (s'il y a lieu); la contribution du gouvernement; les recettes provenant des services du projet; la contribution des bénéficiaires, et le calcul du taux de rentabilité économique, qui sera comparé au chiffre figurant dans le rapport d'évaluation prospective.

Réalisation des objectifs de développement du projet (bilan général)

Cette section doit expliquer dans quelle mesure les services du projet sont effectivement utilisés, ou peuvent l'être, par les clients du projet. Elle devra également porter sur des aspects autres que quantitatifs, tels que le renforcement des capacités, le développement des structures participatives, la décentralisation, la prise en compte de la problématique hommes-femmes, la participation de la société civile aux activités du projet, la reproduction et la reproductibilité de certaines activités du projet, ou

ANNEXE III

de l'ensemble d'entre elles, la création de partenariats stratégiques, les caractéristiques novatrices, les aspects environnementaux et l'impact sur les politiques et procédures sectorielles et sous-sectorielles. En fonction de la nature du projet, la performance des indicateurs sélectionnés parmi les éléments ci-dessus³ peut être notée de la manière suivante:

Très bien
Bien
Moyen
Faible

Évaluation de la durabilité du projet

Cette section étudie dans quelle mesure il est possible que les activités du projet se poursuivent après la fin de l'aide financière du FIDA, et quelles sont les difficultés à cet égard. Les principaux facteurs devant être pris en compte sont les suivants: capacité institutionnelle, pertinence des technologies mises au point et adoptées dans le cadre du projet, viabilité économique et financière des principales activités du projet et contexte politique. Les mesures spécifiques à prendre pour poursuivre les activités de projet, en totalité ou en partie, devront être clairement précisées dans cette section, en collaboration étroite avec l'emprunteur (y compris les autorités du projet) et le bénéficiaire.

Performance du FIDA et de ses institutions coopérantes

Cette section explique les caractéristiques principales du projet dans le contexte de la situation économique, politique et sociale du pays au moment de sa conception ainsi que les modifications/améliorations apportées en cours d'exécution. La performance de l'IC (ainsi que du FIDA) doit être évaluée en examinant le nombre de missions de supervision et de suivi, la prise en compte dans les délais voulus des problèmes effectifs/nouveaux auxquels se heurte l'exécution, la composition des missions de supervision pour voir si l'appui nécessaire a été fourni au projet durant l'exécution et de quelle manière, la pertinence des recommandations des missions de supervision, l'élaboration dans les délais requis des documents concernant les divers aspects de l'exécution (passation des marchés, demandes de retrait, etc.) et l'à-propos des réponses aux diverses questions soulevées par le projet en rapport avec son exécution. L'emprunteur et ceux qui sont chargés de la mise en œuvre du projet devraient être encouragés à évaluer de manière réelle la performance du FIDA et de l'IC.

Performance de l'emprunteur

On entend par emprunteur à la fois le gouvernement et les divers organismes d'exécution chargés de mettre en œuvre le projet. Cette section explique la contribution de l'emprunteur à la conception du projet, le respect des clauses de l'accord de prêt et le suivi des recommandations des missions de supervision et d'appui à l'exécution. Les principaux facteurs devant être pris en compte sont les suivants: fourniture de fonds de contrepartie, participation des bénéficiaires à l'exécution du projet, mesures particulières prises par le Gouvernement qui favorisent/défavorisent l'exécution du projet et l'aident à parvenir à ses fins ou l'en empêchent.

La performance du FIDA, de ses IC et de l'emprunteur sont notées de la manière suivante:

Très satisfaisante
Satisfaisante
Insuffisante

³ Il convient de noter que chaque projet ne porte pas nécessairement sur tous ces éléments. Toutefois on s'efforcera de répertorier et d'évaluer avec soin autant d'indicateurs qualitatifs que possible.

ANNEXE III

Enseignements tirés

Total: 18 à 23 pages⁴

Annexes

Le nombre d'annexes fournies sera à la discrétion des responsables de la préparation des RAP. Toutefois, devront figurer dans tous les rapports les annexes ci-après:

- Le cadre logique d'origine et le dernier cadre logique tel que modifié.
- Les relevés des missions de supervision.
- Les relevés des missions de suivi.
- Les études effectuées dans le cadre du projet.
- Les décaissements de chaque année, par composante et par catégorie de dépenses.
- Le résumé des modifications de l'accord de prêt.
- Les coûts du projet comparés aux estimations initiales et aux modifications ultérieures.
- L'état d'avancement matériel du projet (par composante).
- Le point de la situation en ce qui concerne l'utilisation des services mis en place par le projet, et par catégorie de bénéficiaires, y compris des données ventilées par sexe.

⁴ Toute information additionnelle qu'il est jugé nécessaire de fournir pour l'une ou l'autre des sections du plan ci-dessus pourra être présentée dans une ou plusieurs annexes afin que le corps du rapport reste dans les limites indiquées ci-dessus.

PROJETS CLOS EN 1999

Cote du projet*	Pays/Titre du projet	Institution coopérante	Type de financement	Délai entre approbation et entrée en vigueur (nombre de mois)	Nombre d'années de prorogation	Dépassement de la durée (%)	% décaissé (au 31/12/1999)	Nombre de jours de suspension (pour arriérés)
Développement agricole								
289-BJ	Bénin	BSP/ONU	E	9,7	0,0	0%	94%	0
456-CV	Deuxième projet de développement rural de l'Atacora Cap-Vert	BAfD	F	7,4	1,0	13%	51%	189
315-SN	Projet de développement de l'agriculture et de l'élevage à assise communautaire Sénégal	BOAD	E	8,4	2,0	46%	69%	0
450-SN	Projet d'organisation et de gestion villageoises Sénégal	World Bank: IDA	C	5,7	1,0	12%	51%	1 618
286-MG	Deuxième projet de petites opérations rurales Madagascar	BSP/ONU	F	15,0	-0,8	-11%	95%	62
299-BT	Projet d'appui au développement du Moyen-Ouest Bhoutan	BSP/ONU	F	6,3	1,0	18%	96%	0
301-ID	Premier projet agricole de la zone orientale Indonésie	BAsD	E	5,5	-2,0	-24%	34%	0
224-SB	Projet de développement des cultures arboricoles des petits exploitants de Sumatera Sud Îles Salomon	BSP/ONU	F	35,6	3,0	56%	93%	438
114-EG	Projet relatif aux services financiers dans les zones rurales Égypte	BSP/ONU	E	7,6	10,0	169%	93%	0
1013-PS	Projet de développement agricole de Minya Gaza et Cisjordanie	FIDA	F	7,1	2,0	57%	100%	0
	Programme d'aide et de développement pour la bande de Gaza et Jéricho							
Total partiel	10 projets		Moyenne	10,8	1,7	27%	74%	
Crédit et services financiers								
327-TO	Tonga	BSP/ONU	F	7,2	0,0	0%	98%	0
	Projet de crédit dans les îles périphériques							
Total partiel	1 projet		Moyenne	7,2	0,0	0%	98%	

* Cote du projet et code du pays tels qu'ils figurent dans le SGPP.



PROJETS CLOS EN 1999

Cote du projet*	Pays/Titre du projet	Institution coopérante	Type de financement	Délai entre approbation et entrée en vigueur (nombre de mois)	Nombre d'années de prorogation	Dépassement de la durée (%)	% décaissé (au 31/12/1999)	Nombre de jours de suspension (pour arriérés)
Pêches								
269-YE	Yémen	Banque mondiale: IDA	C	22,2	0,0	0%	49%	0
	Quatrième projet de développement des pêches							
Total partiel	1 projet		Moyenne	22,2	0,0	0%	49%	
Irrigation								
302-PH	Philippines	BSP/ONU	F	4,4	1,0	16%	89%	0
	Projet d'irrigation communale à caractère participatif dans les Visayas							
Total partiel	1 projet		Moyenne	4,4	1,0	16%	89%	
Élevage								
361-CF	République centrafricaine	Banque mondiale: IDA	C	7,8	-0,5	-10%	38%	405
	Projet de développement de l'élevage et de gestion des parcours							
280-BD	Bangladesh	BSP/ONU	F	8,4	2,0	36%	79%	0
	Projet de développement de l'élevage au niveau de la petite exploitation							
Total partiel	2 projets		Moyenne	8,1	0,8	14%	66%	
Commercialisation/stockage/transformation								
272-CG	Congo	BSP/ONU	F	14,9	2,0	34%	14%	2 305
	Projet d'appui à la commercialisation et aux initiatives locales							
Total partiel	1 projet		Moyenne	14,9	2,0	34%	14%	
Recherche/vulgarisation/formation								
312-GM	Gambie	Banque mondiale: IDA	C	11,0	0,0	0%	98%	0
	Projet de services agricoles							
297-PE	Pérou	CAF	F	18,6	0,0	0%	100%	0
	Projet de promotion du transfert de technologies aux communautés paysannes des hauts plateaux							
Total partiel	2 projets		Moyenne	14,8	0,0	0%	99%	

PROJETS CLOS EN 1999

Cote du projet*	Pays/Titre du projet	Institution coopérante	Type de financement	Délai entre approbation et entrée en vigueur (nombre de mois)	Nombre d'années de prorogation	Dépassement de la durée (%)	% décaissé (au 31/12/1999)	Nombre de jours de suspension (pour arriérés)
Développement rural								
245-CF	République centrafricaine	BSP/ONU	E	12,5	1,0	13%	97%	427
278-ML	Mali	BSP/ONU	E	19,8	2,0	41%	78%	0
446-ML	Mali	BOAD	F	19,1	3,5	64%	67%	0
287-BD	Bangladesh	BSP/ONU	F	4,7	3,0	68%	93%	0
282-IN	Inde	BSP/ONU	F	4,8	0,0	0%	92%	0
255-ID	Indonésie	BAsD	F	5,7	0,2	3%	79%	0
226-DZ	Algérie	AFESD	E	11,8	2,5	34%	49%	0
227-TU	Tunisie	AFESD	F	8,5	2,7	36%	95%	0
243-TR	Turquie	BSP/ONU	F	3,9	2,0	25%	63%	0
Total partiel	9 projets		Moyenne	10,1	1,9	28%	79%	
Total	27 projets		Moyenne	10,9	1,4	23%	76%	

Notes:

Le pourcentage du dépassement de la durée est calculé à compter de la date d'entrée en vigueur du prêt.

Le pourcentage du décaissement est calculé d'après le montant du prêt approuvé.

*C - Projet lancé par une institution coopérante et cofinancé par le FIDA.

*F - Projet lancé par le FIDA et cofinancé par des donateurs extérieurs.

*E - Projet lancé et exclusivement financé par le FIDA.

Le programme d'aide et de développement pour la bande de Gaza et Jéricho à Gaza et Cisjordanie (1013-PS) a bénéficié d'un don en USD.

Il n'est pas inclus dans les chiffres utilisés pour calculer la moyenne du pourcentage décaissé.



PORTEFEUILLE DE PROJETS À LA FIN DE 1999

Cote du projet*	Pays	Nom du projet/programme	Date approbation du Conseil	Prêt du FIDA (m DTS)	Montant décaissé (m DTS)	Pourcentage décaissé (31/12/99)	Dernière date de clôture
Afrique I							
488-BJ	Bénin	Projet d'activités génératrices de revenus	06/12/1995	8,05	1,78	22%	30/06/2004
1028-BJ	Bénin	Projet de microfinancement et de commercialisation	22/04/1998	9,15	0,38	4%	30/06/2005
369-BF	Burkina Faso	Programme spécial de conservation des sols et des eaux - Phase II	05/12/1994	11,85	6,77	57%	31/12/2003
512-BF	Burkina Faso	Projet de développement rural dans le Sud-Ouest	11/09/1996	10,15	0,65	6%	30/06/2005
1103-BF	Burkina Faso	Projet d'appui aux micro-entreprises rurales	28/04/1999	6,95	0,00	0%	
1080-CM	Cameroun	Projet national de recherche agricole et d'appui aux programmes de vulgarisation	10/09/1998	7,90	0,44	6%	30/06/2003
1126-CM	Cameroun	Projet d'appui au Programme national de microfinance	09/12/1999	8,05	0,00	0%	
1015-CV	Cap-Vert	Programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural	08/09/1999	6,95	0,00	0%	
290-CF	République centrafricaine	Projet de développement rural de la zone de savanes à vocation vivrière	11/12/1991	8,45	4,67	55%	31/12/2001
460-TD	Tchad	Projet de sécurité alimentaire au Nord-Guéra	11/12/1991	7,95	4,33	54%	31/12/2000
469-TD	Tchad	Projet de développement agricole des ouadis du Kanem	20/04/1994	4,10	2,57	63%	31/12/2001
337-CI	Côte d'Ivoire	Projet national d'appui aux services agricoles	02/12/1993	7,05	1,12	16%	31/03/2000
513-CI	Côte d'Ivoire	Projet d'appui à la commercialisation et aux initiatives locales	11/09/1996	7,25	0,90	12%	30/09/2004
1081-CI	Côt d'Ivoire	Projet de développement rural dans la région du Zanzan	10/09/1998	8,30	0,00	0%	31/03/2006
358-GQ	Guinée équatoriale	Projet de production paysanne et d'encouragement de la commercialisation	20/04/1994	3,15	2,07	66%	31/12/2002
246-GA	Gabon	Projet de soutien aux petits exploitants	05/12/1989	7,05	4,61	65%	30/06/1999
501-GA	Gabon	Projet d'appui aux femmes rurales	17/04/1996	8,85	0,00	0%	30/06/2004
428-GM	Gambie	Programme de développement agricole des basses terres	12/04/1995	3,40	0,87	25%	30/06/2004
1100-GM	Gambie	Projet de financement rural et d'initiatives communautaires	02/12/1998	6,60	0,36	5%	31/12/2005
466-GH	Ghana	Projet en faveur des petites entreprises rurales	02/12/1993	5,55	3,63	65%	31/03/2002
477-GH	Ghana	Projet de développement agricole du Haut Ghana occidental	14/09/1995	6,75	3,78	56%	30/09/2003
1002-GH	Ghana	Programme d'infrastructure villageoise	04/12/1996	6,95	0,18	3%	31/12/2003
1053-GH	Ghana	Programme d'amélioration des racines et tubercules	04/12/1997	6,55	0,72	11%	31/12/2004

PORTEFEUILLE DE PROJETS À LA FIN DE 1999

Cote du projet*	Pays	Nom du projet/programme	Date approbation du Conseil	Prêt du FIDA (m DTS)	Montant décaissé (m DTS)	Pourcentage décaissé (31/12/99)	Dernière date de clôture
1124-GH	Ghana	Projet de conservation des sols et de réhabilitation des petites exploitations dans le Haut Ghana oriental – Phase II	29/04/1999	8,30	0,00	0%	14/07/2005
313-GN	Guinée	Projet de développement des petites exploitations en région forestière	02/12/1992	9,85	6,81	69%	30/09/2001
478-GN	Guinée	Projet d'appui aux petits exploitants en Basse Guinée Nord	14/09/1995	10,20	3,24	32%	31/12/2004
1003-GN	Guinée	Programme de développement local et de réhabilitation agricole au Fouta-Djalon	04/12/1996	6,95	0,75	11%	30/06/2005
1117-GN	Guinée	Projet d'appui aux communautés villageoises	02/12/1998	5,00	0,00	0%	30/06/2004
1135-GN	Guinée	Programme participatif de développement rural en Haute-Guinée	09/12/1999	10,20	0,00	0%	
367-ML	Mali	Programme de diversification des revenus en zone Mali-Sud	05/12/1994	10,10	2,48	25%	30/06/2003
497-ML	Mali	Projet de développement dans la zone lacustre - Phase II	17/04/1996	8,65	0,79	9%	30/06/2004
1089-ML	Mali	Programme du fonds de développement en zone sahélienne	02/12/1998	15,65	0,00	0%	30/09/2009
462-MR	Mauritanie	Projet d'aménagement du Parc national du Banc d'Arguin	15/04/1992	1,20	1,00	84%	30/06/2000
318-MR	Mauritanie	Projet d'amélioration des cultures de décrue à Maghama	03/12/1992	7,45	6,14	82%	31/12/2000
471-MR	Mauritanie	Projet de développement des oasis - Phase II	06/09/1994	5,40	3,07	57%	30/06/2002
292-NE	Niger	Projet de développement rural de la région d'Aguié	11/12/1991	8,25	5,49	67%	30/06/1999
434-NE	Niger	Programme spécial de pays - Phase II	13/09/1995	9,55	2,05	21%	31/12/2003
273-NG	Nigéria	Projet de développement agricole et communautaire dans l'État de Katsina	12/12/1990	8,55	7,31	86%	30/06/2001
307-NG	Nigéria	Projet de développement agricole et communautaire dans l'État de Sokoto	08/09/1992	6,50	5,17	79%	30/06/2001
1016-NG	Nigéria	Programme de développement de la culture des racines et tubercules	09/12/1999	16,70	0,00	0%	
340-ST	Sao Tomé-et-Principe	Programme national d'appui à la promotion de l'agriculture familiale	02/12/1993	1,50	0,88	59%	30/06/2001

PORTEFEUILLE DE PROJETS À LA FIN DE 1999

Cote du projet*	Pays	Nom du projet/programme	Date approbation du Conseil	Prêt du FIDA (m DTS)	Montant décaissé (m DTS)	Pourcentage décaissé (31/12/99)	Dernière date de clôture
461-SN	Sénégal	Projet de développement agricole dans le département de Matam	11/12/1991	11,70	8,89	76%	31/12/2000
491-SN	Sénégal	Projet d'appui aux micro-entreprises rurales	06/12/1995	5,00	1,03	21%	31/03/2003
1019-SN	Sénégal	Projet d'aménagement et de développement villageois	04/12/1997	6,90	0,00	0%	30/06/2007
1102-SN	Sénégal	Projet agroforestier de lutte contre la désertification	02/12/1998	5,85	0,00	0%	31/12/2005
1130-SN	Sénégal	Projet national d'infrastructures rurales	09/12/1999	5,40	0,00	0%	
308-SL	Sierra Leone	Projet de développement agricole de la région du Centre-Nord	09/09/1992	10,25	5,60	55%	31/12/2000
262-TG	Togo	Projet de soutien aux groupements villageois dans l'est de la région des savanes	19/04/1990	6,85	2,57	38%	30/06/2001
490-TG	Togo	Projet d'organisation et de développement villageois	06/12/1995	5,10	1,21	24%	31/03/2003
1004-TG	Togo	Projet national d'appui aux services agricoles	04/12/1996	6,95	0,40	6%	31/12/2002
Total: Afrique I		50 projets		381,00	104,73	27%	

PORTEFEUILLE DE PROJETS À LA FIN DE 1999

Cote du projet*	Pays	Nom du projet/programme	Date approbation du Conseil	Prêt du FIDA (m DTS)	Montant décaissé (m DTS)	Pourcentage décaissé (31/12/99)	Dernière date de clôture
Afrique II							
492-AO	Angola	Projet de développement des cultures vivrières dans la région Nord	07/12/1995	9,00	1,78	20%	31/12/2003
1023-AO	Angola	Programme de développement des communautés de pêche dans la Région du nord	04/12/1997	5,30	0,57	11%	30/06/2006
229-BI	Burundi	Projet de développement agropastoral au Bututsi	29/11/1988	6,70	2,24	33%	31/12/2002
463-BI	Burundi	Projet de gestion des ressources rurales de la province de Ruyigi	15/09/1993	5,05	2,69	53%	30/06/2003
1105-BI	Burundi	Programme de relance et de développement du monde rural	28/04/1999	14,75	0,00	0%	31/03/2007
470-KM	Comores	Projet d'appui aux initiatives économiques de base en milieu rural	06/09/1994	2,45	0,96	39%	31/12/2002
514-KM	Comores	Projet pilote de services agricoles	11/09/1996	0,70	0,00	0%	31/12/2000
365-ER	Érythrée	Projet d'aménagement des oueds des basses terres de l'Est	05/12/1994	8,55	1,50	18%	30/06/2001
342-ET	Éthiopie	Projet de crédit et de développement des coopératives dans la région Sud	02/12/1993	12,60	3,44	27%	06/07/2001
515-ET	Éthiopie	Composante production informelle de semences du Projet de développement des systèmes semenciers	11/09/1996	4,60	1,66	36%	30/06/2001
1011-ET	Éthiopie	Programme spécial pour l'Éthiopie - Phase II	05/12/1996	15,65	0,73	5%	31/12/2003
1082-ET	Éthiopie	Projet de recherche agricole et de formation	10/09/1998	13,65	0,00	0%	31/03/2005
458-KE	Kenya	Projet de mise en valeur des terres arides et semi-arides de la province côtière	12/12/1990	11,00	5,49	50%	30/06/2000
467-KE	Kenya	Projet d'horticulture et de cultures vivrières traditionnelles dans la Province orientale	02/12/1993	7,90	0,54	7%	31/12/2002
366-KE	Kenya	Projet de développement agricole du Kenya occidental articulé sur le district	05/12/1994	7,95	1,18	15%	31/12/2003
468-LS	Lesotho	Projet de financement rural et d'appui aux entreprises	02/12/1993	2,95	2,18	74%	31/03/2003
1022-LS	Lesotho	Programme de développement durable de l'agriculture de montagne	10/09/1998	6,35	0,00	0%	30/09/2004

PORTEFEUILLE DE PROJETS À LA FIN DE 1999

Cote du projet*	Pays	Nom du projet/programme	Date approbation du Conseil	Prêt du FIDA (m DTS)	Montant décaissé (m DTS)	Pourcentage décaissé (31/12/99)	Dernière date de clôture
429-MG	Madagascar	Projet de mise en valeur du Haut Bassin du Mandraré	12/04/1995	4,65	3,34	72%	30/06/2001
499-MG	Madagascar	Projet d'amélioration et de développement agricoles dans le Nord-Est	17/04/1996	8,05	1,20	15%	30/06/2003
1020-MG	Madagascar	Projet d'appui au Programme Environnement (deuxième phase)	29/04/1997	5,65	0,48	8%	30/06/2002
464-MW	Malawi	Projet de services agricoles - Sous-projet de sécurité alimentaire des petits exploitants	15/09/1993	9,35	4,60	49%	31/03/2000
338-MW	Malawi	Projet de services financiers ruraux: Sous-projet de services financiers Mudzi	02/12/1993	8,65	3,40	39%	31/03/2001
1047-MW	Malawi	Programme de mise en valeur des plaines alluviales en faveur des petits exploitants	23/04/1998	9,25	0,98	11%	31/12/2005
1093-MU	Maurice	Programme de diversification rurale	29/04/1999	8,20	0,00	0%	
334-MZ	Mozambique	Projet de pêche artisanale dans la province de Nampula	15/09/1993	4,35	2,58	59%	30/06/2001
359-MZ	Mozambique	Projet de développement agricole de la province de Niassa	20/04/1994	8,80	2,99	34%	30/06/2003
1005-MZ	Mozambique	Programme de développement de l'élevage familial	04/12/1996	13,45	1,78	13%	31/12/2004
1109-MZ	Mozambique	Projet d'appui au PAMA	08/12/1999	16,55	0,00	0%	
362-NA	Namibie	Projet de développement de l'élevage dans les régions septentrionales	06/09/1994	4,20	2,70	64%	31/12/2003
232-RW	Rwanda	Projet de développement agricole au Gikongoro	30/11/1988	8,35	6,45	77%	30/06/2001
264-RW	Rwanda	Projet de développement agricole de Byumba - Phase II	01/10/1990	6,35	3,72	59%	31/05/2001
314-RW	Rwanda	Projet de gestion des espaces ruraux dans les Hautes Terres de Buberuka	02/12/1992	6,75	2,19	32%	30/06/2002
500-RW	Rwanda	Projet de promotion des petites et des micro-entreprises rurales	17/04/1996	3,75	1,05	28%	30/06/2002
1059-RW	Rwanda	Programme de réinsertion des rapatriés au Rwanda	11/09/1997	2,10	2,10	100%	30/06/2001
323-SZ	Swaziland	Projet de développement agricole des petites exploitations	06/04/1993	5,10	1,74	34%	30/09/2001



PORTEFEUILLE DE PROJETS À LA FIN DE 1999

Cote du projet*	Pays	Nom du projet/programme	Date approbation du Conseil	Prêt du FIDA (m DTS)	Montant décaissé (m DTS)	Pourcentage décaissé (31/12/99)	Dernière date de clôture
324-TZ	Tanzanie, Rép.-Unie de	Projet de services de vulgarisation et de services financiers ruraux dans les hautes terres méridionales	06/04/1993	11,50	11,22	98%	30/09/2000
489-TZ	Tanzanie, Rép.-Unie de	Projet relatif à des initiatives paysannes dans la région de Mara	06/12/1995	9,65	5,75	60%	30/06/2003
1006-TZ	Tanzanie, Rép.-Unie de	Projet d'aménagement de l'agriculture et de l'environnement	04/12/1996	10,30	2,81	27%	31/12/2003
1086-TZ	Tanzanie, Rép.-Unie de	Programme de développement participatif de l'irrigation	08/09/1999	12,55	0,00	0%	30/09/2006
360-UG	Ouganda	Projet de développement du sous-secteur cotonnier	20/04/1994	8,95	6,44	72%	31/12/2000
1021-UG	Ouganda	Projet de développement de la production d'huile végétale	29/04/1997	14,35	0,58	4%	30/06/2006
1060-UG	Ouganda	Programme d'appui à l'aménagement des districts	10/09/1998	9,50	0,00	0%	30/06/2005
1122-UG	Ouganda	Programme de modernisation agricole au niveau local	08/12/1999	9,60	0,00	0%	
293-ZM	Zambie	Projet de développement régional de la province du Nord-Ouest - Phase II	11/12/1991	12,00	10,01	83%	31/12/2000
368-ZM	Zambie	Programme de sécurité alimentaire des ménages dans la province méridionale	05/12/1994	10,40	6,22	60%	31/12/2001
430-ZM	Zambie	Programme d'irrigation et d'hydraulique paysannes	12/04/1995	4,30	1,70	39%	31/12/2000
1039-ZM	Zambie	Projet de gestion des ressources forestières	09/12/1999	9,15	0,00	0%	
1108-ZM	Zambie	Programme de promotion des entreprises paysannes et de commercialisation	09/12/1999	11,55	0,00	0%	
341-ZW	Zimbabwe	Projet de gestion paysanne des ressources en zone sèche	02/12/1993	10,00	1,52	15%	31/12/2001
435-ZW	Zimbabwe	Projet intéressant les zones sèches du Sud-Est	13/09/1995	7,15	0,87	12%	31/12/2003
1051-ZW	Zimbabwe	Programme d'appui à l'irrigation paysanne	02/12/1998	8,65	0,22	3%	30/06/2008
Total: Afrique II		51 projets		428,30	113,57	27%	



PORTEFEUILLE DE PROJETS À LA FIN DE 1999

Cote du projet*	Pays	Nom du projet/programme	Date approbation du Conseil	Prêt du FIDA (m DTS)	Montant décaissé (m DTS)	Pourcentage décaissé (31/12/99)	Dernière date de clôture
Asie et Pacifique							
343-BD	Bangladesh	Projet intégré de production agricole et de gestion de l'eau de Netrakona	02/12/1993	6,40	5,50	86%	30/06/2001
431-BD	Bangladesh	Projet de création d'emplois en milieu rural pauvre	12/04/1995	9,95	4,38	44%	30/06/2001
480-BD	Bangladesh	Projet sectoriel d'aménagement hydraulique à petite échelle	06/12/1995	7,00	2,51	36%	31/12/2002
1029-BD	Bangladesh	Projet de diversification et d'intensification de l'agriculture	29/04/1997	13,65	3,72	27%	31/12/2004
1062-BD	Bangladesh	Troisième projet de développement de l'infrastructure rurale	04/12/1997	8,50	0,73	9%	30/06/2005
1074-BD	Bangladesh	Projet de développement de l'aquaculture	23/04/1998	15,00	1,55	10%	30/06/2005
1076-BD	Bangladesh	Projet d'amélioration de l'agriculture paysanne	29/04/1999	13,65	0,00	0%	
1094-BT	Bhoutan	Deuxième programme de développement agricole de la zone orientale	08/09/1999	6,95	0,00	0%	
517-KH	Cambodge	Projet de renforcement de la productivité agricole	11/09/1996	3,30	0,45	14%	30/06/2004
1106-KH	Cambodge	Projet d'appui au développement agricole dans le cadre de l'approche <i>Seila</i>	08/09/1999	6,35	0,00	0%	30/09/2006
335-CN	Chine	Projet de développement agricole de la zone de minorités ethniques de la préfecture de Simao (Yunnan)	15/09/1993	18,40	17,56	95%	31/12/2000
364-CN	Chine	Projet de développement agricole de la préfecture de Hainan (Qinghai)	05/12/1994	13,50	12,11	90%	30/06/2001
484-CN	Chine	Projet de développement agricole intégré de Jiangxi/Ganzhou	06/12/1995	15,95	11,91	75%	30/06/2001
523-CN	Chine	Projet de développement agricole intégré dans le nord-est du Sichuan et la province de Qinghai/Haidong	11/09/1996	19,10	12,17	64%	31/12/2002
1048-CN	Chine	Projet de développement agricole intégré dans le sud-ouest de la province d'Anhui	11/09/1997	19,10	5,71	30%	30/06/2003
1083-CN	Chine	Projet de développement des zones des Monts Wulin peuplées de minorités ethniques	10/09/1998	21,10	1,02	5%	31/12/2004
1123-CN	Chine	Projet de réduction de la pauvreté dans la zone des monts Qinling	08/12/1999	21,00	0,00	0%	
325-IN	Inde	Projet de crédit rural dans le Maharashtra	06/04/1993	21,25	9,65	45%	30/09/2000
349-IN	Inde	Projet de développement tribal participatif dans l'Andhra Pradesh	19/04/1994	18,95	7,61	40%	31/03/2002



PORTEFEUILLE DE PROJETS À LA FIN DE 1999

Cote du projet*	Pays	Nom du projet/programme	Date approbation du Conseil	Prêt du FIDA (m DTS)	Montant décaissé (m DTS)	Pourcentage décaissé (31/12/99)	Dernière date de clôture
432-IN	Inde	Projet de développement de la zone de Mewat	12/04/1995	9,65	3,26	34%	31/12/2003
1012-IN	Inde	Projet de promotion et d'autonomisation des femmes rurales	05/12/1996	13,30	0,00	0%	30/06/2002
1040-IN	Inde	Projet de gestion des ressources communautaires sur les hautes terres de la Région nord-est	29/04/1997	16,55	0,87	5%	31/12/2004
1063-IN	Inde	Programme de développement des terres tribales du Bihar et du Madhya Pradesh	29/04/1999	16,95	0,00	0%	
350-ID	Indonésie	Projet de développement de la culture paysanne de l'anacardier dans les îles orientales	19/04/1994	18,45	6,23	34%	30/09/2002
485-ID	Indonésie	Projet de développement des systèmes agropastoraux paysans dans les îles orientales	06/12/1995	12,05	2,10	17%	31/03/2004
1024-ID	Indonésie	PK4- Phase III	04/12/1997	18,25	2,95	16%	30/09/2005
487-KP	Corée, R.P.D.	Projet de développement de la sériciculture	06/12/1995	10,45	6,42	61%	30/06/2002
1064-KP	Corée, R.P.D.	Projet de renforcement de l'agriculture et de l'élevage	04/12/1997	20,90	17,02	81%	31/12/2003
479-KG	Kirghizistan	Projet de développement de l'élevage ovin	14/09/1995	2,35	1,12	47%	30/06/2001
1065-KG	Kirghizistan	Projet de services d'appui à l'agriculture	23/04/1998	5,90	0,53	9%	31/12/2003
351-LA	Laos	Projet de sécurité alimentaire de la province de Bokeo	19/04/1994	2,95	1,30	44%	30/09/2002
1041-LA	Laos	Projet de développement rural dans le Sayabouri nord	04/12/1997	5,30	0,77	14%	31/12/2004
1099-LA	Laos	Projet de développement agricole de la province de Xieng Khouang - Phase II	03/12/1998	4,95	0,61	12%	31/12/2005
472-MV	Maldives	Projet de développement des atolls méridionaux	13/09/1995	1,90	0,60	32%	30/06/2002
502-MN	Mongolie	Projet de lutte contre la pauvreté rurale dans la province d'Arhangai	17/04/1996	3,45	0,76	22%	31/12/2003
250-NE	Népal	Projet de mise en valeur des ressources forestières et fourragères sous bail dans le Moyen Pays	07/12/1989	10,00	1,84	18%	14/07/2000
352-NP	Népal	Projet d'irrigation alimentée par eaux souterraines et de relèvement des régions sinistrées à la suite d'inondations	19/04/1994	7,00	3,23	46%	31/12/2001
1030-NP	Népal	Projet de réduction de la pauvreté dans l'ouest du Teraï	11/09/1997	6,55	1,21	18%	31/12/2004
288-PK	Pakistan	Projet de développement communautaire des vallées de Neelum et de Jhelum	04/09/1991	11,90	7,20	61%	31/12/2001
319-PK	Pakistan	Projet de soutien aux villages de la zone de Mansehra	03/12/1992	10,35	6,76	65%	31/12/2000
353-PK	Pakistan	Projet de mise en valeur de la zone de desserte du Pat Feeder	19/04/1994	20,25	7,62	38%	31/12/2001
524-PK	Pakistan	Projet de soutien dans la zone de Dir	11/09/1996	11,35	1,47	13%	30/09/2004

PORTEFEUILLE DE PROJETS À LA FIN DE 1999

Cote du projet*	Pays	Nom du projet/programme	Date approbation du Conseil	Prêt du FIDA (m DTS)	Montant décaissé (m DTS)	Pourcentage décaissé (31/12/99)	Dernière date de clôture
1042-PK	Pakistan	Projet de développement des régions du Nord	11/09/1997	10,75	1,23	11%	31/12/2005
1077-PK	Pakistan	Projet de développement villageois dans les zones <i>barani</i>	03/12/1998	11,15	1,31	12%	31/12/2005
326-PG	Papouasie-Nouvelle-Guinée	Projet de développement rural du Simbu septentrional	06/04/1993	4,35	2,35	54%	30/06/2001
486-PH	Philippines	Projet de gestion des ressources agricoles des hautes terres de la Cordillera	06/12/1995	6,15	0,54	9%	30/09/2003
505-PH	Philippines	Projet de financement de micro-entreprises rurales	18/04/1996	10,15	2,34	23%	01/03/2002
1066-PH	Philippines	Projet de promotion des initiatives communautaires dans l'ouest de Mindanao	23/04/1998	11,00	0,57	5%	31/03/2005
283-LK	Sri Lanka	Deuxième projet de développement rural intégré de Badulla	04/04/1991	9,90	4,64	47%	30/06/2001
309-LK	Sri Lanka	Projet de développement participatif de la zone sèche de la province du Nord-Ouest	09/09/1992	6,15	3,32	54%	30/06/2001
473-LK	Sri Lanka	Projet de développement rural participatif dans la province du centre-nord	13/09/1995	5,45	1,98	36%	31/12/2003
1113-LK	Sri Lanka	Projet régional de promotion économique de Matale	03/12/1998	8,35	0,00	0%	30/06/2006
328-VN	Viet Nam	Projet de gestion participative des ressources - Province de Tuyen Quang	06/04/1993	13,35	8,93	67%	31/12/2001
1007-VN	Viet Nam	Projet de conservation et de valorisation des ressources agricoles dans la province de Quang Binh	04/12/1996	10,05	3,97	39%	30/06/2002
1025-VN	Viet Nam	Projet de développement en faveur des minorités ethniques dans la province de Ha Giang	04/12/1997	9,20	1,78	19%	30/06/2004
1091-VN	Viet Nam	Projet de développement rural dans la province de Ha Tinh	29/04/1999	11,40	0,73	6%	31/03/2006
Total: Asie et Pacifique		56 projets		627,25	204,12	33%	

PORTEFEUILLE DE PROJETS À LA FIN DE 1999

Cote du projet*	Pays	Nom du projet/programme	Date approbation du Conseil	Prêt du FIDA (m DTS)	Montant décaissé (m DTS)	Pourcentage décaissé (31/12/99)	Dernière date de clôture
Amérique latine et Caraïbes							
506-AR	Argentine	Projet de développement rural dans les provinces du Nord-Est	18/04/1996	11,35	1,20	11%	30/06/2002
1098-AR	Argentine	Projet de développement rural dans le Nord-Ouest (PRODERNOA)	08/09/1999	12,80	0,00	0%	
1067-BZ	Belize	Projet de développement agricole et de gestion des ressources à l'initiative des collectivités	23/04/1998	1,75	0,15	8%	30/06/2006
354-BO	Bolivie	Projet d'appui aux éleveurs de camélidés des hauts plateaux andins	20/04/1994	5,45	3,09	57%	30/09/2003
373-BO	Bolivie	Projet de développement soutenable par les populations indigènes du Beni	06/12/1994	4,30	1,69	39%	30/06/2003
1031-BO	Bolivie	Projet de services d'assistance technique à l'intention des petits exploitants (PROSAT)	29/04/1997	5,85	0,93	16%	30/06/2004
344-BR	Brésil	Projet de soutien aux familles à faible revenu dans la région semi-aride de l'État de Sergipe	02/12/1993	12,90	9,04	70%	30/06/2002
493-BR	Brésil	Projet de développement communautaire pour la région de Rio Gaviao	07/12/1995	13,50	3,94	29%	30/06/2003
1101-BR	Brésil	Projet de développement durable à l'intention des colonies issues de la réforme agraire dans la zone semi-aride de la région du Nord-Est	03/12/1998	17,80	0,00	0%	31/12/2005
427-CL	Chili	Projet de développement agricole pour les collectivités paysannes et les petits exploitants de la Quatrième Région	06/12/1994	5,50	2,84	52%	30/06/2004
520-CO	Colombie	Programme de développement des micro-entreprises rurales	11/09/1996	11,00	1,69	15%	30/06/2003
371-CR	Costa Rica	Projet de développement agricole pour la péninsule de Nicoya	05/12/1994	3,40	0,58	17%	31/12/2001
503-DM	Dominique	Projet de promotion des entreprises rurales	17/04/1996	1,80	0,68	38%	31/12/2002
345-DO	République dominicaine	Projet de développement agricole de la région de San Juan de la Maguana	02/12/1993	4,25	1,61	38%	30/06/2001
1068-DO	République dominicaine	Projet en faveur des petits paysans de la région du Sud-Ouest - Phase II	03/12/1998	8,75	0,00	0%	31/12/2005

PORTEFEUILLE DE PROJETS À LA FIN DE 1999

Cote du projet*	Pays	Nom du projet/programme	Date approbation du Conseil	Prêt du FIDA (m DTS)	Montant décaissé (m DTS)	Pourcentage décaissé (31/12/99)	Dernière date de clôture
275-EC	Équateur	Projet de développement rural dans le haut bassin fluvial du Cañar	12/12/1990	4,85	3,67	76%	30/06/2001
321-EC	Équateur	Projet de développement rural de la région de Saraguro-Yacuambi	03/12/1992	8,15	3,39	42%	31/12/1999
1043-EC	Équateur	Projet de développement en faveur des populations autochtones et afro-équatoriennes	04/12/1997	10,85	0,36	3%	30/09/2002
267-SV	El Salvador	Projet de développement agricole des petites exploitations de la région Paracentral	02/10/1990	6,50	6,07	93%	30/09/2000
322-SV	El Salvador	Projet de réhabilitation et de développement dans les régions dévastées par la guerre du Département de Chalatenango	03/12/1992	9,25	7,34	79%	30/06/2000
1069-SV	El Salvador	Projet de développement rural dans la région du nord-est	04/12/1997	13,05	1,10	8%	30/06/2005
1115-SV	El Salvador	Projet de développement rural de la région centrale (PRODAP II)	29/04/1999	9,55	0,00	0%	
296-GT	Guatemala	Projet de développement rural des hauts plateaux des Cuchumatanes	11/12/1991	5,50	4,17	76%	30/06/2000
1008-GT	Guatemala	Programme de développement rural et de reconstruction dans le département du Quiché	04/12/1996	10,45	0,92	9%	30/06/2004
1085-GT	Guatemala	Programme de développement rural de la région de Las Verapaces	08/12/1999	10,85	0,00	0%	
1009-GY	Guyana	Projet de services d'appui à l'intention des communautés rurales pauvres	04/12/1996	7,30	0,60	8%	31/12/2003
241-HT	Haïti	Projet de remise en état de petits réseaux d'irrigation	26/04/1989	8,20	2,80	34%	30/09/2002
1070-HT	Haïti	Projet d'intensification des cultures vivrières - Phase II	03/12/1998	10,95	0,00	0%	31/03/2008
336-HN	Honduras	Programme de développement agricole pour la région occidentale (PLANDERO)	15/09/1993	5,50	3,80	69%	30/06/2000
1032-HN	Honduras	Projet de développement rural dans le centre-est du pays	29/04/1997	8,90	1,40	16%	30/06/2004
1087-HN	Honduras	Projet de développement rural dans la région du Sud-Ouest	03/12/1998	13,75	1,46	11%	31/12/2005
1128-HN	Honduras	Projet de fonds national de développement durable en milieu rural (FONADERS)	08/12/1999	12,00	0,00	0%	
270-MX	Mexique	Projet de développement des communautés rurales marginales de la région de production de l'ixtle	03/10/1990	21,65	17,46	81%	31/03/2001
303-MX	Mexique	Projet de développement rural pour les communautés indigènes de l'État de Puebla	15/04/1992	18,25	10,95	60%	31/12/2000



PORTEFEUILLE DE PROJETS À LA FIN DE 1999

Cote du projet*	Pays	Nom du projet/programme	Date approbation du Conseil	Prêt du FIDA (m DTS)	Montant décaissé (m DTS)	Pourcentage décaissé (31/12/99)	Dernière date de clôture
494-MX	Mexique	Projet de développement rural au profit des communautés mayas dans le Yucatan	07/12/1995	6,95	1,29	19%	30/06/2002
346-NI	Nicaragua	Projet d'apport de capital aux petits exploitants de la zone Tropiseq des Segovias - Région I (TROPISEC)	02/12/1993	8,25	4,23	51%	30/06/2001
495-NI	Nicaragua	Projet de développement rural dans la région aride de la côte pacifique sud	07/12/1995	8,25	2,78	34%	31/12/2002
1120-NI	Nicaragua	Programme de fonds d'assistance technique dans les départements de León, Chinandega et Managua	09/12/1999	10,15	0,00	0%	
331-PA	Panama	Projet de développement rural pour les communautés Ngobe	07/04/1993	5,75	3,65	63%	30/06/2000
474-PA	Panama	Projet de développement agricole durable et de protection de l'environnement du Darién	14/09/1995	5,35	1,83	34%	31/03/2003
1049-PA	Panama	Projet de développement rural durable dans les provinces de Coclé, Colón et Panama	04/12/1997	8,90	0,72	8%	31/12/2004
310-PY	Paraguay	Projet de fonds de développement paysan - Région du Nord-Est du Paraguay	09/09/1992	8,50	5,11	60%	30/06/2001
496-PY	Paraguay	Projet de crédit du Fonds de développement paysan - Région orientale du Paraguay	07/12/1995	6,65	2,00	30%	30/06/2002
475-PE	Pérou	Projet de gestion des ressources naturelles dans la sierra méridionale	14/09/1995	8,25	2,57	31%	31/12/2003
1044-PE	Pérou	Projet de développement du couloir Puno-Cuzco	04/12/1997	13,90	0,00	0%	30/06/2005
504-LC	Sainte-Lucie	Projet de promotion des entreprises rurales	17/04/1996	1,55	0,70	45%	31/03/2003
295-VC	Saint-Vincent-et-les Grenadines	Projet d'amélioration et de commercialisation des cultures des petits exploitants	11/12/1991	1,65	1,13	69%	31/12/2000
332-UY	Uruguay	Projet national d'appui aux petits producteurs	07/04/1993	8,55	8,05	94%	31/12/2000
279-VE	Venezuela	Projet de soutien aux petits producteurs dans les zones semi-arides des États de Falcón et de Lara	04/04/1991	11,35	5,91	52%	30/09/1999
521-VE	Venezuela	Projet de développement économique des communautés rurales pauvres	11/09/1996	8,25	1,12	14%	31/12/2004
Total: Amérique latine et Caraïbes			50 projets	438.15	134,03	31%	



PORTEFEUILLE DE PROJETS À LA FIN DE 1999

Cote du projet*	Pays	Nom du projet/programme	Date approbation du Conseil	Prêt du FIDA (m DTS)	Montant décaissé (m DTS)	Pourcentage décaissé (31/12/99)	Dernière date de clôture
Proche-Orient et Afrique du Nord							
347-AL	Albanie	Projet de développement rural des districts du nord-est du pays	02/12/1993	8,35	4,97	59%	31/12/2001
372-AL	Albanie	Projet de remise en état de petits périmètres d'irrigation	06/12/1994	6,10	4,12	68%	31/12/2002
1129-AL	Albanie	Programme de développement des zones montagneuses	09/12/1999	9,60	0,00	0%	
276-DZ	Algérie	Projet pilote de développement de la pêche artisanale	12/12/1990	8,10	4,65	57%	30/06/2001
433-AM	Arménie	Projet de restauration des installations d'irrigation	12/04/1995	5,40	5,24	97%	30/06/2000
1038-AM	Arménie	Projet de services agricoles dans le nord-ouest	04/12/1997	9,55	7,53	79%	31/12/2002
1033-AZ	Azerbaïdjan	Projet de privatisation d'exploitations agricoles	29/04/1997	6,45	1,60	25%	30/06/2002
1037-BA	Bosnie-Herzégovine	Projet de remise en état et de développement des petites exploitations agricoles	30/04/1997	10,10	8,24	82%	30/09/2001
306-EG	Égypte	Projet de services agricoles aux nouvelles terres	15/04/1992	18,30	12,23	67%	31/12/2001
355-EG	Égypte	Projet d'intensification de la production agricole	20/04/1994	14,45	7,09	49%	30/06/2002
1014-EG	Égypte	Projet de services agricoles pour les nouvelles terres de l'est du delta	05/12/1996	17,30	0,75	4%	31/12/2004
1050-EG	Égypte	Projet de développement rural de la région de Sohag	10/09/1998	18,85	0,00	0%	30/06/2005
1079-PS	Gaza et Jéricho	Programme de gestion participative des ressources naturelles	23/04/1998	5,80	0,00	0%	30/06/2004
1035-GE	Géorgie	Projet de développement agricole	30/04/1997	4,70	1,64	35%	31/12/2002
329-JO	Jordanie	Projet de diversification des revenus	06/04/1993	7,30	3,20	44%	31/12/2001
481-JO	Jordanie	Projet de gestion des ressources agricoles dans les gouvernorats de Karak et de Tafila	06/12/1995	8,70	3,50	40%	30/06/2003
1071-JO	Jordanie	Programme national de régénération et d'exploitation des parcours - Phase I	04/12/1997	2,90	0,30	11%	30/06/2003
1092-JO	Jordanie	Projet de mise en valeur des ressources agricoles dans la région du Yarmouk	29/04/1999	7,45	0,00	0%	
305-LB	Liban	Projet de régénération pastorale pour les petits exploitants	15/04/1992	7,30	2,95	40%	31/12/2000
370-LB	Liban	Projet de remise en état et de modernisation d'ouvrages d'irrigation	05/12/1994	6,70	1,44	22%	31/12/2001
1036-LB	Liban	Projet de développement des infrastructures agricoles	30/04/1997	8,70	0,00	0%	30/06/2003
522-MK	Macédoine	Projet de relèvement rural dans les régions du Sud et de l'Est	11/09/1996	5,65	1,23	22%	31/12/2001
1110-MD	Moldova	Projet de développement du financement rural et des petites entreprises	09/12/1999	5,80	0,00	0%	



PORTEFEUILLE DE PROJETS À LA FIN DE 1999

Cote du projet*	Pays	Nom du projet/programme	Date approbation du Conseil	Prêt du FIDA (m DTS)	Montant décaissé (m DTS)	Pourcentage décaissé (31/12/99)	Dernière date de clôture
260-MA	Maroc	Projet de développement de l'élevage et des pacages dans la région orientale	19/04/1990	10,85	3,35	31%	30/06/2001
356-MA	Maroc	Projet de développement rural dans le Tafilalet et la vallée du Dadès	20/04/1994	15,90	8,85	56%	30/09/2002
1010-MA	Maroc	Projet de développement rural dans la zone de Taourirt-Taforalt	04/12/1996	13,50	0,90	7%	30/06/2007
1072-OM	Oman	Projet de gestion des ressources communautaires	03/12/1998	3,85	0,00	0%	31/12/2006
1052-RO	Roumanie	Projet de développement des Apuseni	10/09/1998	12,40	0,00	0%	30/06/2004
268-SD	Soudan	Projet de développement agricole de Roseires Sud	02/10/1990	7,50	7,24	97%	31/03/2000
465-SD	Soudan	Projet de services agricoles du Nil blanc	15/09/1993	7,60	4,91	65%	31/12/2001
1045-SD	Soudan	Projet de développement rural dans le Kordofan-Nord	28/04/1999	7,75	0,00	0%	
311-SY	Syrie	Projet de développement agricole de la région Sud - Phase II	09/09/1992	12,60	3,64	29%	31/12/2001
363-SY	Syrie	Projet de développement agricole du Djebel al Hoss	06/09/1994	8,25	0,70	8%	31/12/2002
482-SY	Syrie	Projet de développement agricole des régions côtière/centrale	06/12/1995	13,65	1,49	11%	31/12/2003
1073-SY	Syrie	Projet de mise en valeur des parcours de steppe (badia)	23/04/1998	14,95	0,74	5%	31/12/2006
298-TN	Tunisie	Projet de développement de l'agriculture et de la pêche dans le plateau de Sidi M'Hadheb	12/12/1991	8,70	6,94	80%	30/06/2001
348-TN	Tunisie	Projet de développement agricole intégré de Kairouan	02/12/1993	9,00	4,38	49%	31/03/2003
483-TN	Tunisie	Projet de développement agricole intégré dans le gouvernorat de Siliana	06/12/1995	7,55	2,57	34%	31/12/2003
1104-TN	Tunisie	Projet de développement agricole intégré dans le gouvernorat de Zaghouan	03/12/1998	11,40	0,00	0%	31/12/2005
277-TR	Turquie	Projet de développement rural dans la province de Yözcät	13/12/1990	11,50	6,39	56%	31/12/2001
476-TR	Turquie	Projet de développement rural dans les provinces d'Ordu et de Giresun	14/09/1995	13,40	1,45	11%	31/12/2003
330-YE	Yémen	Projet de protection de l'environnement de la Tihama	07/04/1993	7,05	3,92	56%	30/06/2003
1061-YE	Yémen	Projet de développement rural dans les gouvernorats méridionaux	11/09/1997	8,15	0,53	7%	30/06/2004
1075-YE	Yémen	Projet de développement dans la zone de Raymah	04/12/1997	8,75	0,72	8%	30/06/2006
1095-YE	Yémen	Projet de développement rural dans la région d'Al-Mahara	09/12/1999	8,90	0,00	0%	
Total: Proche-Orient et Afrique du Nord		45 projets		426,75	129,40	30%	
Total		252 projets		2 301,45	685,84	30%	

a/ Don du FIDA.